



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI



RAPPORT ANNUEL
DE SUPERVISION
2017



Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	i
LISTE DES ENCADRÉS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
LISTE DES ANNEXES	viii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	ix
MOT DU GOUVERNEUR	1

CHAPITRE I : PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....7

I.1. PRÉSENTATION DU SECTEUR BANCAIRE	9
I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionariat.....	9
I.1.2. Réseau bancaire et indicateurs d'inclusion financière	9
I.1.3. Effectif des employés dans les établissements de crédit	11
I.1.4. Groupes homogènes et concentration du secteur bancaire	12
I.1.4.1. Groupes homogènes	12
I.1.4.2. Concentration du secteur bancaire	12
I.1.4.2.1. Concentration des actifs	12
I.1.4.2.2. Concentration des crédits	13
I.1.4.2.3. Concentration des dépôts	13
I.1.4.2.4. Indice Herfindahl-Hirschman	14
I.2. PRÉSENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES	14
I.2.1. Présentation du secteur de la Microfinance	14
I.2.1.1. Concentration de l'activité des IMF.....	15
I.2.1.2. Concentration des crédits	16
I.2.1.3. Concentration des dépôts	17
I.2.2. Présentation des Etablissements non bancaires	18
I.2.2.1. Bureaux de change	18
I.2.2.2. Etablissements de paiement	19

CHAPITRE II: ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES21

II.1. ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	23
II.1.1. Activité des établissements de crédit	23
II.1.1.1. Emplois du secteur bancaire	23

II.1.1.1.1. Evolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés	24
II.1.1.1.2. Evolution des créances sur la clientèle	25
II.1.1.1.3. Structure des crédits par terme.	25
II.1.1.1.4. Structure des crédits par secteur d'activité	26
II.1.1.1.5. Placements financiers des établissements de crédit	27
II.1.1.2. Ressources du secteur bancaire	28
II.1.1.2.1. Ventilation des dettes auprès des établissements de crédit et assimilés	29
II.1.1.2.2. Evolution des dépôts de la clientèle	29
II.1.1.2.3. Structure des dépôts de la clientèle par terme	30
II.1.1.2.4. Evolution des crédits et des dépôts par maturité	31
II.1.2. Performance des établissements de crédit	32
II.1.2.1. Structure et évolution du Produit Net Bancaire (PNB) des établissements de crédit	32
II.1.2.2. Evolution des frais généraux des établissements de crédit	34
II.1.2.3. Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE) et du Coefficient Brut Exploitation (CBE) des établissements de crédit	34
II.1.2.4. Coût du risque rapporté au RBE	34
II.1.2.5. Marge bancaire globale, frais généraux et coût du risque	35
II.1.2.6. Evolution du résultat net des établissements de crédits en MBIF.....	36
II.1.2.7. L'évolution du résultat net, du PNB, des dotations aux provisions et des frais généraux.....	36
II.1.2.8. Evolution des soldes intermédiaires de gestions des établissements de crédits.....	37
II.1.2.9. Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)	37
II.2. ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ÉTABLISSEMENTS NON BANCAIRES	38
II.2.1. Activité des Institutions de Microfinance	38
II.2.1.1. Evolution des emplois des Institutions de Microfinance	38
II.2.1.1.1. Evolution de l'encours brut des crédits de la clientèle	39
II.2.1.1.2. Evolution des crédits par secteur d'activité	40
II.2.1.2. Evolution des ressources des Institutions de Microfinance.....	41
II.2.1.2.1. Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance	42
II.2.1.2.2. Evolution des fonds propres des Institutions de Microfinance	43
II.2.2. Performance des Institutions de Microfinance	43
II.2.2.1. Evolution des soldes intermédiaires de gestion des Institutions de Microfinance.....	43
II.2.2.2. Evolution des indicateurs de rendement des Institutions de Microfinance	44
II.2.2.2.1. Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit.....	45
II.2.2.2.2. Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes	46
II.2.3. Evolution de l'activité des établissements de paiement.....	47

CHAPITRE III : RISQUES BANCAIRES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT.....	49
III.1. RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITÉ DU PORTEFEUILLE CRÉDIT DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	51
III.1.1. Principaux risques des établissements de crédit	51
III.1.1.1. Risques nets pondérés des établissements de crédit	51
III.1.1.1.1. Risque de crédit	52
III.1.1.1.2. Risque de marché	52
III.1.1.1.3. Risque opérationnel	53
III.1.2. Normes prudentielles des établissements de crédit	53
III.1.2.1. Fonds propres prudentiels des établissements de crédit	53
III.1.2.2. Ratios de solvabilité des établissements de crédit	54
III.1.2.3. Evolution de la liquidité des banques commerciales.....	54
III.1.2.3.1. Actifs liquides des banques commerciales	54
III.1.2.3.2. Liquidité des banques commerciales	55
III.1.2.3.3. Transformation des ressources en emplois	55
III.1.3. Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire	56
III.1.3.1. Expositions aux grands risques de crédit des établissements de crédit.	56
III.1.3.2. Créances non performantes et provisionnement	57
III.1.3.3. Créances radiées	58
III.2. RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITÉ DU PORTEFEUILLE CRÉDIT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	58
III.2.1. Principaux risques des Institutions de Microfinance	58
III.2.1.1. Risque opérationnel	58
III.2.1.2. Risque de gouvernance	59
III.2.2. Normes prudentielles des Institutions de Microfinance	59
III.2.2.1. Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance.....	59
III.2.2.2. Ratio de liquidité	60
III.2.2.3. Ratio de limitation des risques portés par l'établissement	61
III.2.2.4. Respect des normes prudentielles	61
III.2.3. Qualité du portefeuille crédit	62
CHAPITRE IV : SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....	65
IV.1. ORGANISATION DE LA SUPERVISION	67
IV.1.1. Contrôle permanent	67
IV.1.2. Contrôle sur Place.....	67

IV.2. ACTIVITÉS DE SUPERVISION RÉALISÉES68
IV.2.1. Agrément, approbation ou autorisation68
IV.2.2. Surveillance prudentielle68
IV.3. RENFORCEMENT DU CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE69
IV.4. DÉFIS DES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS69
IV.5. PROJETS ET PERSPECTIVES69

Liste des encadrés	v
Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire	3
Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance.....	5
Encadré 3 : Bref aperçu des établissements non bancaires.....	6

Liste des tableaux

Tableau 1 : Chiffres-clés du secteur bancaire (montant en MBIF).....	3
Tableau 2 : Chiffres-clés du secteur de la microfinance (montant en MBIF)	5
Tableau 3 : Chiffres clés des établissements non bancaires et des autres établissements offrants des services de paiement	6
Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'établissements de crédit	9
Tableau 5 : Groupes homogènes selon les critères	12
Tableau 6 : Principaux emplois des établissements de crédit	23
Tableau 7: Structure des crédits par terme en MBIF	25
Tableau 8 : Répartition des crédits par secteurs d'activités élargis (montant en MBIF)	29
Tableau 9 : Evolution et ventilation des placements financiers des établissements de crédit	27
Tableau 10 : Principales ressources des établissements de crédits (montant en MBIF).....	28
Tableau 11 : Structure des dépôts de la clientèle par terme en MBIF.....	30
Tableau 12 : Indicateur de performance des établissements de crédit.....	32
Tableau 13 : Structure et évolution du PNB des établissements de crédit.....	33
Tableau 14 : Evolution du coût du risque rapporté au RBE	35
Tableau 15 : Evolution de la marge bancaire globale, des frais généraux et du coût du risque	35
Tableau 16 : Evolution du résultat net	36
Tableau 17 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA).....	38
Tableau 18 : Évolution des emplois des IMF (montant en MBIF)	39
Tableau 19 : Evolution de l'encours des crédits (montant en MBIF).....	39
Tableau 20 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (montant en MBIF)	40
Tableau 21 : Évolution des ressources des IMF (montant en MBIF)	41
Tableau 22 : Evolution des dépôts par catégorie d'IMF (montant en MBIF).....	42
Tableau 23 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion des IMF (montant en MBIF)	44
Tableau 24 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (montant en MBIF).....	44
Tableau 25 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit	45
Tableau 26 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes.....	46
Tableau 27 : Structure et évolution des actifs pondérés aux risques des établissements de crédit..	51
Tableau 28 : Evolution des ratios des fonds propres des établissements de crédit (montant en MBIF)	53
Tableau 29 : Structure et évolution des actifs liquides des banques commerciales	55
Tableau 30 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation	56
Tableau 31 : Evolution du taux de radiation	58

Tableau 32 : Ratios prudentiels des IMF.....	59
Tableau 33 : Niveau du respect des normes prudentielles par les IMF.....	62
Tableau 34 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille.....	63

Liste des graphiques	vii
Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire	9
Graphique 2 : Répartition des points de services bancaires par province	10
Graphique 3 : Evolution de la pénétration des services bancaires dans le pays	10
Graphique 4: Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation	11
Graphique 5 : Evolution de l'effectif des employés des établissements de crédits	11
Graphique 6 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif	12
Graphique 7 : Répartition et évolution de la concentration des crédits	13
Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts	13
Graphique 9 : Indice Herfindahl-Hirschman	14
Graphique 10 : Nombre de points de services à fin 2017.....	15
Graphique 11 : Concentration des actifs par catégories d'IMF.....	16
Graphique 12 : Répartition et évolution de la concentration des actifs.....	16
Graphique 13 : Répartition et évolution de la concentration des crédits	17
Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts	17
Graphique 15 : Répartition des bureaux de change par province en 2017	18
Graphique 16 : Evolution du nombre des bureaux de change	18
Graphique 17 : Structure des emplois des établissements de crédit	24
Graphique 18: Evolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés	24
Graphique 19 : Evolution des créances sur la clientèle	25
Graphique 20 : Structure des crédits par terme	26
Graphique 21 : Ventilation des placements financiers des établissements de crédit	28
Graphique 22 : Structure des ressources des établissements de crédit.....	29
Graphique 23 : Evolution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés.	29
Graphique 24 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF.....	30
Graphique 25 : Structure des dépôts de la clientèle	31
Graphique 26 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité	31
Graphique 27 : Structure du Produit Net Bancaire des établissements de crédit.....	33
Graphique 28 : Evolution du RBE et du CBE des établissements de crédit	34
Graphique 29 : Coût du risque des établissements de crédit rapporté au RBE.....	35
Graphique 30 : Evolution de la marge bancaire globale (PNB), des frais généraux et coût du risque	36
Graphique 31 : L'évolution du résultat net, du PNB, des dotations aux provisions et des frais généraux	37
Graphique 32 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion des établissements de crédit.....	37
Graphique 33 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA)	38
Graphique 34 : Structure des emplois des IMF	39
Graphique 35 : Evolution du portefeuille crédit	40
Graphique 36 : Répartition des crédits par secteur d'activité	41
Graphique 37 : Structure des ressources	42

Graphique 38 : Répartition des dépôts par catégories d'IMF.....	43
Graphique 39 : Evolution des fonds propres.....	43
Graphique 40 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion	44
Graphique 41 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF	45
Graphique 42 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit ..	46
Graphique 43 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes	46
Graphique 44 : Evolution du nombre de transactions en 2017	47
Graphique 45 : Evolution de la valeur des transactions en 2017	47
Graphique 46 : Répartition des agents commerciaux par province	48
Graphique 47 : Structure des actifs pondérés aux risques des établissements de crédit à fin 2017.	51
Graphique 48 : Evolution des actifs pondérés au risque crédit	52
Graphique 49 : Evolution des actifs pondérés au risque de change.....	52
Graphique 50 : Evolution des actifs pondérés au risque opérationnel.....	53
Graphique 51 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier.....	54
Graphique 52 : Evolution du coefficient de liquidité et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales	55
Graphique 53 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation.....	56
Graphique 54 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit des établissements de crédit	57
Graphique 55 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes	57
Graphique 56 : Evolution du ratio de solvabilité des IMF.....	60
Graphique 57 : Evolution de la liquidité des IMF.....	60
Graphique 58 : Evolution du ratio de limitation des risques portés par une IMF.....	61
Graphique 59 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit	63

Liste des annexesviii

Annexe 1 : Principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (montant en MBIF)	73
Annexe 2 : Bilans agrégés des établissements de crédit (montant en MBIF)	75
Annexe 3 : Comptes de résultat agrégés des établissements de crédit (montant en MBIF)	77
Annexe 4 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (montant en MBIF)	78
Annexe 5 : Soldes intermédiaires de gestion des Institutions de Microfinance (montant en MBIF) ..	79

Liste des sigles et abréviations

AFRITAC	: Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique Centrale
ARCT	: Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BRB	: Banque de la République du Burundi
CAMELS	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Sensitivity to Market risk
CBE	: Coefficient Brut d'Exploitation
CEA	: Communauté Est Africaine
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CT	: Court Terme
DM à CT	: Disponible et Mobilisable à Court Terme
DSS	: Direction de la Supervision, de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière
ETIA	: Etablissement de Transfert Instantané d'Argent
FENACOBUR	: Fédération Nationale des Coopératives du Burundi
FMI	: Fonds Monétaire International
GAB	: Guichets Automatiques de Billets
IMF	: Institutions de microfinance
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
LT	: Long Terme
MBIF	: Millions de Francs Burundais
MT	: Moyen Terme
n°	: Numéro
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
ORAP	: Organisation et Renforcement de l'Action Préventive
PNB	: Produit Net Bancaire
%	: Pourcentage
‰	: Pour mille
RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
S.A.	: Société anonyme
SEC	: Service Etablissements de Crédit
SMI	: Service Microfinance
T	: Trimestre

MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Définir et mettre en oeuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en oeuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance ;
5. Emettre les billets de banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent ;
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

VISION DE LA BANQUE 2017

La BRB, une Banque Centrale moderne dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise.

MOT DU GOUVERNEUR

La Banque de la République du Burundi, BRB en sigle, s'est lancée, depuis 2013, dans un processus de planification stratégique guidant l'institution dans l'accomplissement de ses missions statutaires.

Dans le cadre de la réalisation des activités consignées dans le plan stratégique 2017-2019, la BRB vient de produire son premier rapport sur la supervision de tous les établissements assujettis, en l'occurrence les établissements de crédit, les institutions de microfinance et les établissements non bancaires.

S'inscrivant dans l'objectif d'éclairer le public sur les missions et les activités de la Banque Centrale, le présent rapport fournit les chiffres-clés relatifs aux activités et aux performances des secteurs bancaire, de la microfinance et des établissements non bancaires ; leurs niveaux de maîtrise des risques encourus, ainsi que les actions réalisées pour leur supervision.



Au cours de l'année 2017, le secteur bancaire et celui de la microfinance sont demeurés résilients. En effet, les indicateurs clés de solidité financière, notamment ceux portant sur la solvabilité et la liquidité, étaient bien au-dessus des normes réglementaires, attestant ainsi la capacité à contenir les risques auxquels ils sont exposés. La surveillance prudentielle a consisté en l'évaluation de la solidité individuelle des établissements de crédit et des institutions de microfinance, par des contrôles sur pièces et sur place, en vue de veiller à la conformité au cadre réglementaire en vigueur, et surtout à la protection des déposants.

Avec la promulgation de la nouvelle loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, l'année 2017 a été cruciale pour la BRB. En effet, tout en tenant compte des bonnes pratiques en matière de supervision édictées par le Comité de Bâle, de l'intégration régionale du Burundi dans la Communauté Est-Africaine, et de l'état des lieux pour l'offre des services bancaires au Burundi, c'est un nouveau cadre légal qui est venu amorcer une refonte majeure des cadres réglementaires existants, et ce, pour tous les établissements assujettis. Ainsi, de nouveaux règlements, circulaires et directives ont été édictés. On peut citer, entre autres, la mise en place du cadre réglementaire pour les services financiers numériques, notamment, ceux offerts par les compagnies de téléphonie mobile.

Dans la mesure où le secteur financier est en perpétuelle mutation, nous terminons en rassurant que les actions et les réformes qui s'imposent vont poursuivre, pour avoir en tout temps, un dispositif de supervision moderne, permettant de mener à bien la mission de contrôle dévolue à la Banque Centrale.

Jean CIZA

Gouverneur

Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire

Le secteur bancaire burundais est composé de 12 établissements de crédit dont 10 banques commerciales et 2 établissements financiers. Le réseau bancaire est étendu sur le territoire

national avec 180 points de service. La plupart des agences et guichets se trouve en mairie de Bujumbura.

Tableau 1 : Chiffres-clés du secteur bancaire (montant en MBIF)

Indicateurs clés	Année			Variation en%	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Nombre d'établissements de crédit (en unités)	12	12	12	-	-
Nombre d'agences et guichets (en unités)	180	175	180	-2,8	2,9
Bilan	1 645 266,7	1 834 956,6	2 164 665,9	11,5	18,0
Comptes de trésorerie	382 971,1	625 047,0	922 558,9	63,2	47,6
Crédits	803 605,7	811 777,6	795 480,6	1,0	-2,0
Créances non performantes	144 088,6	166 939,3	115 782,5	15,9	-30,6
Provisions pour créances non performantes	113 005,0	147 255,2	92 574,3	30,3	-37,1
Dépôts de la clientèle	993 065,9	1 001 852,0	1 234 106,1	0,9	23,2
Produit Net Bancaire	144 720,8	154 710,0	180 111,1	6,9	16,4
Résultat net	25 348,5	23 215,9	37 018,3	-8,4	59,5
Fonds propres	240 219,0	265 744,0	285 218,5	10,6	7,3
Rendement des actifs (ROA) en %	1,5	1,3	1,7	-	-
Rendement des fonds propres (ROE) en %	10,6	8,7	13,0	-	-
Taux de provisionnement en %	78,4	88,2	80,0	-	-
Taux de détérioration du portefeuille crédit en %	17,9	20,6	14,6	-	-

Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

Au terme de l'exercice 2017, les emplois du secteur bancaire ont augmenté de 18 % par rapport à l'année 2016. Du côté des ressources, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 23,2 %. A contrario, le volume des crédits octroyés a baissé de 2 % la même année.

Pour ce qui est de la concentration bancaire, l'indice Herfindahl-Hirschman se situe entre 0,15 et 0,18 ; ce qui traduit un marché à un

niveau de concentration significatif avec des écarts très importants entre les quotes-parts des groupes homogènes.

De par l'évolution de la rentabilité et des autres indicateurs, le secteur bancaire a réalisé une bonne performance en 2017. En effet, le résultat net a augmenté de 59,5 % tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) et la rentabilité des actifs (ROA) ont respective-

ment progressé de 4,3 points pour se fixer à 13 % et de 0,4 points pour se fixer à 1,7 %.

Du point de vue solidité financière, le secteur bancaire est demeuré résilient. Les établissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et, les actifs pondérés aux risques liés à l'activité bancaire ayant faiblement progressé, les ratios de solvabilité ont été largement supérieurs aux limites réglementaires. Bien qu'étant toujours à un niveau élevé, la

qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire s'est également améliorée. En effet, le taux de détérioration du portefeuille s'est apprécié de 6 points pour se fixer à 14,6 % à fin 2017 contre 20,6 % à fin 2016.

Le taux de provisionnement des créances non performantes a par contre régressé de 8,2 points pour se fixer à 80 % à fin 2017 contre 88,2 % à fin 2016.

Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance

Avec 35 institutions de microfinance opérant sur un réseau de 270 points de services à fin 2017, le secteur de la microfinance a enregistré

une croissance considérable d'une année à l'autre.

Les principaux indicateurs du secteur de la microfinance se présentent comme suit :

Tableau 2 : Chiffres-clés du secteur de la microfinance (montant en MBIF)

Indicateurs d'activités	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Nombre des institutions de micro-finance (en unités)	32	33	35	3,1	6,1
Total Bilan net	203 852,1	231 416,9	288 219,7	13,5	25,5
Encours des crédits brut	114 627,6	144 407,3	184 154,4	26,0	27,5
Encours Crédits nets	109 516,8	139 881,0	179 223,3	27,7	28,1
Immobilisations nettes	16 082,9	17 273,4	18 080,6	7,4	4,7
Dépôts du public	111 211,3	126 746,3	164 387,7	14,0	29,7
Fonds Propres	65 641,1	76 109,3	90 476,8	15,9	18,9
Résultat Net	8 673,2	3 658,7	6 521,5	-57,8	78,2
Rentabilité des actifs (ROA) en %	4,3	1,6	2,3	-62,8	43,8
Rentabilité des fonds propres (ROE) en %	13,2	4,8	7,2	-63,6	50,0
PAR30 en %	9,8	6,5	5,7	-33,7	-12,3
Taux de provisionnement en %	45,6	47,9	47,3	5,0	-1,3

Source : BRB, reportings des IMF.

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, les emplois du secteur à fin 2017 ont augmenté de 25,5% par rapport à la situation de fin 2016, pour se fixer à 288 217,7 MBIF.

Au cours de la même période, les crédits à l'économie ont connu une croissance de 28,1% en passant de 144 407,3 MBIF à fin 2016 à 184 154,4 MBIF à fin 2017, avec une diminution de 0,8 points du taux de détérioration du portefeuille crédit. En outre, le taux de provisionnement a diminué de 0,6 points pour se fixer à 47,3 %.

Au niveau des ressources, il se remarque une augmentation des dépôts de 29,7 % enregistrée à fin 2017. Il en est de même pour la rentabilité des actifs et des fonds propres qui s'est accrue respectivement de 0,7 points et de 2,4 points à fin 2017. Les institutions de microfinance ont également renforcé leur assise financière matérialisée par l'accroissement des fonds propres de 18,9 %.

S'agissant de l'évolution du résultat, celui-ci a augmenté de 78,2 % pour s'établir à 6 521,5 MBIF, contre 3 658,7 MBIF à fin 2016.

Encadré 3 : Bref aperçu des établissements non bancaires

En 2017, les services financiers numériques étaient fournis par trois (3) compagnies de téléphonie mobile et quatre (4) banques commerciales.

Tableau 3 : Chiffres clés des établissements non bancaires et des autres établissements offrant des services de paiement

Etablissements	Nombre	Agents commerciaux	Nombre de transactions	Valeur des transactions (en MBIF)
Etablissements non-bancaires				
Compagnie de téléphonie mobile	3	12 213	6 185 009	144 251,2
Etablissements de Transferts Instantanés d'Argent (ETIA)	2	-	-	-
Bureaux de change	58	-	-	-
Autres établissements offrant des services de paiement				
Banques commerciales	4	686	190 276	18 357
Total	-	12 899	6 375 285	162 608,2

Source : BRB.

Jusqu'à fin 2017, des progrès importants ont été enregistrés sur la période de neuf (9) mois d'exercice dans la fourniture des services financiers numériques par les établissements susmentionnés. En effet, 6 375 285 transactions ont été effectuées pour une valeur de 162 608,2 MBIF à fin 2017, le nombre total des agents commerciaux intervenant

dans la fourniture des services financiers numériques étant de 12 899.

Quant aux bureaux de change, 58 étaient agréés par la BRB à fin 2017, et ces derniers sont essentiellement répartis dans les provinces frontalières avec une concentration de 76 % en mairie de Bujumbura.

Chapitre I :

PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES



I.1. Présentation du secteur bancaire

I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionnariat

Comme l'année précédente, le secteur bancaire burundais est composé, à fin 2017, de douze (12) établissements de crédit dont dix (10) banques commerciales et deux (2) établissements financiers.

Selon l'origine des capitaux, le secteur bancaire

burundais est composé d'établissements de crédit à capitaux locaux et ceux à capitaux étrangers. Parmi les établissements de crédit à capitaux locaux, il y a des établissements à capitaux mixtes et privés. Le tableau ci-dessous illustre cette situation.

Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'établissements de crédit

Etablissements de crédit	Années		
	2015	2016	2017
Banques (1)	10	10	10
Banques à capital mixte	3	3	3
Banques à capital privé local	2	2	2
Banques à capital privé étranger	5	5	5
Etablissements financiers (2)	2	2	2
Etablissements financiers à capital mixte	2	2	2
Total (1) + (2)	12	12	12

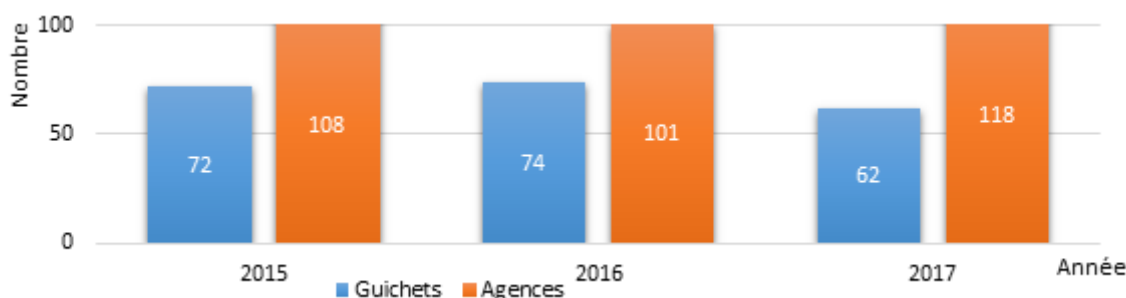
Source : BRB.

I.1.2. Réseau bancaire et indicateurs d'inclusion financière

Le nombre de points de services (sièges, agences et guichets) a augmenté de cinq (5) unités, passant de 175 à fin 2016 à 180 points de services à fin 2017. Le nombre d'agences des établisse-

ments de crédit est passé de 101 à 118 alors que celui des guichets est revenu de 74 à 62. Le graphique 1 illustre cette situation.

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire



Source : BRB.

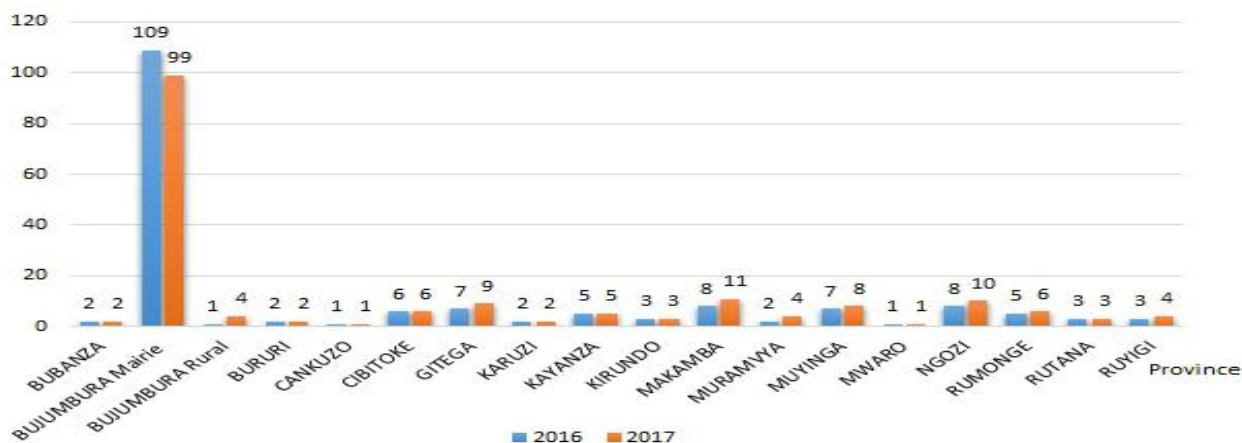
La densité bancaire, mesurée par le nombre d’habitants par point de service, s’est établie à environ 0,02 ‰ en 2017, soit 50 000 habitants par point de service.

Les points de service sont essentiellement concentrés dans la Mairie de Bujumbura avec

plus de la moitié à fin 2016 et à fin 2017 (voir le graphique 2).

Notons qu’en plus des points de services ci-haut évoqués, le nombre de guichets automatiques de billets (GAB) implantés dans tout le pays est passé de 96 à fin 2016 à 97 à fin 2017.

Graphique 2 : Répartition des points de services bancaires par province

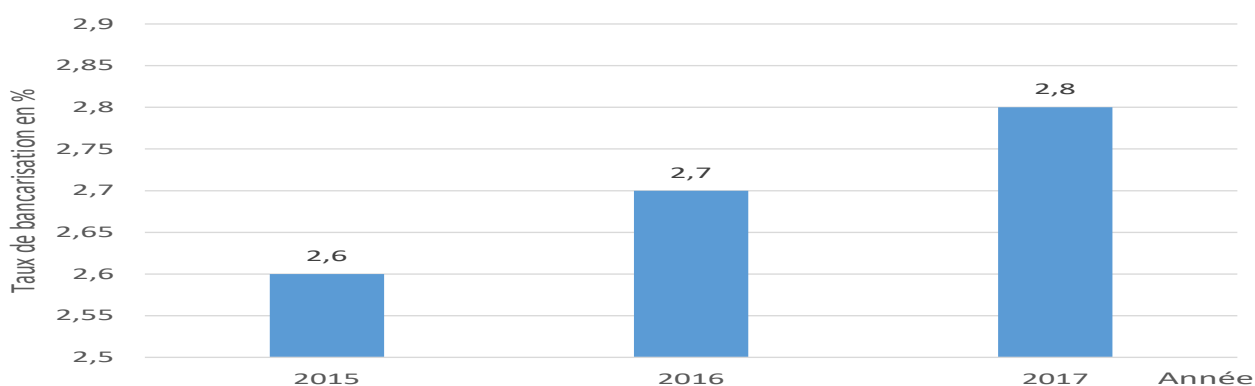


Source : BRB

Les points de services bancaires sont présents sur tout le territoire national malgré leur inégale répartition. Pour compléter cette information, le niveau de bancarisation¹ du pays exprimé à travers le graphique 3, donne une idée sur le degré de pénétration du système bancaire dans l’économie et renseigne sur le niveau de développement de l’offre des services financiers.

Le taux de bancarisation se définit comme étant le pourcentage de la population ayant accès aux services bancaires. Dans le présent rapport, nous avons considéré la population ayant un compte dans un établissement de crédit. Ainsi le degré de pénétration du système bancaire dans l’économie évolue faiblement avec un taux de 2,8 % à fin 2017 contre 2,7 % à fin 2016.

Graphique 3 : Evolution de la pénétration des services bancaires dans le pays



Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

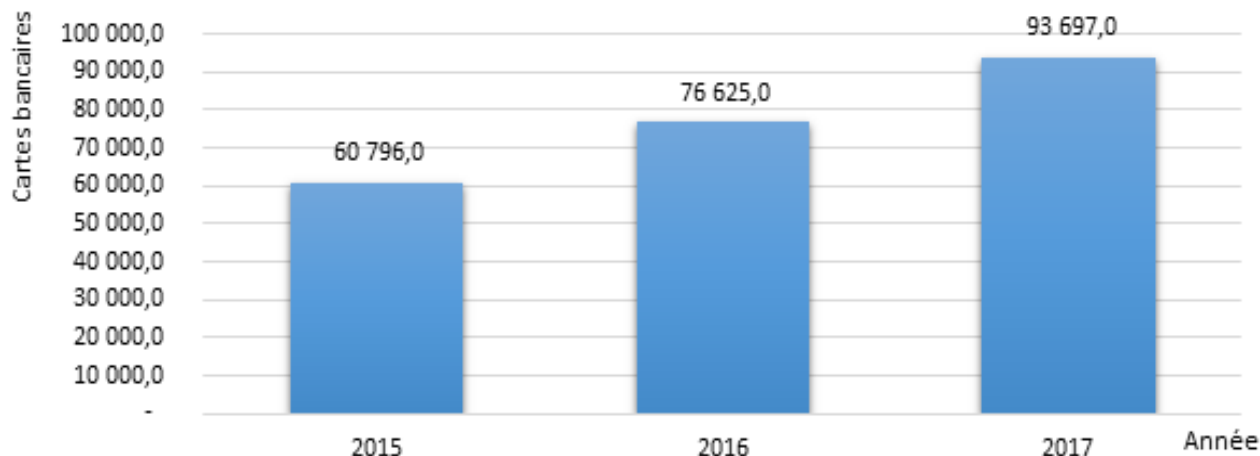
¹ Ne concerne que la population ayant accès aux services des établissements de crédit. Les données sur la population sont tirées du rapport des projections démographiques de l’ISTEEBU (2008-2030).

Les banques continuent de développer l'accès aux services bancaires en renforçant la banque basique par l'utilisation de la banque en permanence. En effet, comme l'illustre le graphique ci-dessous, le nombre de cartes bancaires émises par les banques jusqu'à fin 2017, a atteint 93 697, soit près de 17 072 cartes supplémen-

taires par rapport à l'année précédente (soit une croissance de 22,3 %).

En parallèle, l'élargissement du réseau s'est poursuivi avec l'installation d'un (1) seul GAB en 2017 pour atteindre 97, soit environ 1 GAB pour 100 000 habitants.

Graphique 4: Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation



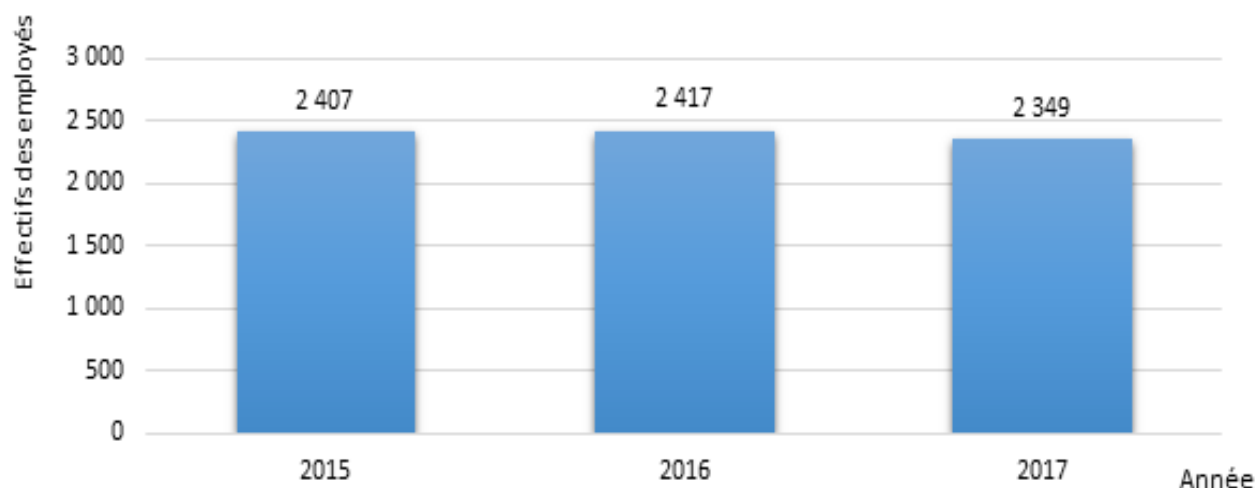
Source : BRB, reportings des banques commerciales.

1.1.3. Effectif des employés dans les établissements de crédit

L'effectif du personnel des établissements de crédit s'est établi, à fin 2017, à 2 349 employés contre 2 417 à fin 2016, soit une diminution de

2,8 %. Le graphique ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 5 : Evolution de l'effectif des employés des établissements de crédits



Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

I.1.4. Groupes homogènes et concentration du secteur bancaire

I.1.4.1. Groupes homogènes

Les groupes homogènes sont constitués selon la part en termes d'actif de chaque banque commerciale dans le total actif du secteur bancaire.

Les critères et les groupes homogènes du secteur bancaire burundais sont définis dans le tableau ci dessous.

Tableau 5 : Groupes homogènes selon les critères

Quote-part du total actif	Effectifs	Groupes homogènes
≥ 10%	3	Grandes banques
5% ≤ X < 10%	5	Banques moyennes
< 5%	2	Petites banques

Source : BRB, reportings des banques commerciales.

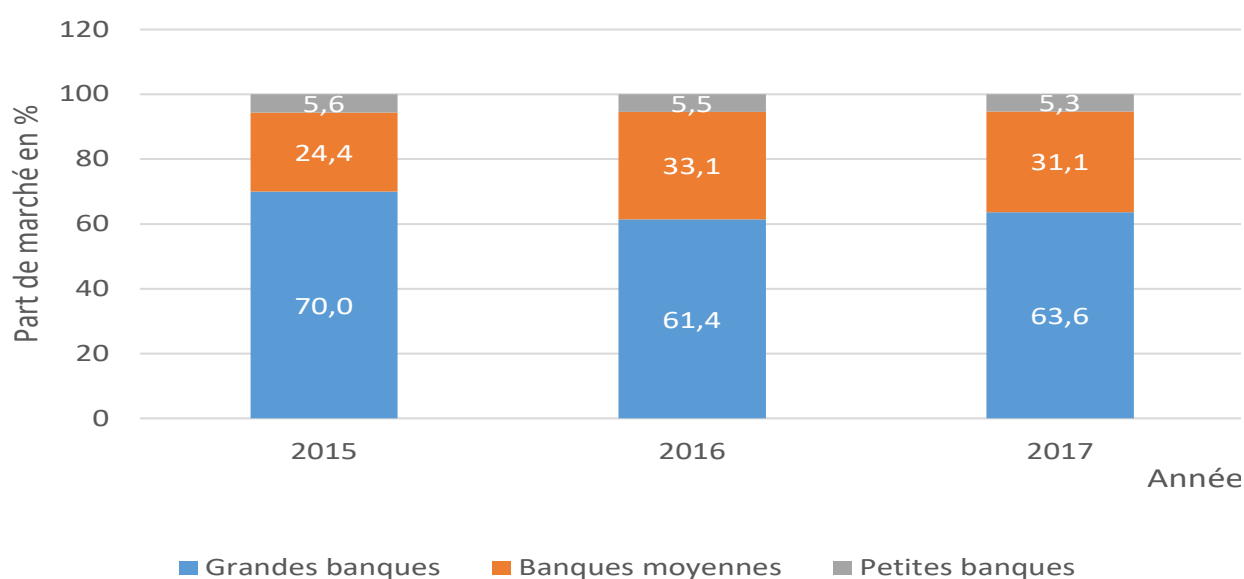
I.1.4.2. Concentration du secteur bancaire

I.1.4.2.1. Concentration des actifs

En termes de concentration des actifs, les trois grandes banques accaparent à elles seules 63,6% à fin 2017. Cette concentration était de 61,4 % à fin 2016, soit une augmentation de 2,2 points.

Celles des banques moyennes et petites banques ont connu de légères diminutions respectivement de 2,1 points et 0,2 points, pour se fixer à 31,1 % et 5,3 % sur la même période.

Graphique 6 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif



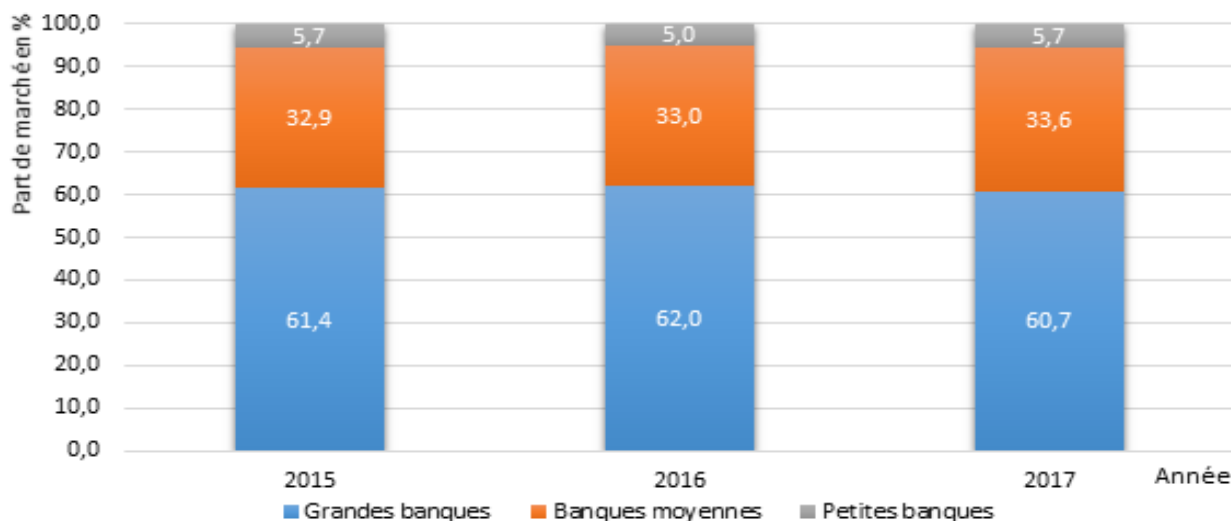
Source : BRB, reportings des banques commerciales.

I.1.4.2.2. Concentration des crédits

Concernant la concentration des crédits, la quote-part des grandes banques a connu une diminution de 1,3 points pour se fixer à 60,7 % à fin 2017, tandis que les banques moyennes et

petites banques ont vu leurs parts de marché légèrement augmenté respectivement de 0,6 et 0,7 points, pour se fixer à 33,6 % et 5,7 % à fin 2017.

Graphique 7 : Répartition et évolution de la concentration des crédits



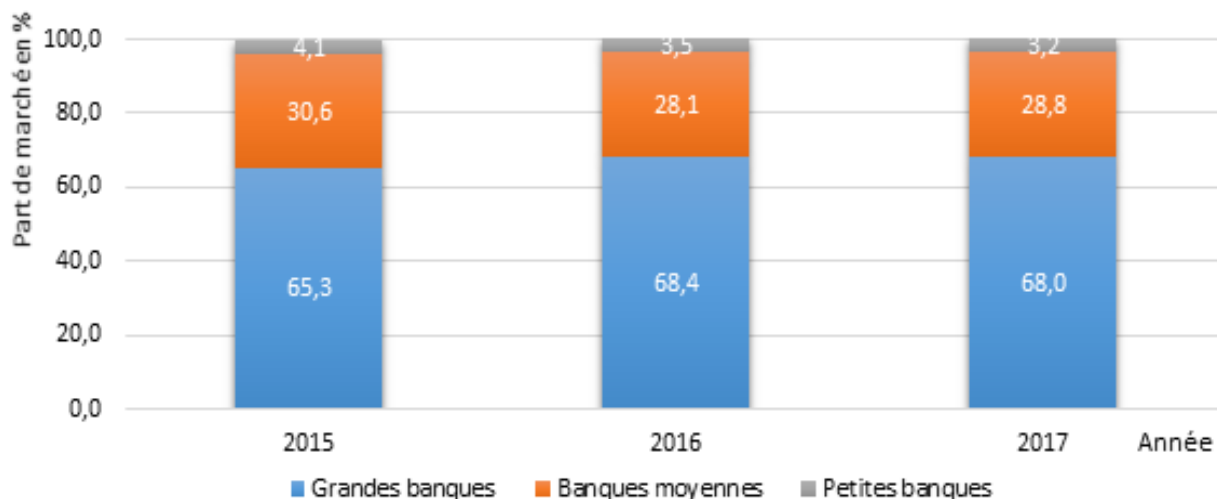
Source : BRB, reportings des banques commerciales

I.1.4.2.3. Concentration des dépôts

Au niveau de la concentration des dépôts, la part des banques moyennes a augmenté de 0,7 points pour se fixer à 28,8 %, tandis que celles

des grandes et petites banques ont régressé respectivement de 0,4 et 0,3 points pour se fixer à 68 % et 3,2 % à fin 2017.

Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts

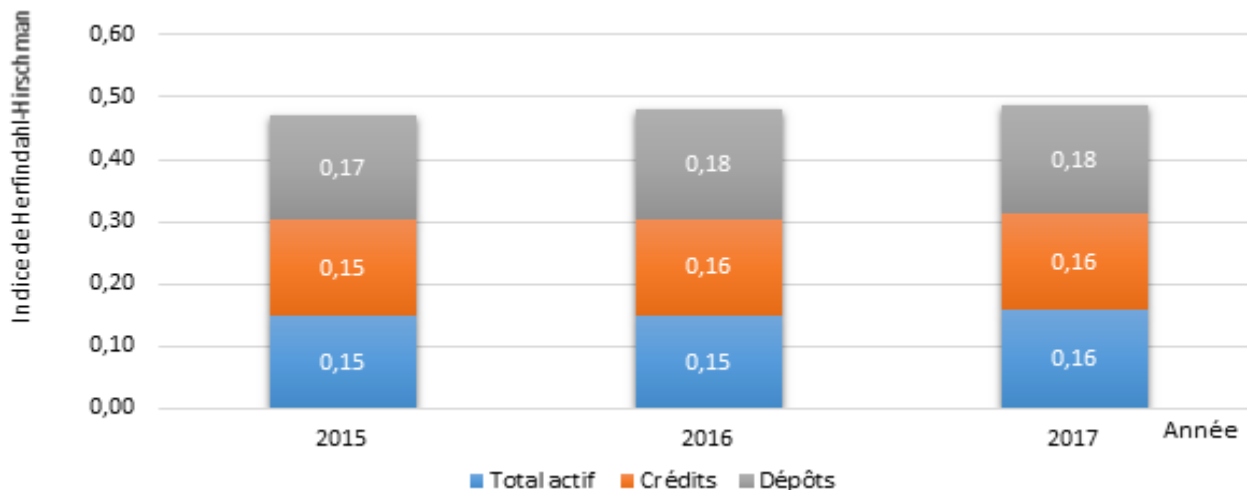


Source : BRB, reportings des banques commerciales

I.1.4.2.4. Indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman est donné par la somme des carrés des parts de marché des firmes d'un secteur ou d'un marché donné.

Graphique 9 : Indice Herfindahl-Hirschman



Source : BRB, reportings des banques commerciales.

Le niveau de concentration du secteur bancaire mesuré par le total des actifs, des crédits et des dépôts se situe entre 0,15 et 0,18. Un tel niveau de concentration traduit un marché bancaire à

un niveau de concentration significatif. Autrement dit, il y a des écarts très importants entre les quotes-parts des groupes homogènes.

I.2. Présentation du secteur de la Microfinance et des Etablissements non bancaires

I.2.1. Présentation du secteur de la Microfinance

Conformément aux dispositions du Décret n° 100/203 du 22 juillet 2006 portant réglementation des établissements de microfinance, ces derniers sont regroupés en trois catégories, à savoir :

- la première catégorie qui regroupe les coopératives d'épargne et de crédit ou mutuelles d'épargne et de crédit, qui sont des groupements de personnes, sans but lucratif, fondés sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de leurs membres et de leur consentir du crédit ;
- la deuxième catégorie qui regroupe les entreprises de microfinance qui sont des sociétés anonymes offrant des services financiers au grand public mais n'ayant pas le statut de banque ou d'établissement financier tel que défini par la loi bancaire n° 1/017 du 23 octobre 2003 ;
- la troisième catégorie qui regroupe les programmes de micro-crédit qui sont les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Associations sans But Lucratif (ASBL), les projets et les autres programmes accordant des crédits à leurs clientèles.

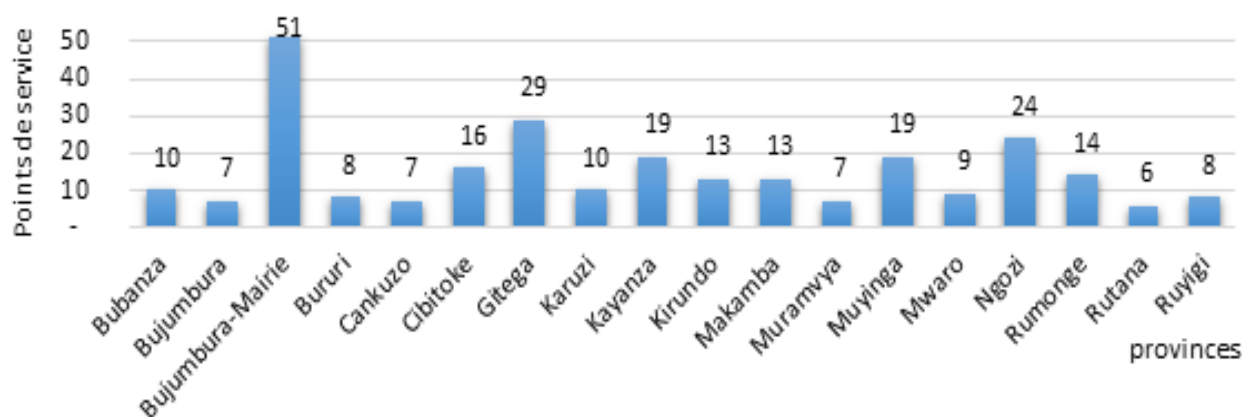
A fin 2017, le secteur de la microfinance burundais comprend 35 institutions de microfinance (IMF), dont 16 coopératives d'épargne et de crédit, 18 entreprises de microfinance et 1 programme de micro crédit.

Le secteur de la microfinance enregistre un dynamisme qui est, en partie, à l'origine de sa croissance au Burundi depuis l'instauration du cadre légal et réglementaire de la microfinance, il y a plus d'une décennie. Cette expansion s'est traduite par une augmentation des principaux

indicateurs d'accès.

En effet, le nombre d'IMF agréées a augmenté passant de 33 à fin 2016, à 35 à fin 2017, au moment où celui des points de service autorisés a varié de 265 à 270. Cet accroissement a participé considérablement à l'accès de la population aux services bancaires, surtout celle exclue du circuit bancaire classique. Toutefois, la plupart de ces points de service sont concentrés dans la Mairie de Bujumbura, comme illustré par le graphique ci-dessous :

Graphique 10 : Nombre de points de services à fin 2017



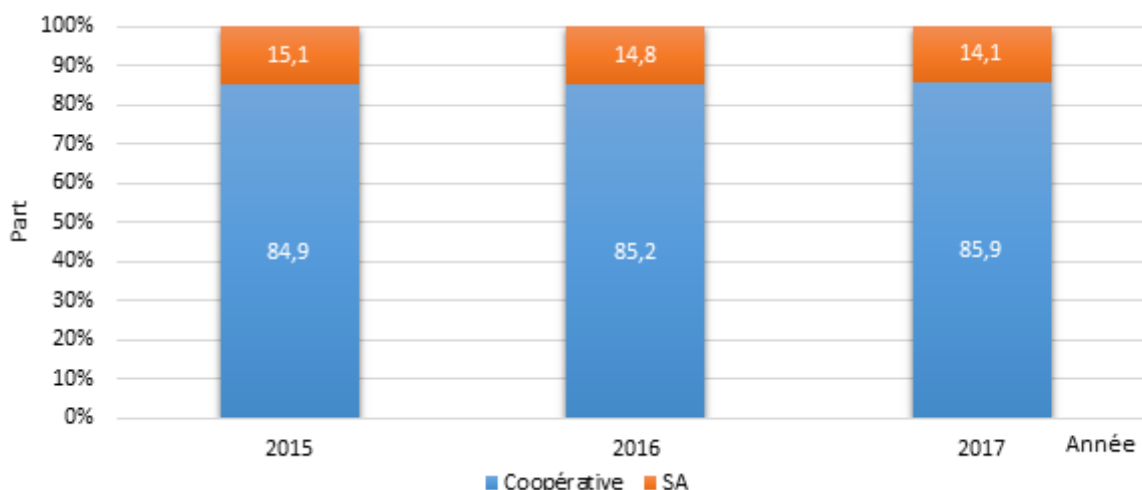
Source : BRB.

I.2.1.1. Concentration de l'activité des IMF

A fin 2017, les coopératives d'épargne et de crédit dominent le secteur de la microfinance en termes d'actif, avec 85,9 % des actifs du secteur. La catégorie des sociétés anonymes représente quant à elle, 14,1 % des actifs du secteur.

S'agissant de la part des IMF prises individuellement, la FENACOBU qui est une structure faîtière ; avec ses 106 COOPECS implantées dans le pays, domine le secteur de la microfinance burundais avec 31,1 % des actifs.

Graphique 11 : Concentration des actifs par catégories d'IMF

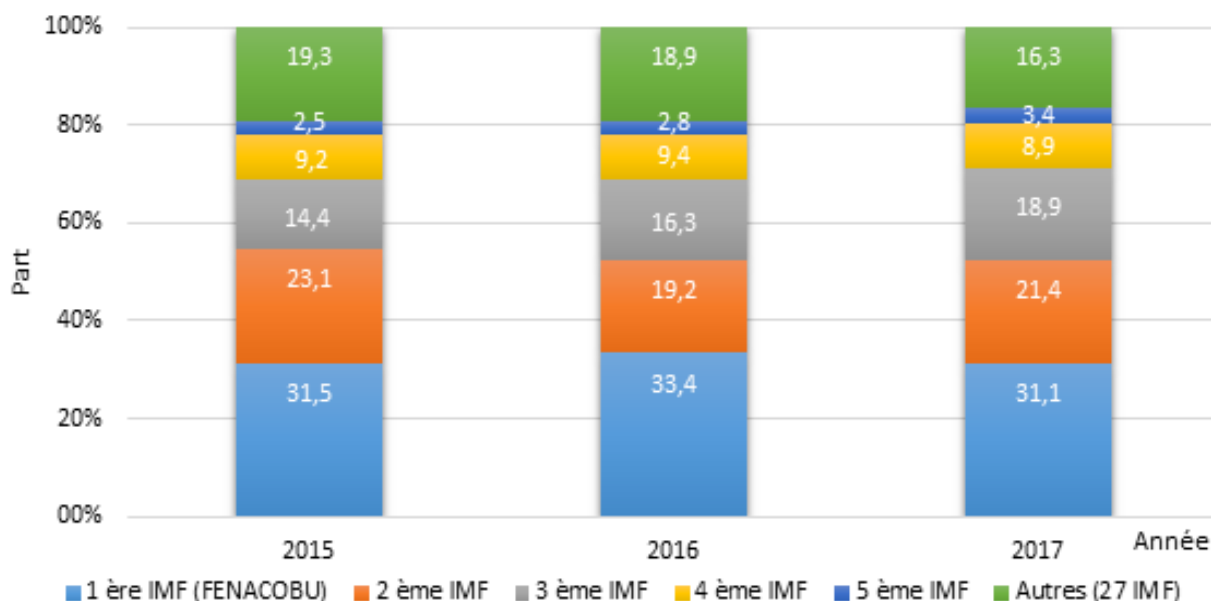


Source : BRB, reportings transmis par les IMF

En outre, il s'observe une concentration des actifs du secteur au niveau de cinq (5) principales IMF, classées selon leurs volumes d'activité,

qui s'accaparent 83,7 %, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 12 : Répartition et évolution de la concentration des actifs



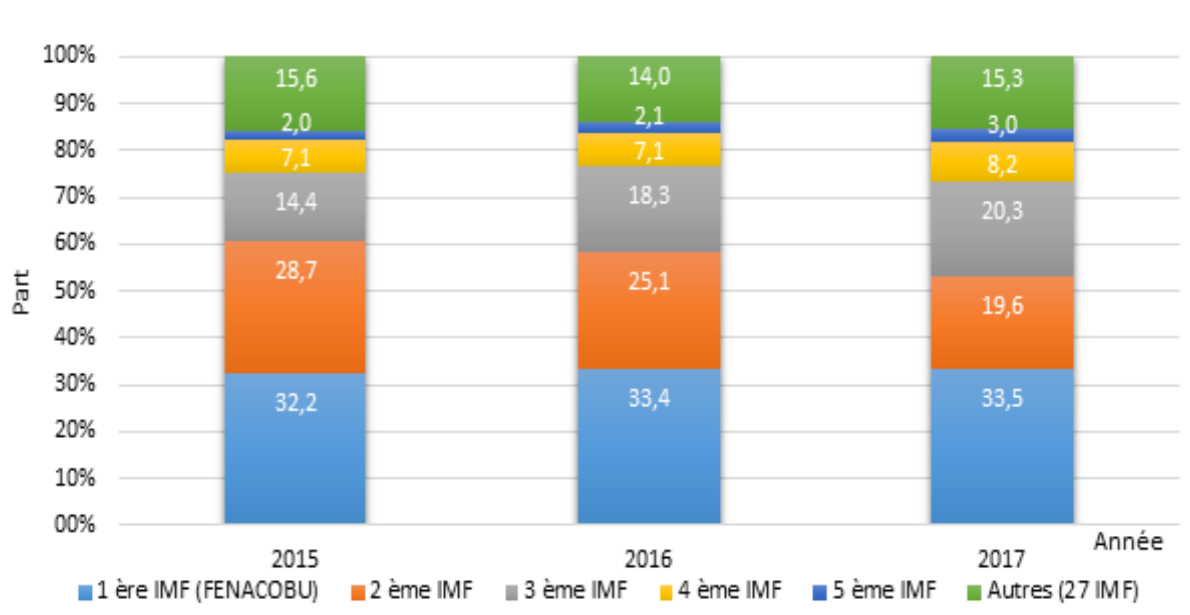
Source : BRB, reportings transmis par les IMF

I.2.1.2. Concentration des crédits

S'agissant de la distribution des crédits, nonobstant une baisse de 1,3 points de concentration des crédits, celle-ci demeure relativement éle-

vée. En effet, la part de 5 principales IMF se situe à 84,7 % du total des crédits, contre 86 % à fin 2016, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 13 : Répartition et évolution de la concentration des crédits

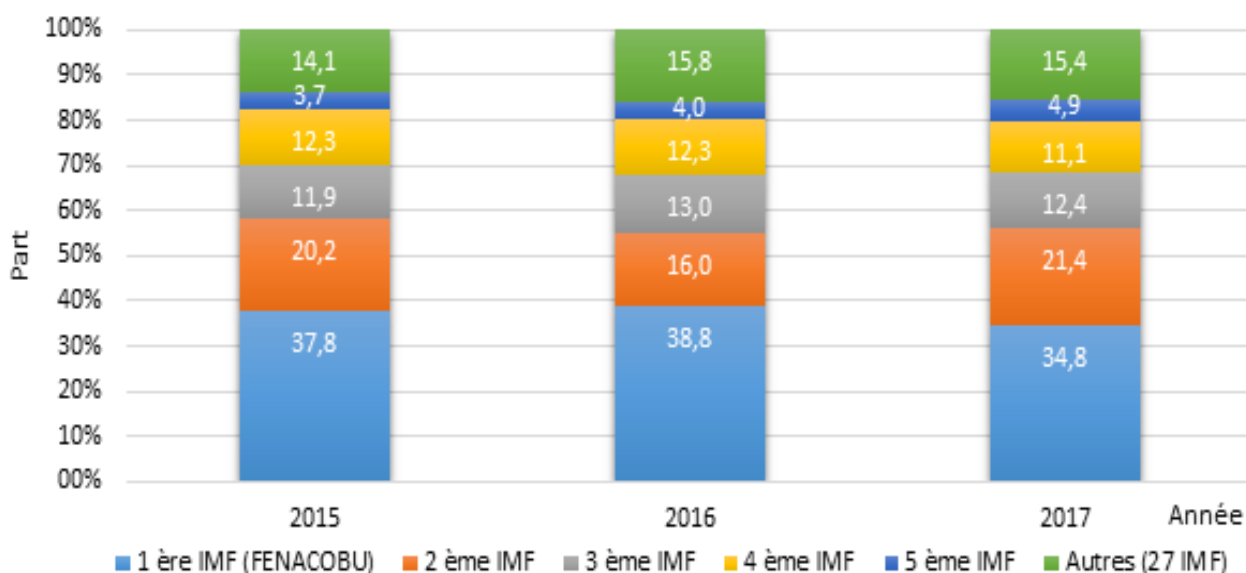


Source : BRB, reportings transmis par les IMF

I.2.1.3. Concentration des dépôts

Les dépôts des IMF sont concentrés au niveau des dépôts du secteur de la microfinance à fin des cinq (5) principales IMF qui totalisent 84,6% 2017.

Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts



Source : BRB, reportings transmis par les IMF

De par le graphique ci-haut, la FENACOBU s'accapare 34,8 % des dépôts du secteur, la part des quatre autres principales IMF étant de 49,8 %.

Le reste des IMF se partagent 15,4 % de la totalité des dépôts du secteur.

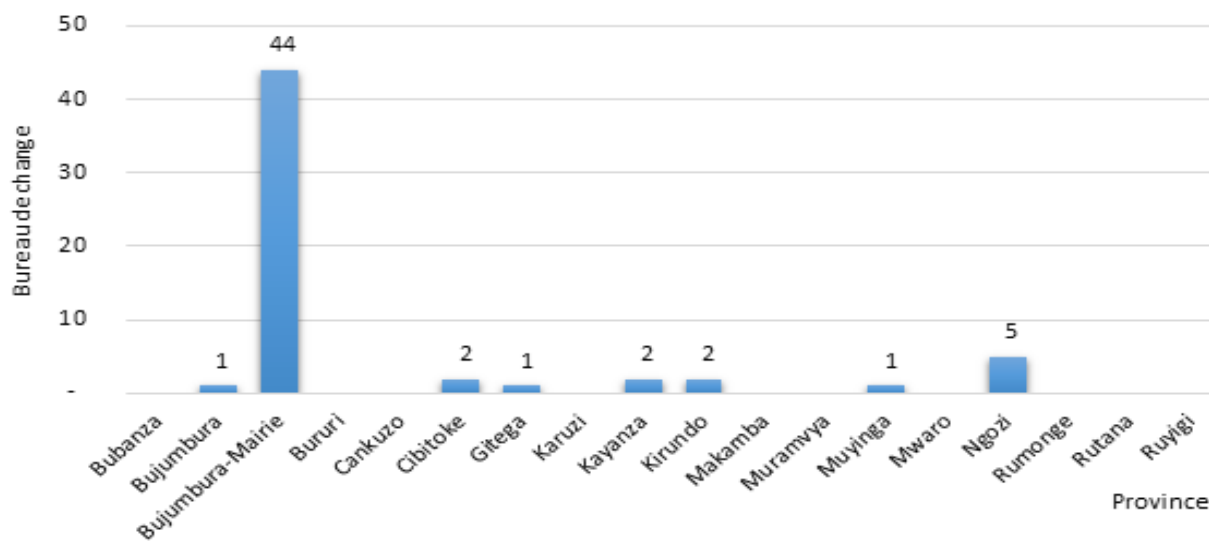
I.2.2. Présentation des Etablissements non bancaires

Les établissements non bancaires sont constitués par les bureaux de change et les établissements de paiement, tel que définis par la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires.

I.2.2.1. Bureaux de change

A fin 2017, cinquante-huit (58) bureaux de change sont opérationnels. Ils sont essentiellement répartis dans les provinces frontalières avec aussi une grande concentration en Mairie de Bujumbura.

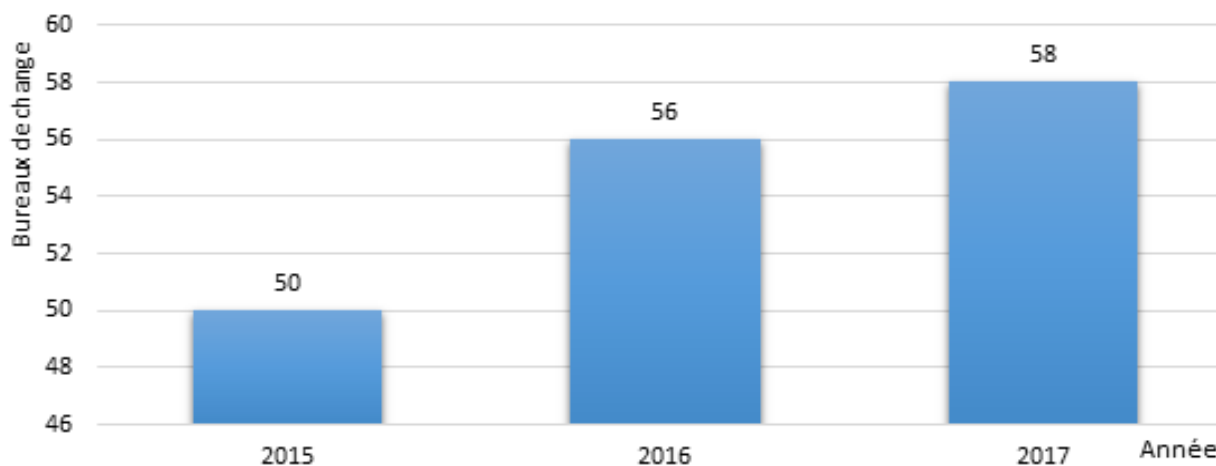
Graphique 15 : Répartition des bureaux de change par province en 2017



Source : BRB.

L'évolution des bureaux de change depuis 2015 est illustrée par le graphique ci-dessous.

Graphique 16 : Evolution du nombre des bureaux de change



Source : BRB

I.2.2.2 Etablissements de paiement

Au cours de l'année 2017, la BRB a poursuivi son objectif d'accroître l'accès aux services financiers pour toute la population, surtout celle marginalisée par le secteur financier classique, en accompagnant les innovations relatives aux services financiers numériques.

Ainsi, la Banque de la République du Burundi a édicté deux (2) Règlements relatifs respectivement aux services de paiement et aux activités

des établissements de paiement, et aux activités des Agents commerciaux en opérations de banque et des services de paiement en vertu desquels trois (3) sociétés de télécommunication et quatre (4) banques commerciales, ont été autorisées à offrir les services de paiement, marquant un tournant stratégique pour le fonctionnement et la supervision des établissements de paiement.



Chapitre II :

ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES



II.1. Activité et performance des établissements de crédit

II.1.1. Activité des établissements de crédit

A fin 2017, le volume de l'activité bancaire, appréhendé par le total du bilan, a connu une croissance de 18 %. Il est ainsi passé de 1 834 956,6 MBIF à fin 2016 à 2 164 665,9 MBIF à fin 2017.

II.1.1.1. Emplois du secteur bancaire

L'évolution des emplois est essentiellement reflétée au niveau des placements en titres du Trésor et des avoirs à la Banque Centrale, qui ont augmenté respectivement de 46,9 % et 65 %. Les avoirs en caisse et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont aussi augmenté respectivement de 3,5 % et 71,6 %. Par contre, les créances sur la clientèle ont baissé de 2 %.

Tableau 6 : Principaux emplois des établissements de crédit

Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Caisse en MBIF	41 002,0	48 070,9	49 771,7	17,2	3,5
B.R.B. en MBIF	87 159,8	138 987,5	229 296,6	59,5	65,0
Créances sur les établissements de crédit et assimilés en MBIF	111 438,8	51 031,4	87 582,5	-54,2	71,6
Créances sur la clientèle en MBIF	803 605,7	811 777,6	795 480,6	1,0	-2,0
Titres du Trésor en MBIF	254 809,3	437 988,6	643 490,6	71,9	46,9
Autres ² en MBIF	347 251,1	347 100,6	359 043,9	0,0	3,4
Total emplois	1 645 266,7	1 834 956,6	2 164 665,9	11,5	18,0

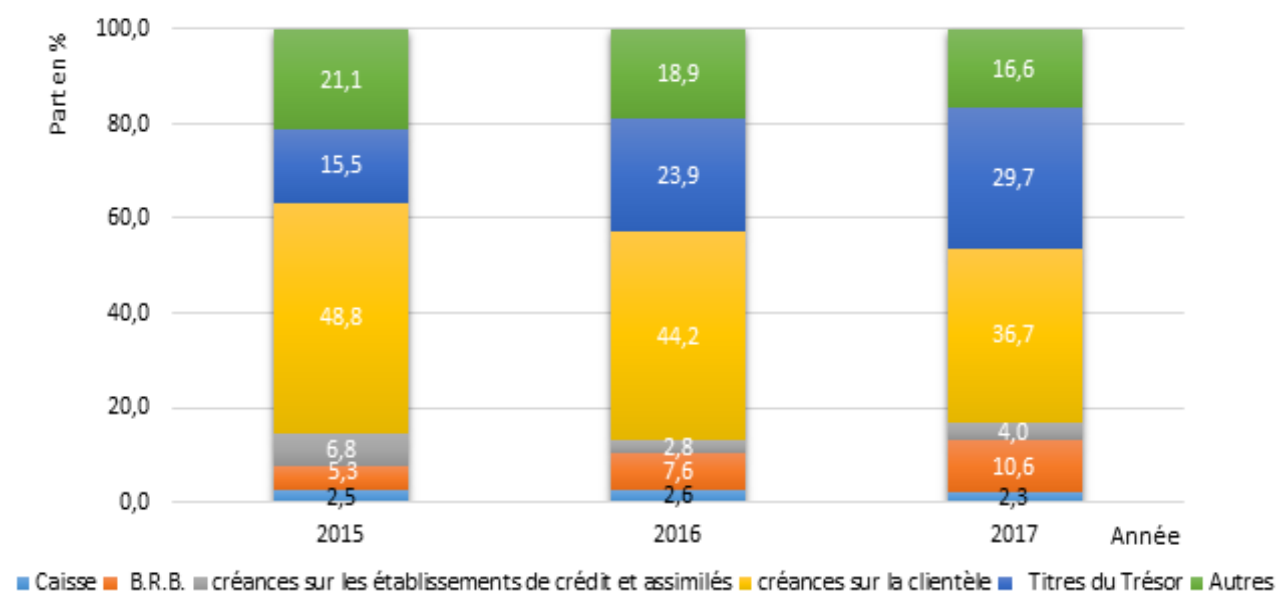
Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

A fin 2017, la part des créances sur la clientèle dans les emplois a baissé de 7,5 points pour se fixer à 36,7 % ; et celle des titres du Trésor a augmenté de 5,8 points pour se fixer à 29,7 %. Sur

la même période, la part des avoirs à la BRB et celle des créances sur les établissements de crédit et assimilés ont augmenté respectivement de 3 points et 1,2 points, pour se fixer respectivement à 10,6 % et à 4 %.

² La rubrique « autres » est composée principalement des valeurs immobilisées et les comptes de régularisation.

Graphique 17 : Structure des emplois des établissements de crédit



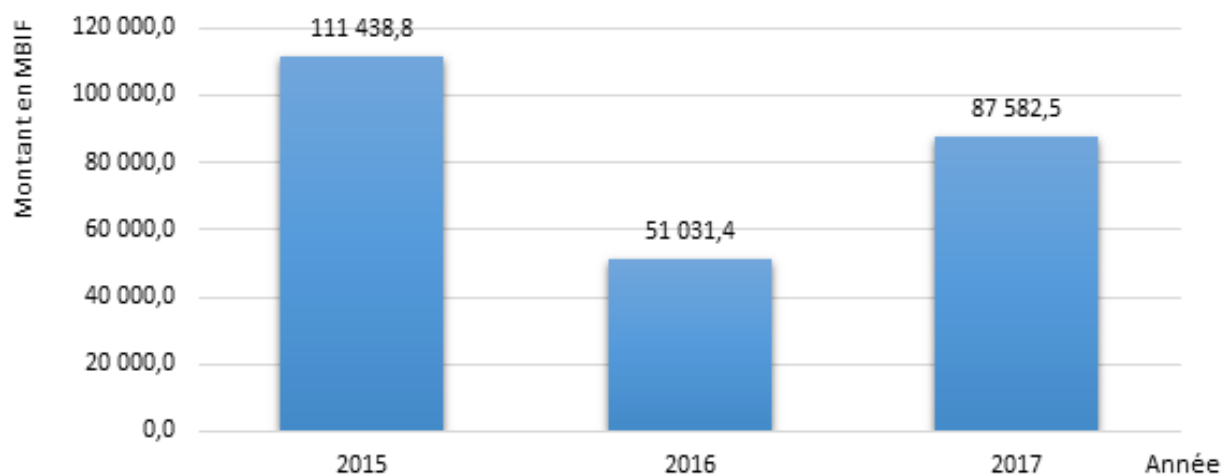
Source : BRB, reportings des établissements de crédit

II.1.1.1.1. Evolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 71,6 %, variant de 51 031,4 MBIF à fin 2016 à

87 582,5 MBIF à fin 2017. Le graphique ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 18: Evolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés

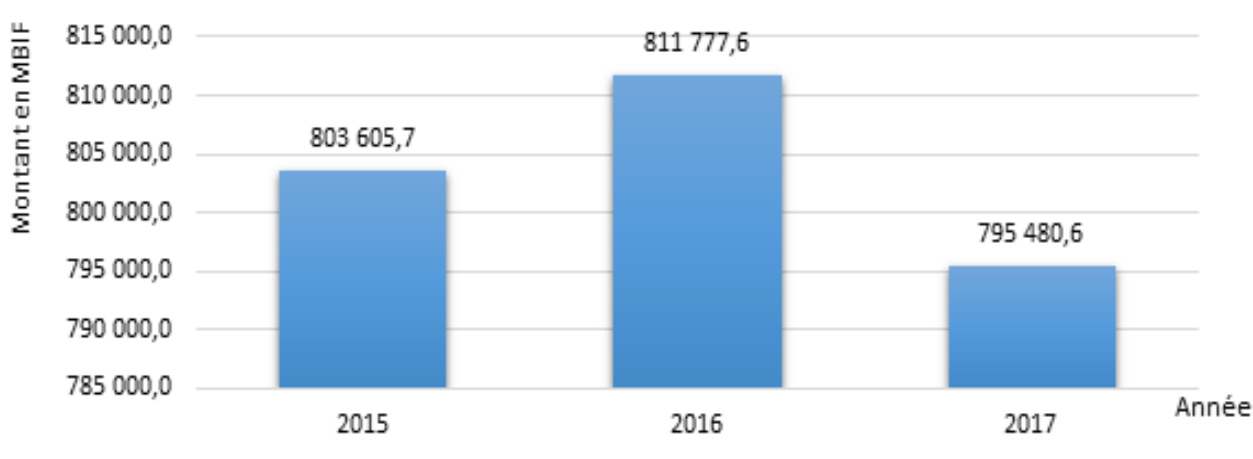


Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.1.1.2. Evolution des créances sur la clientèle

Les créances à la clientèle ont baissé de 2 %, revenant de 811 776,6 MBIF à fin 2016 à 795 480,6 MBIF à fin 2017.

Graphique 19 : Evolution des créances sur la clientèle



Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.1.1.3. Structure des crédits par terme.

Le secteur bancaire burundais distingue les crédits à court, à moyen et à long terme. Ces termes se définissent comme suit :

- crédits à court terme : crédit à échéance \leq à 2 ans ;
- crédits à moyen terme : crédit à échéance $>$ à 2 ans \leq 5 ans ;

- crédits à long terme : crédit à échéance $>$ à 5 ans.

Comme en 2016, les établissements de crédit ont privilégié les crédits à court terme en 2017, qui s'accaparent toujours de plus de la moitié du portefeuille crédit.

Tableau 7: Structure des crédits par terme en MBIF

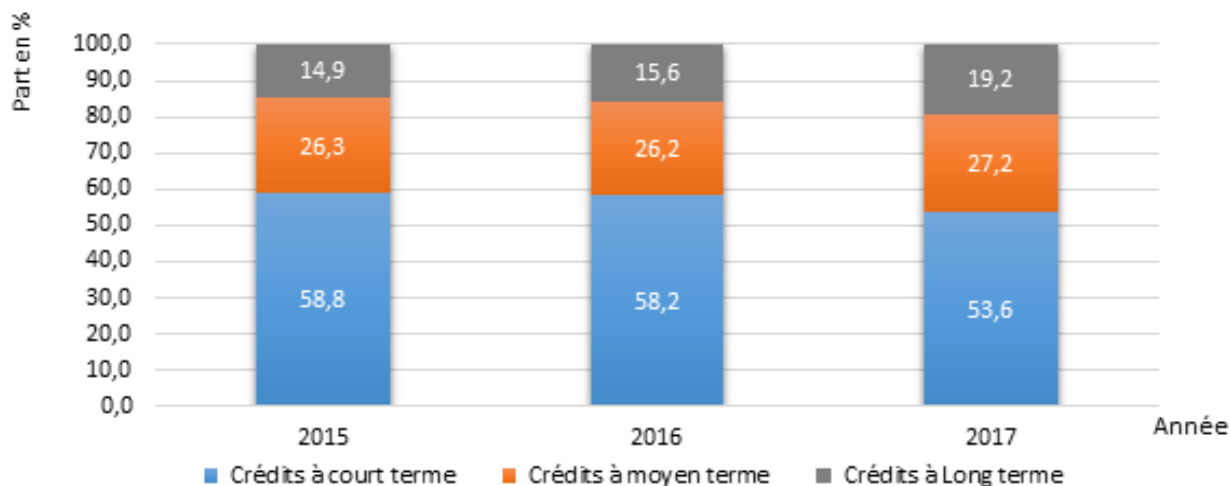
Rubrique	Année		
	2015	2016	2017
Crédits à court terme	472 698,8	472 440,0	426 272,4
Crédit à moyen terme	211 521,5	212 878,9	216 175,2
Crédits à long terme	119 385,5	126 458,7	153 033,0
Total	803 605,7	811 777,6	795 480,6

Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

La part de l'encours des crédits à court terme dans le total des crédits a reculé de 4,6 points se fixant à 53,6 % à fin 2017 contre 58,2 % à fin 2016. L'encours des crédits à moyen terme est resté presque inchangé. Leur part dans le total des crédits a augmenté de 1 point, pour se fixer

à 27,2 % à fin 2017. La part des crédits à long terme a augmenté de 3,6 points pour se fixer à 19,2 % du total crédit contre 15,6 % à fin 2016. En termes de montants bruts, ils sont passés de 126 458,7 MBIF à fin 2016 à 153 033 MBIF à fin 2017.

Graphique 20 : Structure des crédits par terme



Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.1.1.4. Structure des crédits par secteur d'activité

Comme le montre le tableau ci-dessous, à fin 2017, le secteur commerce occupe la première position dans le total des crédits du secteur avec 28,3 % ; les divers viennent en deuxième position avec 26,8 %. Les secteurs habitat et in-

dustrie ont également des quotes-parts importantes avec respectivement 13,4 % et 10,6 % du total crédit, tandis que le reste des secteurs ne représentent que 20,9 %.

Tableau 8 : Répartition des crédits par secteurs d'activités élargis (montant en MBIF)

Secteurs d'activité élargis	Année			Part en %		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Habitat	78 983,9	92 849,1	106 612,4	9,8	11,4	13,4
Hôtels	30 660,7	28 094,6	22 336,9	3,8	3,5	2,8
Autres Constructions	37 388,1	31 920,9	28 299,2	4,7	3,9	3,6
Industrie	119 717,9	93 114,2	84 716,4	14,9	11,5	10,6
Commerce	233 260,2	239 834,2	225 064,2	29,0	29,5	28,3
Tourisme	29 212,5	30 036,4	25 177,8	3,6	3,7	3,2
Agriculture	24 451,7	25 379,8	18 013,7	3,0	3,1	2,3
Artisanat	698,4	510,6	863,6	0,1	0,1	0,1
Café	20 693,0	8 714,2	14 984,5	2,6	1,1	1,9
Thé	0,5	1 586,8	6 555,5	0,0	0,2	0,8
Mines et carrières	12,7	66,4	494,5	0,0	0,0	0,1
Transport	11 526,0	36 001,3	36 777,2	1,4	4,4	4,6
Éducation	2 069,1	3 203,7	2 551,5	0,3	0,4	0,3
Santé	11 220,0	7 836,8	7 235,4	1,4	1,0	0,9
Pêche	742,1	2 371,7	2 591,9	0,1	0,3	0,3
Divers	202 969,0	210 256,6	213 205,9	25,3	25,9	26,8
Total	803 605,8	811 777,3	795 480,6	100,0	100,0	100,0

Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.1.1.5. Placements financiers des établissements de crédit

Le portefeuille titres des établissements de crédit est essentiellement constitué par des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (titres du Trésor). Les actifs financiers disponibles à la vente sont insignifiants.

Tableau 9 : Evolution et ventilation des placements financiers des établissements de crédit

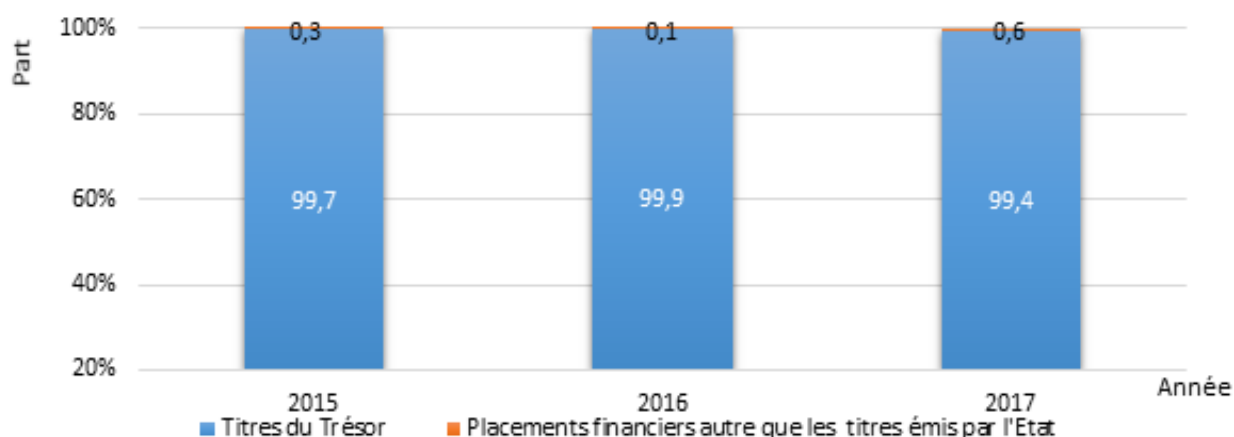
Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Titres du Trésor en MBIF	254 809,0	437 988,5	643 490,6	71,9	46,9
Titres de participation en MBIF	679,6	574,5	4 133,6	-15,5	619,5
Total	255 488,9	438 563,1	647 624,2	71,7	47,7

Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

L'encours du portefeuille titres des établissements de crédit a augmenté de 47,7 %, en passant de 438 563,1 MBIF à fin 2016 pour se fixer à 647 624,2 MBIF à fin 2017. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse de 46,9 % des placements en titres du Trésor.

Les titres du Trésor représentent 99,4 % du portefeuille global des titres et 29,7 % des emplois bancaires à fin 2017, contre respectivement 99,9 % et 23,9 % l'année précédente. Les autres placements financiers ne représentent que 0,6 % et sont constitués exclusivement par des titres de participation.

Graphique 21 : Ventilation des placements financiers des établissements de crédit



Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.1.2. Ressources du secteur bancaire

En glissement annuel, et comme le montre le tableau ci-dessous, les ressources du secteur bancaire ont augmenté de 18 %. Les dépôts de la clientèle demeurent la principale ressource des établissements de crédit, avec une quote-part de 57 % à fin 2017.

Ces dépôts ont augmenté de 23,2 % par rapport à l'année 2016. Toutefois, en dépit de cette pro-

gression positive, les banques ont accru leur recours au refinancement de la Banque Centrale à hauteur de 93,9 %, avec un encours de 160 080,4 MBIF à fin 2017 contre 82 559,1 MBIF à fin 2016.

Les dettes auprès des établissements de crédit et assimilés ont faiblement suivi cette allure positive, en enregistrant une hausse de 6,9 % sur la même période.

Tableau 10 : Principales ressources des établissements de crédits (montant en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/ 2016	2016/ 2017
Refinancement auprès de la B.R.B.	14 503,5	82 559,1	160 080,4	469,2	93,9
Dettes auprès des établissements de crédit et assimilés	113 349,7	139 802,9	149 478,6	23,3	6,9
Dépôts de la clientèle	993 065,9	1 001 852,0	1 234 106,1	0,9	23,2
Autres ³	524 347,6	610 742,6	621 000,8	16,5	1,7
Total ressources	1 645 266,7	1 834 956,6	2 164 665,9	11,5	18,0

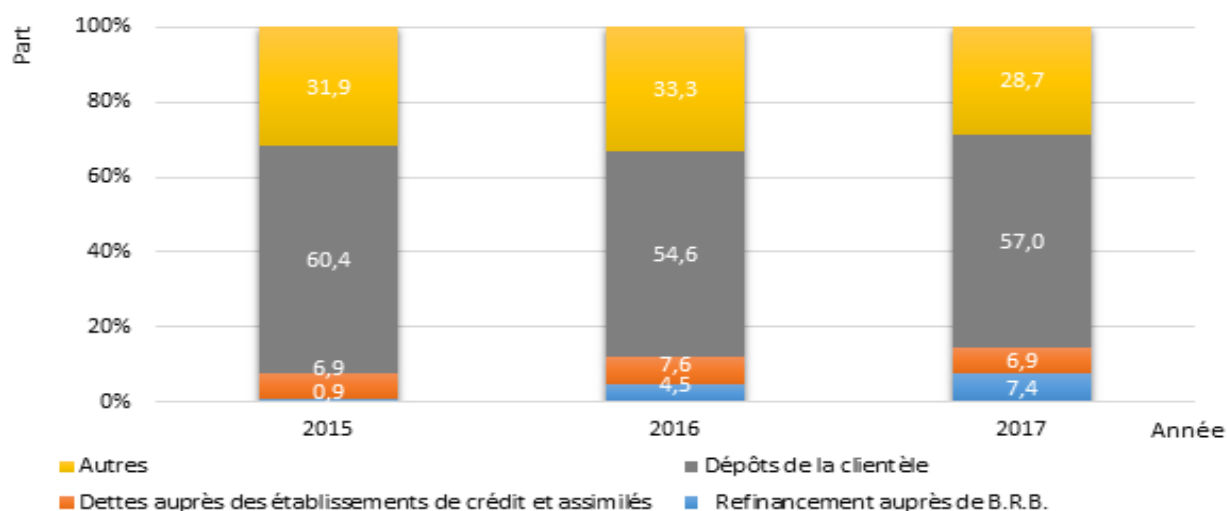
Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

La part des interventions de la Banque Centrale dans le total des ressources des établissements

de crédit a augmenté de 2,9 points pour se fixer à 7,4 % à fin 2017.

³ La rubrique « autres » est composée des engagements du marché interbancaire, les soldes créditeurs divers et régularisations, les provisions pour risques et charges, et les capitaux propres et réserves.

Graphique 22 : Structure des ressources des établissements de crédit

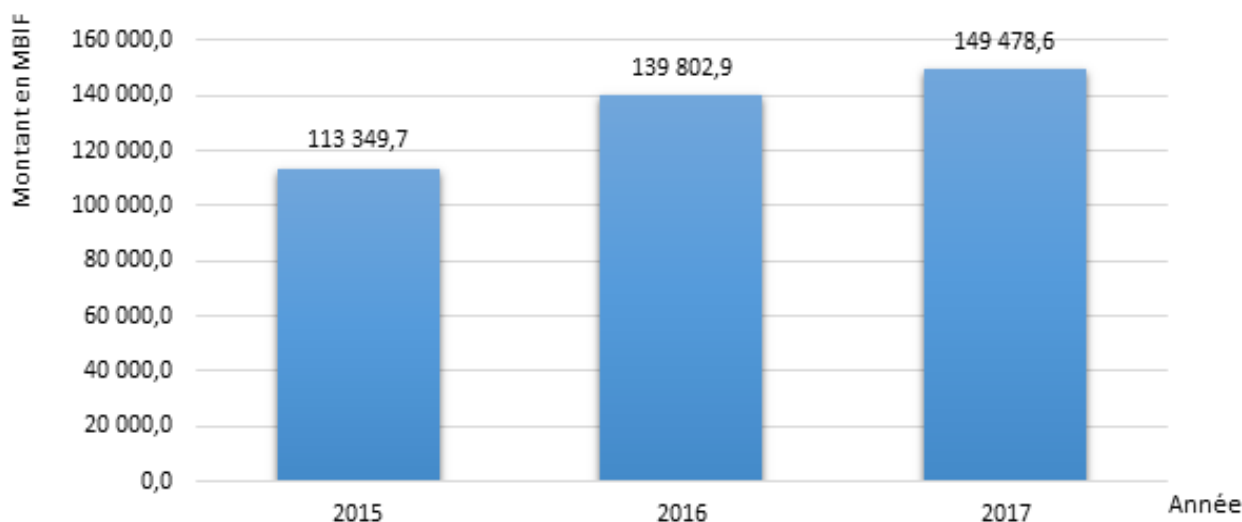


Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.1.2.1. Ventilation des dettes auprès des établissements de crédit et assimilés

De fin 2016 à fin 2017, les dettes auprès des établissements de crédit et assimilés ont connu une hausse de 6,9 %. Ainsi, ces dettes s'élèvent respectivement à 139 802,9 MBIF à fin 2016 et à 149 478,6 MBIF à fin 2017.

Graphique 23 : Evolution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés.

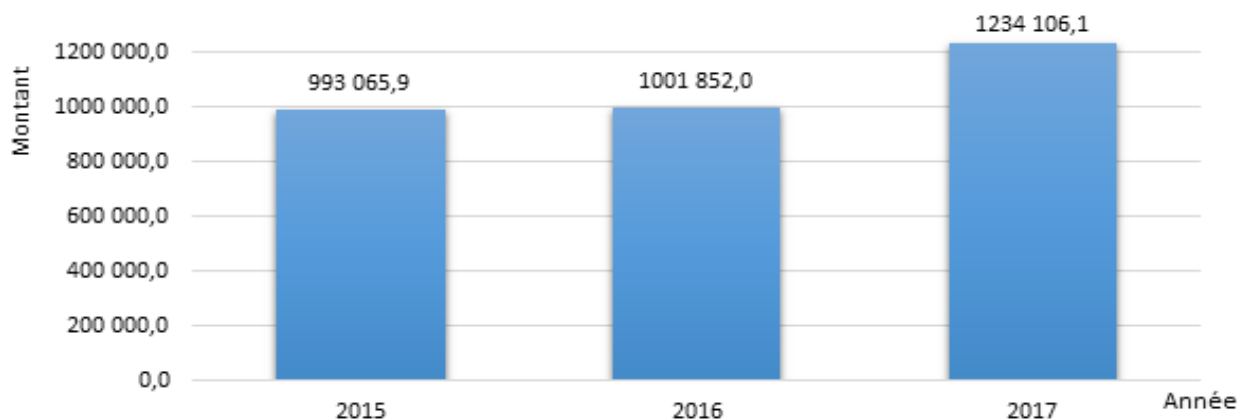


Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.1.2.2. Evolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté à hauteur de 23,2 % passant ainsi de 1 001 852,0 MBIF à fin 2016 à 1 234 106,1 MBIF à fin 2017.

Graphique 24 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF



Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.1.2.3. Structure des dépôts de la clientèle par terme

Le secteur bancaire burundais distingue les dépôts à court, à moyen et à long terme. Ces termes se définissent comme suit :

- dépôts à court terme : dépôts à échéance ≤ à 2 ans ;
- dépôts à moyen terme : dépôts à échéance > à 2 ans ≤ 5 ans ;

- dépôts à long terme : dépôts à échéance > à 5 ans.

En 2017, tout comme en 2016, la quasi-totalité des dépôts de la clientèle des établissements de crédit sont des dépôts à court terme avec plus de 90 % du total dépôts.

Tableau 11 : Structure des dépôts de la clientèle par terme en MBIF

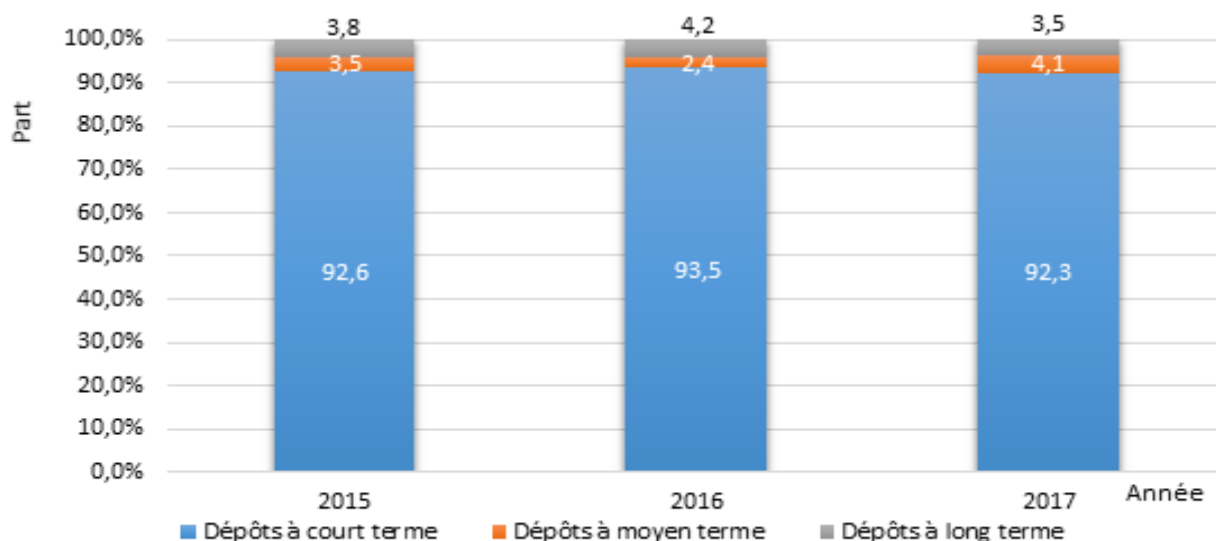
Rubrique	Année		
	2015	2016	2017
Dépôts à court terme	919 763,1	936 376,0	1 139 572,8
Dépôts à moyen terme	35 177,7	23 636,3	50 820,5
Dépôts à long terme	38 125,0	41 839,6	43 712,8
Total	993 065,9	1 001 852,0	1 234 106,1

Source : BRB, reportings des établissements de crédit

Le graphique ci-dessous montre que la part des dépôts à court terme dans le total des dépôts a reculé de 1,2 points se fixant à 92,3 % à fin 2017 contre 93,5 % à fin 2016 et celle des dépôts à long terme est minime et a diminué de

0,7 points, pour se fixer à 3,5 % à fin 2017 contre 4,2 % à fin 2016. La part des dépôts à moyen terme a augmenté de 1,7 points pour se fixer à 4,1 % du total dépôts contre 2,4 % à fin 2016.

Graphique 25 : Structure des dépôts de la clientèle

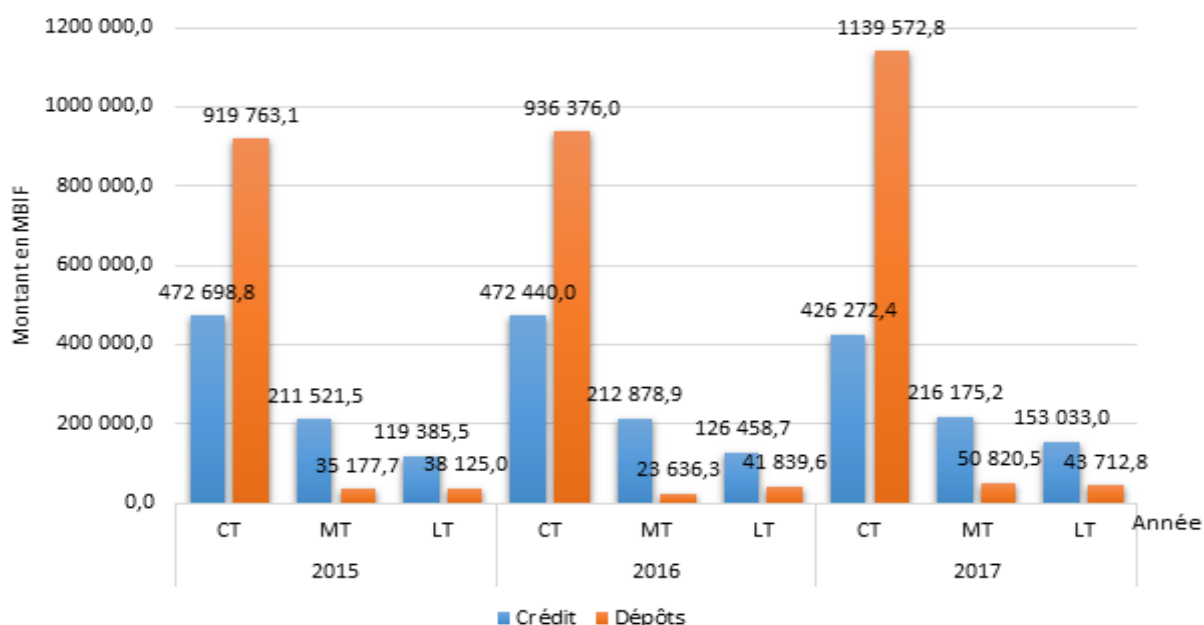


Source : BRB, reportings des établissements de crédit

II.1.1.2.4. Evolution des crédits et des dépôts par maturité

Pour analyser le gap de maturité entre les dépôts et les crédits des établissements de crédit, le graphique ci-dessous décrit leurs évolutions par terme.

Graphique 26 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité



Source : BRB, reportings des établissements de crédit

A travers le graphique ci-dessus, il est constaté que c'est uniquement pour la maturité de court terme, que les dépôts couvrent les crédits. Ainsi les dépôts à court terme participent au financement des crédits à moyen et à long terme.

II.1.2. Performance des établissements de crédit

Les indicateurs retenus dans le présent rapport pour analyser la performance des établissements de crédit sont les suivants :

- L'évolution des soldes intermédiaires de gestion ;
- Les indicateurs de rendement tels que la Rentabilité des Actifs (ROA), la Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE) ;
- Le coût du risque.

Tableau 12 : Indicateur de performance des établissements de crédit

Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Soldes intermédiaires de gestion en MBIF					
Produit Net Bancaire (PNB)	144 720,8	154 710,1	180 111,1	6,9	16,4
Frais généraux	93 047,3	96 464,0	104 644,3	3,7	8,5
Autres produits accessoires et non bancaires	4 124,3	5 631,7	2 600,9	36,5	-53,8
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	55 797,8	63 877,8	78 067,7	14,5	22,2
Résultat Avant Impôts	29 679,8	27 829,6	42 358,8	-6,2	52,2
Résultat Net	25 348,5	23 215,9	37 018,3	-8,4	59,5
Indicateurs de rendement (en %)					
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,5	1,3	1,7	-	-
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	10,6	8,7	13,0	-	-
Coefficient Brut d'Exploitation (CBE)	94,7	73,4	92,5	-	-
Coût du risque ⁴ en MBIF	24 377,1	35 347,9	40 870,6	45,0	15,6

Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.2.1. Structure et évolution du Produit Net Bancaire (PNB) des établissements de crédit

Le PNB, indicateur principal de la performance du secteur bancaire, est composé par les produits nets sur opérations avec les banques et

assimilés, les produits nets sur opérations avec la clientèle, les produits nets sur opérations sur instruments financiers et les commissions nettes sur prestations de service. A fin 2017, il a connu une hausse de 16,4 %, passant ainsi de 154 710,1 MBIF à 180 111,1 MBIF.

⁴ Provisions nettes des reprises

Tableau 13 : Structure et évolution du PNB des établissements de crédit

Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Produits nets sur opérations avec les banques et assimilées en MBIF	12 950,4	20 416,2	22 056,6	57,6	8,0
Produits nets sur opérations avec la clientèle en MBIF	92 777,0	94 758,5	105 460,0	2,1	11,3
Produits nets sur opérations sur instruments financiers en MBIF	21 005,9	17 426,1	24 145,2	-17,0	38,6
Commissions nettes sur prestations de service en MBIF	17 987,5	22 109,2	28 449,2	22,9	28,7
TOTAL (PNB)	144 720,8	154 710,1	180 111,1	6,9	16,4

Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

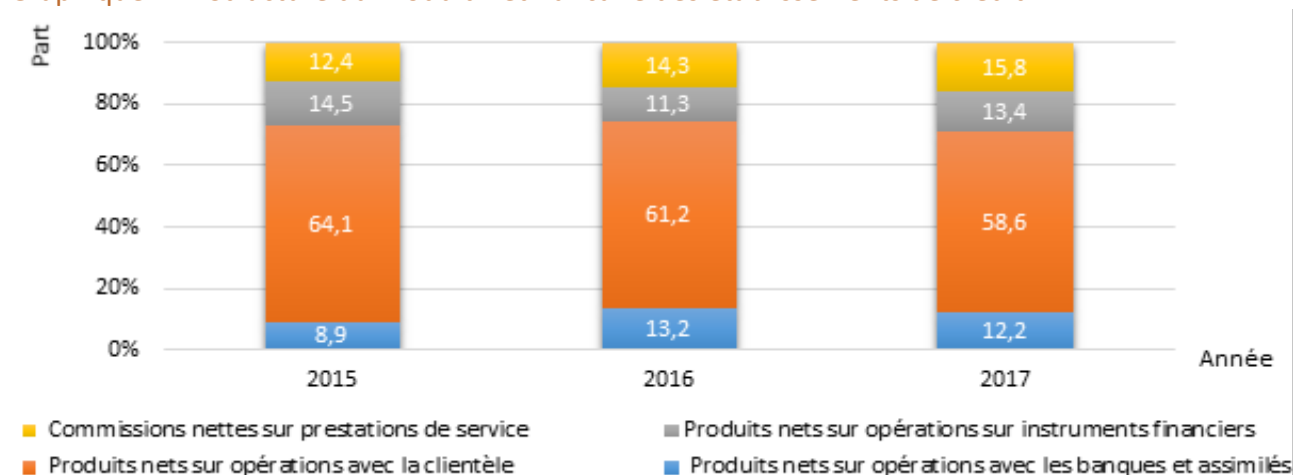
Les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés ont enregistré une hausse de 8 %, passant de 20 416,2 MBIF à fin 2016 à 22 056,6 MBIF à fin 2017. Leur part dans le PNB a reculé de 1 point pour se fixer à 12,2 % à fin 2017.

Les produits nets sur opérations avec la clientèle ont connu une hausse de 11,3 % par rapport à l’année précédente, passant de 94 758,5 MBIF à 105 460,0 MBIF. Leur part dans le PNB s’est abaissée de 2,6 points, mais reste importante en s’établissant à 58,6 %.

Les produits nets sur opérations sur instruments financiers ont marqué une forte hausse de 38,6 % à fin 2017 par rapport à l’année précédente, conséquence inéluctable de l’évolution de l’encours du portefeuille titres des établissements de crédit. Ils sont passés de 17 426,7 MBIF à 24 145,2 MBIF. Leur part dans le PNB a augmenté de 2,1 points, pour se fixer à 13,4 %.

Les commissions nettes sur prestations de service ont connu une hausse de 28,7 % à fin 2017 par rapport à l’année précédente. Elles sont passées de 22 109,2 MBIF à 28 449,2 MBIF. Leur part dans le PNB a également augmenté de 1,5 points, pour se fixer à 15,8 %.

Graphique 27 : Structure du Produit Net Bancaire des établissements de crédit



Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

II.1.2.2. Evolution des frais généraux des établissements de crédit

Les frais généraux des établissements de crédit sont composés des charges générales d'exploitation, des charges du personnel, des impôts et taxes, des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et des autres

charges accessoires et non bancaires.

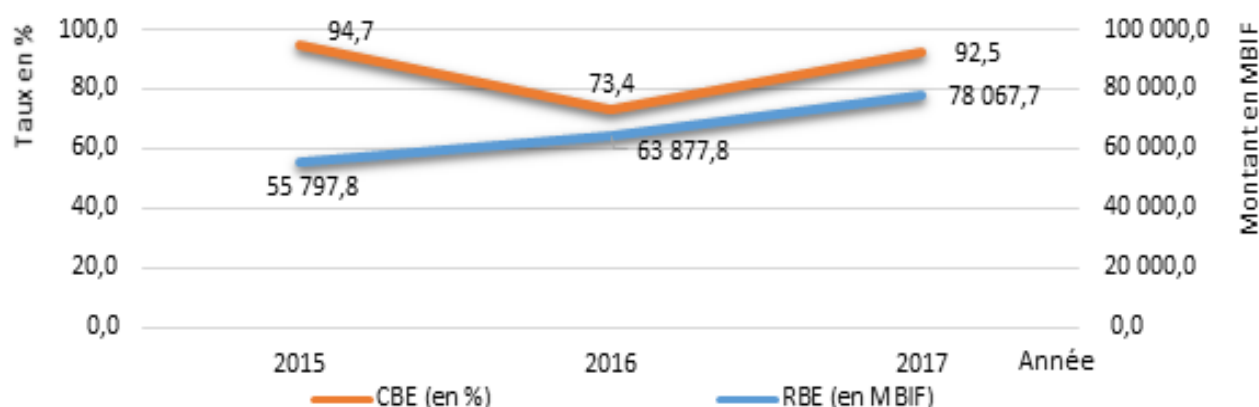
A fin 2017, les frais généraux du secteur bancaire burundais ont augmenté de 8,5 %, en s'établissant à 104 644,3 MBIF contre 96 464 MBIF à fin 2016.

II.1.2.3. Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE) et du Coefficient Brut Exploitation (CBE) des établissements de crédit

Le RBE utilisé dans ce rapport est déterminé par la somme du PNB net des frais généraux et des produits accessoires ; et le CBE quant à lui est le rapport entre la somme des produits d'intérêts, des produits accessoires et des produits exceptionnels, et la somme des charges d'intérêt et des frais généraux.

A fin 2017, le CBE a connu une augmentation de 19,1 points pour se fixer à 92,5 %. Le RBE a également augmenté de 22,2 %, en s'élevant à 78 067,7 MBIF à fin 2017 contre 63 877,8 MBIF à fin 2016, et cela suite à l'augmentation du PNB.

Graphique 28 : Evolution du RBE et du CBE des établissements de crédit



Source : BRB, reportings des établissements de crédit

II.1.2.4. Coût du risque rapporté au RBE

Le coût du risque rapporté au RBE montre les proportions dans lesquelles le RBE est absorbé par le coût du risque des établissements de

crédit. Plus il est élevé, plus la performance des établissements de crédit sera négativement impactée.

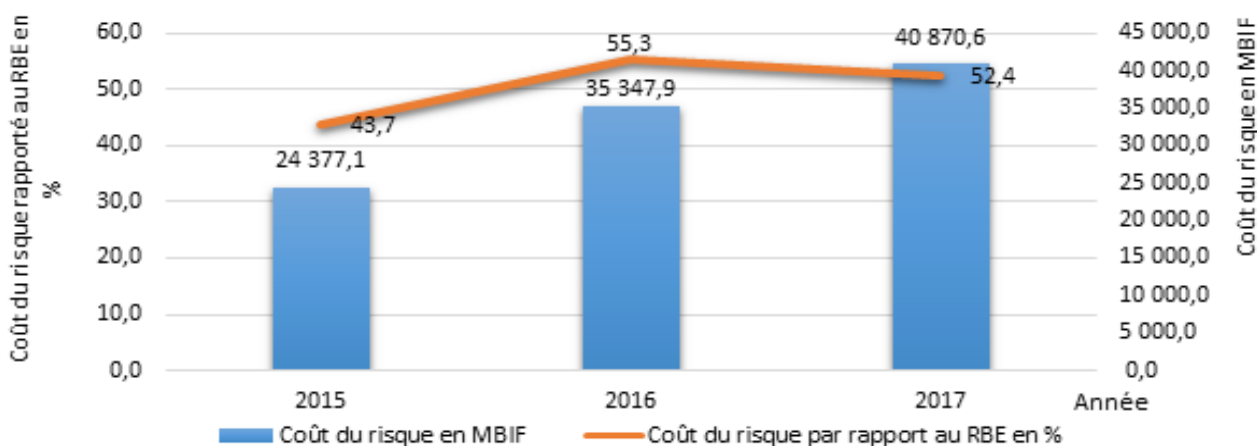
Tableau 14 : Evolution du coût du risque rapporté au RBE

Année	Coût du risque	Variation	RBE	Coût du risque par rapport
	en MBIF (1)	en %	en MBIF (2)	au RBE (1)/(2) en %
2015	24 377,1	20,3	55 797,8	43,7
2016	35 347,9	45,0	63 877,8	55,3
2017	40 870,6	15,6	78 067,7	52,4

Source : BRB, reportings des établissements de crédit

Après une hausse de 45 % à fin 2016, le coût du risque a continué à augmenter, mais moins que les années précédentes, soit 15,6 % à fin 2017, pour se fixer à 40 870,6 MBIF, absorbant ainsi 52,4 % du RBE, contre 55,3 % à fin 2016.

Graphique 29 : Coût du risque des établissements de crédit rapporté au RBE



Source : BRB, reportings des établissements de crédit

II.1.2.5. Marge bancaire globale, frais généraux et coût du risque

En tant qu'indicateurs de performance des établissements de crédit, l'évolution de la marge bancaire globale, des frais généraux et du coût du risque est reprise dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : Evolution de la marge bancaire globale, des frais généraux et du coût du risque

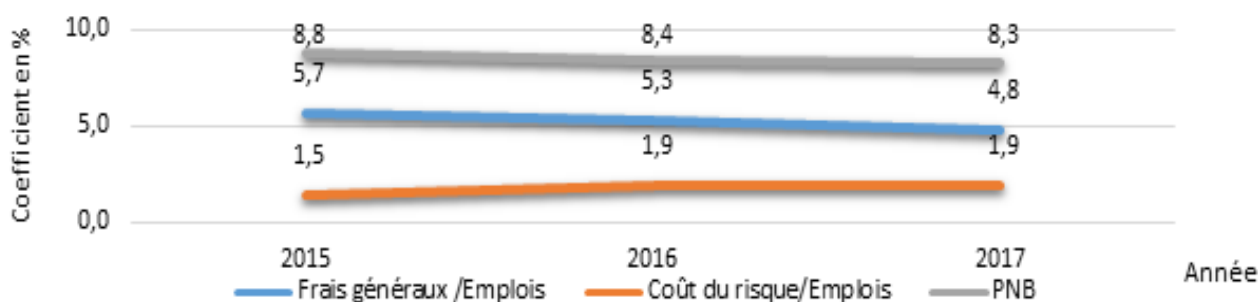
Année	Montant en MBIF				Coefficient en %		
	Frais généraux (1)	PNB (2)	Coût du risque (3)	Total emplois (4)	(1)/(4)	(3)/(4)	(2)/(4)
2015	93 047,3	144 720,8	24 377,1	1 645 266,7	5,7	1,5	8,8
2016	96 464,0	154 710,1	35 347,9	1 834 956,6	5,3	1,9	8,4
2017	104 644,3	180 111,1	40 870,6	2 164 665,9	4,8	1,9	8,3

Source : BRB, reportings des établissements de crédit

A fin 2017, le coefficient de la marge bancaire globale, mesurée par le rapport entre le PNB et le total bilan, a accusé une légère baisse par rapport à l'année 2016 passant de 8,4 % à 8,3 %. Ladite marge a été absorbée par les frais géné-

raux à hauteur de 4,8 % à fin 2017 contre 5,3 % à fin 2016 et par le coût du risque à concurrence de 1,9 % à fin 2017 et à fin 2016. Le graphique ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 30 : Evolution de la marge bancaire globale (PNB), des frais généraux et coût du risque



Source : BRB, reportings des établissements de crédit

II.1.2.6. Evolution du résultat net des établissements de crédits en MBIF

Malgré la hausse de 8,5 % des frais généraux et de 15,6 % du coût du risque à fin 2017, le secteur bancaire a affiché un résultat net élevé par

rapport à l'année 2016 sous l'effet de l'augmentation de 16,4 % du Produit Net Bancaire.

Tableau 16 : Evolution du résultat net

Année	Résultat en MBIF	Variation en %
2015	25 348,5	-
2016	23 215,9	-8,4
2017	37 018,3	59,5

Source : BRB, reportings des établissements de crédit

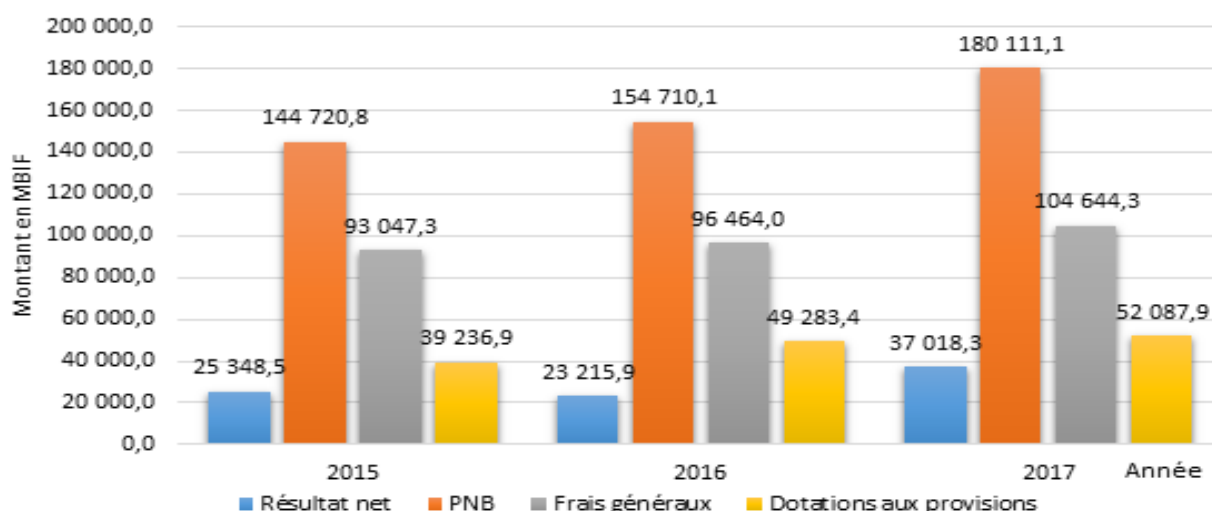
Ce résultat net s'élève à 37 018,3 MBIF à fin 2017, contre 23 215,9 MBIF à fin 2016, soit une hausse 59,5 %.

visions ont augmenté en s'établissant respectivement à 52 087,9 MBIF et à 104 644,3 MBIF contre respectivement 49 283,4 MBIF et 96 464 MBIF à fin 2016. Ces derniers n'ont pas empêché la hausse du résultat suite à la hausse du PNB à fin 2017.

II.1.2.7. L'évolution du résultat net, du PNB, des dotations aux provisions et des frais généraux

Comme le montre le graphique ci-dessous, à fin 2017, les frais généraux et les dotations aux pro-

Graphique 31 : L'évolution du résultat net, du PNB, des dotations aux provisions et des frais généraux



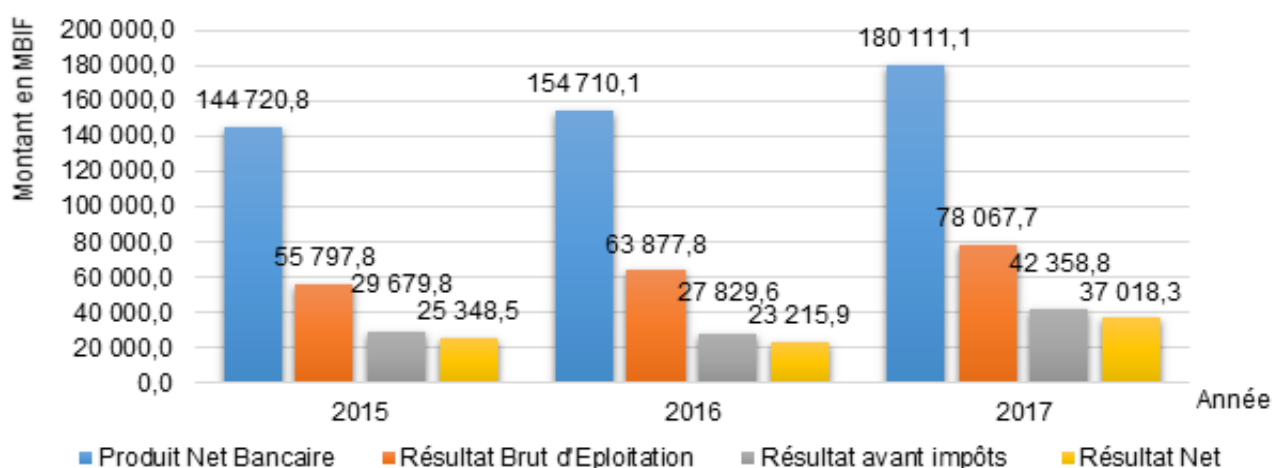
Source : BRB, reportings des établissements de crédit

II.1.2.8. Evolution des soldes intermédiaires de gestions des établissements de crédit

L'analyse du résultat des établissements de crédit est effectuée à travers les différents soldes intermédiaires de gestion.

Le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat Avant Impôts ont augmenté respectivement de 16,4 %, 22,2 % et 52,2 % à fin 2017. Par conséquent, le résultat net a augmenté de 59,5 % et s'élève à 37 018,3 MBIF à fin 2017, contre 23 215,9 MBIF à fin 2016.

Graphique 32 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion des établissements de crédit



Source : BRB, reportings des établissements de crédit

II.1.2.9. Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)

Dans le présent rapport, le rendement des établissements de crédit est évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

Tableau 17 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)

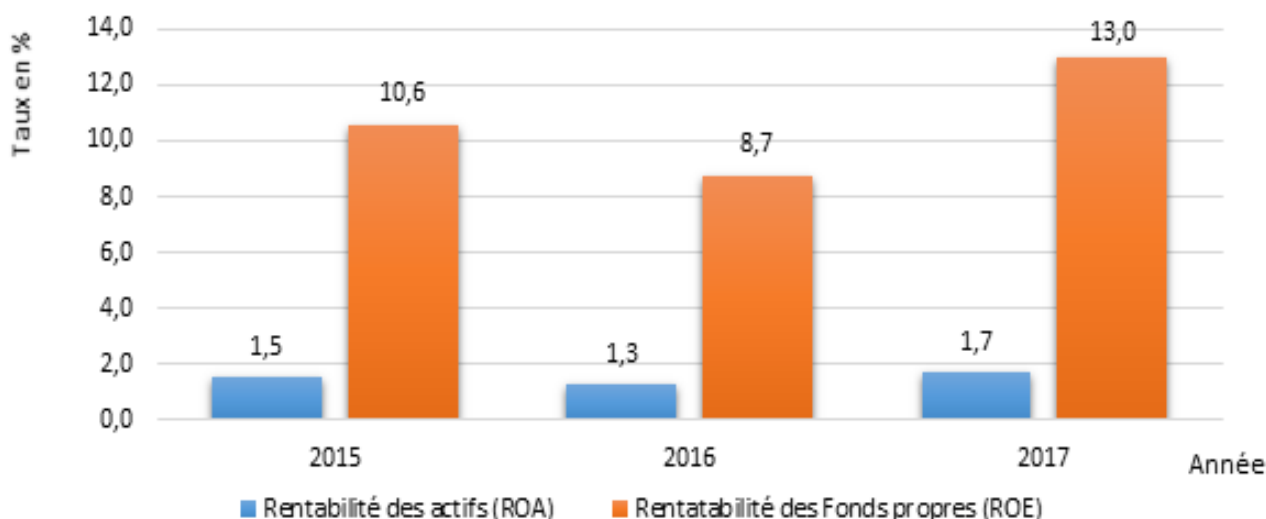
Années	Résultat net en MBIF	Fonds Propres en MBIF	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) en %	Total Bilan en MBIF	Rentabilité des Actifs (ROA) en %
2015	25 348,6	240 219,0	10,6	1 645 266,7	1,5
2016	23 215,8	265 744,0	8,7	1 834 956,6	1,3
2017	37 018,3	285 218,5	13,0	2 164 665,9	1,7

Source : BRB, reportings des établissements de crédit

Avec les fonds propres globaux, le total bilan et le résultat net du secteur bancaire s'établissant respectivement à 285 218,5 MBIF, 2 164 665,9 MBIF et 37 018,3 MBIF à fin 2017, la rentabilité des fonds propres (ROE) est de 13 % contre

8,7 % en 2016, soit une amélioration de 4,3 points. Quant à la rentabilité des actifs (ROA), elle s'élève à 1,7 %, alors qu'elle était de 1,3 % à fin 2016, soit une augmentation de 0,4 points.

Graphique 33 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA)



Source : BRB, reportings des établissements de crédit

II.2. Activité et performance des Institutions de Microfinance et des Etablissements non bancaires

II.2.1. Activité des Institutions de Microfinance

II.2.1.1. Evolution des emplois des Institutions de Microfinance

A fin 2017, le total des actifs du secteur est de 288 219,7 MBIF contre 231 416,9 MBIF à fin 2016, soit une croissance de 24,5 %.

Tableau 18 : Évolution des emplois des IMF (montant en MBIF)

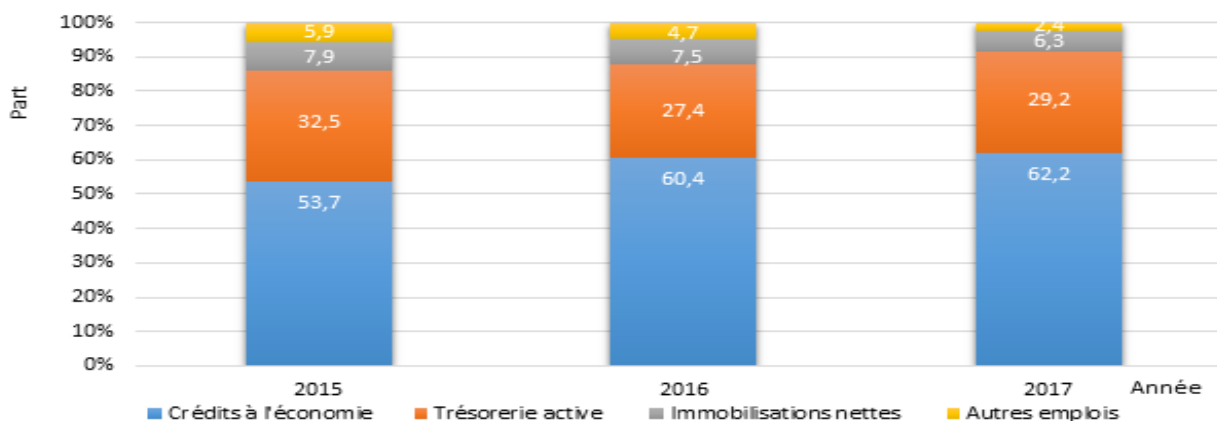
Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	(2015/2016)	(2016/2017)
Trésorerie active	66 190,4	63 429,7	84 139,8	-4,2	32,7
Crédits nets	109 516,8	139 881,0	179 223,3	27,7	28,1
Immobilisations nettes	16 082,9	17 273,4	18 080,6	7,4	4,7
Autres emplois (Opérations diverses)	12 062,0	10 832,8	6 776,0	-10,2	-37,4
Total des emplois nets	203 852,1	231 416,9	288 219,7	13,5	24,5

Source : BRB, reportings des IMF

Les crédits à la clientèle occupent, à eux seuls, 62,2 % des actifs, contre 60,4 % à fin 2016, soit une augmentation de 1,8 points. Quant à la part de la trésorerie active, elle a également

augmenté de 1,8 points pour se fixer à 29,2 % à fin 2017, tandis que celle des immobilisations nettes a chuté de 1,2 points en se fixant à 6,3 %.

Graphique 34 : Structure des emplois des IMF



Source : BRB, reportings des IMF

II.2.1.1.1. Evolution de l'encours brut des crédits de la clientèle

Le tableau ci-dessous montre que l'encours des crédits bruts s'est accru, passant de 144 407,3 MBIF à fin 2016 pour atteindre 184 154,4 MBIF à fin 2017, soit une variation de 27,5 %. Les

créances impayées ont également augmenté passant de 9 458 MBIF à 10 432,4 MBIF, soit une variation de 10,3 %.

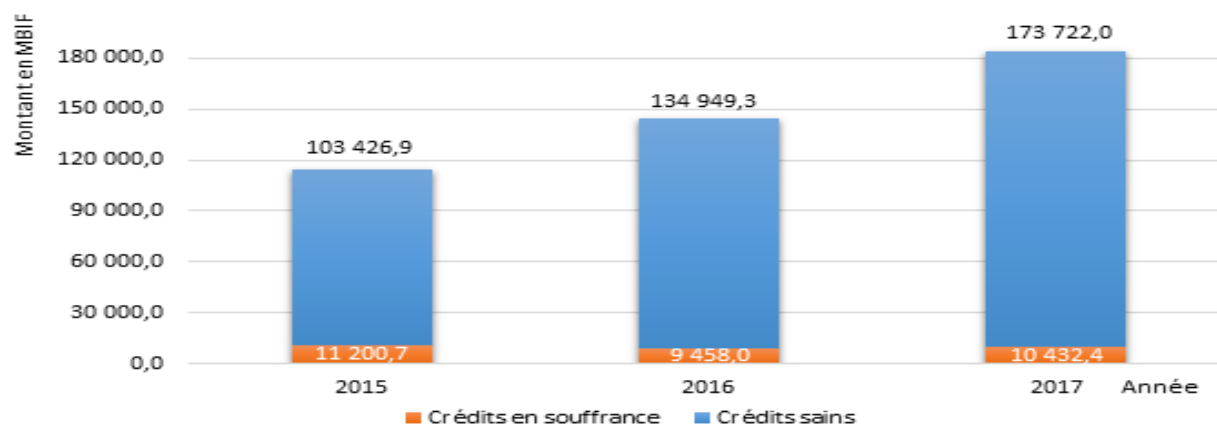
Tableau 19 : Evolution de l'encours des crédits (montant en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Crédits sains	103 426,9	134 949,3	173 722,0	30,5	28,7
Crédits en souffrance	11 200,7	9 458,0	10 432,4	-15,6	10,3
Encours crédits brut	114 627,6	144 407,3	184 154,4	26,0	27,5
Provisions	5 110,8	4 526,3	4 931,1	-11,4	8,9
Encours crédits net	109 516,8	139 881,0	179 223,3	27,7	28,1

Source : BRB, reportings des IMF

Le montant des crédits sains s'élève à 173 722 MBIF contre 10 432,4 MBIF de crédits en souffrance à fin 2017.

Graphique 35 : Evolution du portefeuille crédit



Source : BRB, reportings des IMF

II.2.1.1.2. Evolution des crédits par secteur d'activité

Les secteurs d'activités financés par les IMF sont essentiellement au nombre de six (6) comme illustré par le tableau ci-dessous.

Tableau 20 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (montant en MBIF)

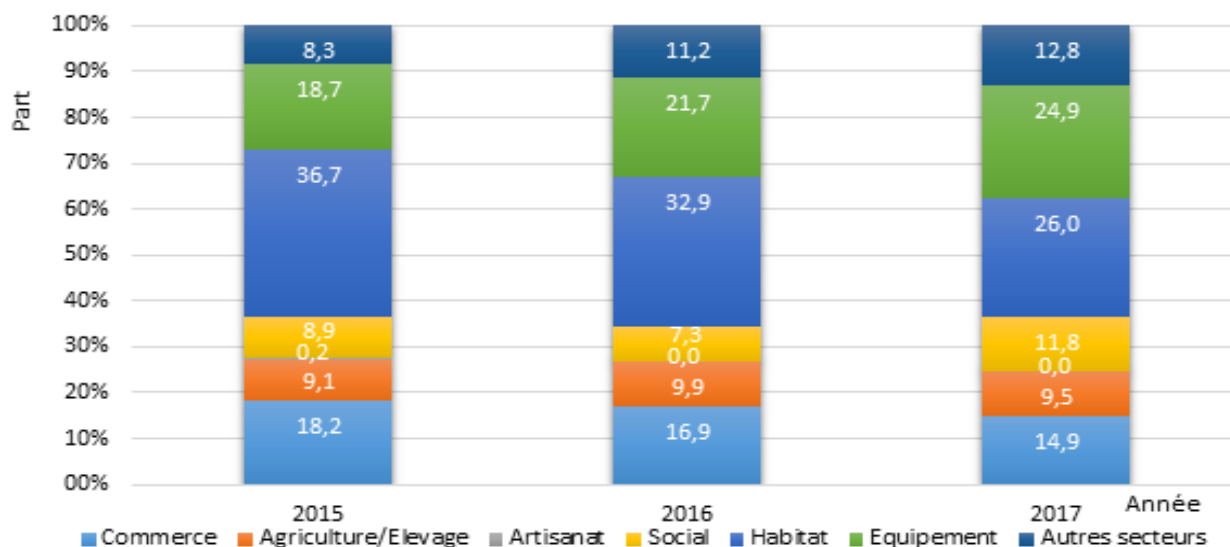
Crédits par secteur d'activité	Années			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/20117
Commerce	19 888,4	23 706,7	26 785,8	19,2	13,0
Agriculture/Elevage	9 995,4	13 915,5	17 063,2	39,2	22,6
Artisanat	167,8	50,2	69,9	-70,1	39,4
Social	9 742,4	10 213,7	21 228,5	4,8	107,8
Habitat	40 182,7	45 953,3	46 523,3	14,4	1,2
Equipement	20 474,4	30 320,6	44 598,1	48,1	47,1
Autres secteurs	9 065,6	15 721,0	22 954,5	73,4	46,0
Total	109 516,8	139 881,0	179 223,4	27,7	28,1

Source : BRB, reportings des IMF

Le graphique ci-dessous montre que les secteurs d'activités les plus financés restent l'habitat et l'équipement, avec respectivement 26 % et 24,9 % du total crédits. La part revenant aux quatre (4) autres secteurs d'activité est de 36,3 %, et celle des autres secteurs non spécifiés est de 12,8 %.

Il est important de relever que le secteur agricole vient en 5ème position, avec seulement 9,5 % du total crédits, ce qui dénote une certaine réticence du secteur de la microfinance dans le financement du secteur agricole, alors que la majorité de la population burundaise vit essentiellement de l'agriculture.

Graphique 36 : Répartition des crédits par secteur d'activité



Source : BRB, reportings des IMF

II.2.1.2. Evolution des ressources des Institutions de Microfinance

A fin 2017, le total des ressources du secteur est de 288 219,7 MBIF contre 231 416,9 MBIF à fin 2016, soit un accroissement de 24,5 %.

Tableau 21 : Évolution des ressources des IMF (montant en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Trésorerie passive	21 704,5	19 137,1	28 412,9	-11,8	48,5
Dépôts de la clientèle	111 211,3	126 746,3	164 387,7	14,0	29,7
Fonds propres	65 641,1	76 109,3	90 476,8	15,9	18,9
Autres passifs (Opérations diverses)	5 295,2	9 424,1	4 942,4	78,0	-47,6
Total ressources	203 852,1	231 416,9	288 219,7	13,5	24,5

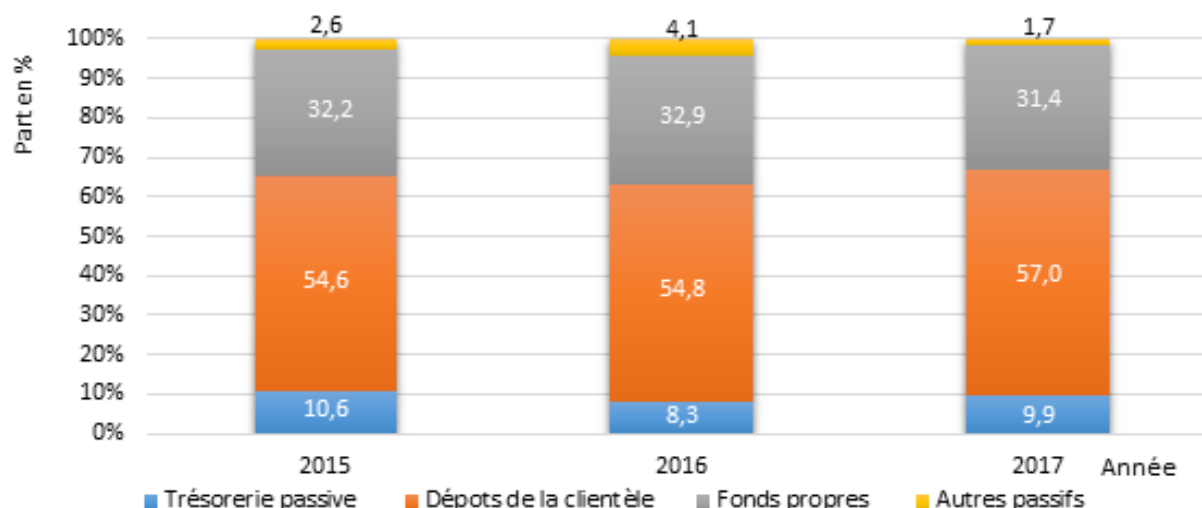
Source : BRB, reportings des IMF

Les dépôts de la clientèle constituent toujours la principale ressource du secteur de la microfinance. A fin 2017, les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont accrus de 29,7 %, en s'établissant à 164 388 MBIF, contre 126 746 MBIF une année plus tôt. Leur part dans le total des ressources est de 57 %. Concernant la trésorerie passive et les fonds propres, ils ont enregistré

une hausse respectivement de 48,5 % et de 18,9 % à fin 2017, représentant respectivement 9,9 % et 31,4 % du total des ressources.

Par contre, les opérations diverses ont connu une diminution de 47,6 % revenant de 9 424,1 MBIF à fin 2016 à 4 942,4 MBIF à fin 2017, et représentant 1,7 % du total des ressources.

Graphique 37 : Structure des ressources



Source : BRB, reportings des IMF

II.2.1.2.1. Evolution des dépôts par catégorie d’Institutions de Microfinance

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 164 387,7 MBIF à fin 2017, soit une hausse de 29,7 % par rapport à 2016.

Les dépôts collectés par les coopératives d’épargne et de crédit ont évolué de 27,4 % à

fin 2017 pour se situer à 139 505,8 MBIF, contre 109 495,6 MBIF à fin 2016. S’agissant des sociétés anonymes, elles ont enregistré une évolution de 44,2 % des dépôts collectés à fin 2017, en s’établissant à 24 881,9 MBIF, contre 17 250,7 MBIF à fin 2016.

Tableau 22 : Evolution des dépôts par catégorie d’IMF (montant en MBIF)

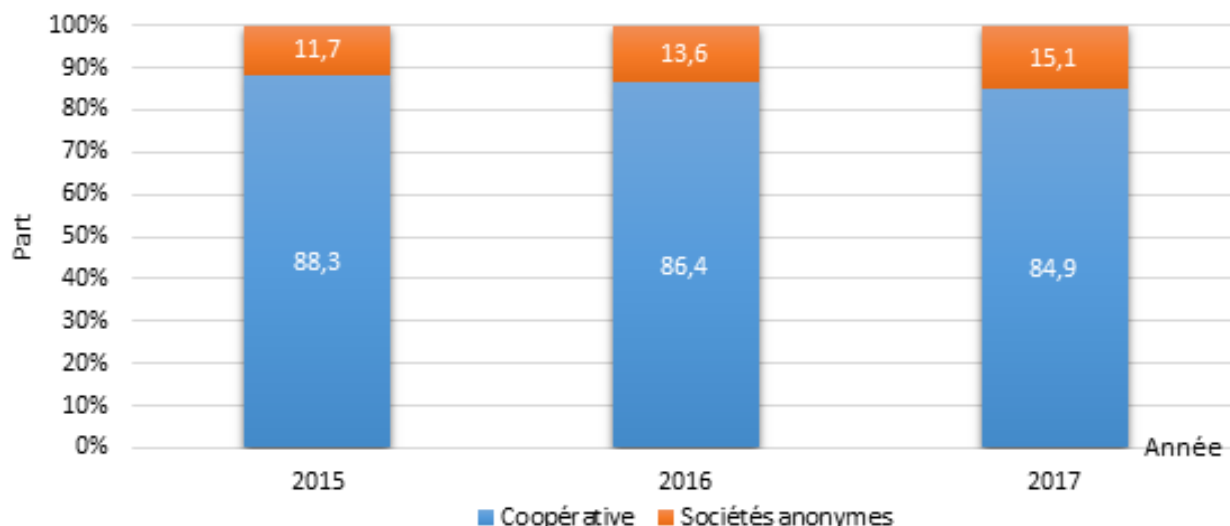
Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Coopératives	98 248,3	109 495,6	139 505,8	11,4	27,4
Sociétés anonymes	12 963,0	17 250,7	24 881,9	33,1	44,2
Programmes de microcrédit	-	-	-	-	-
Total	111 211,3	126 746,3	164 387,7	14,0	29,7

Source : BRB, reportings des IMF

De par le graphique ci-dessous, il en ressort que les dépôts collectés par les IMF de 1ère catégorie (coopératives d’épargne et de crédit) dominant fortement le secteur avec une quote-

part de 84,9 % alors que ceux collectés par les IMF de 2ème catégorie (sociétés anonymes) ne représentent que 15,1 % du total dépôts.

Graphique 38 : Répartition des dépôts par catégories d'IMF.

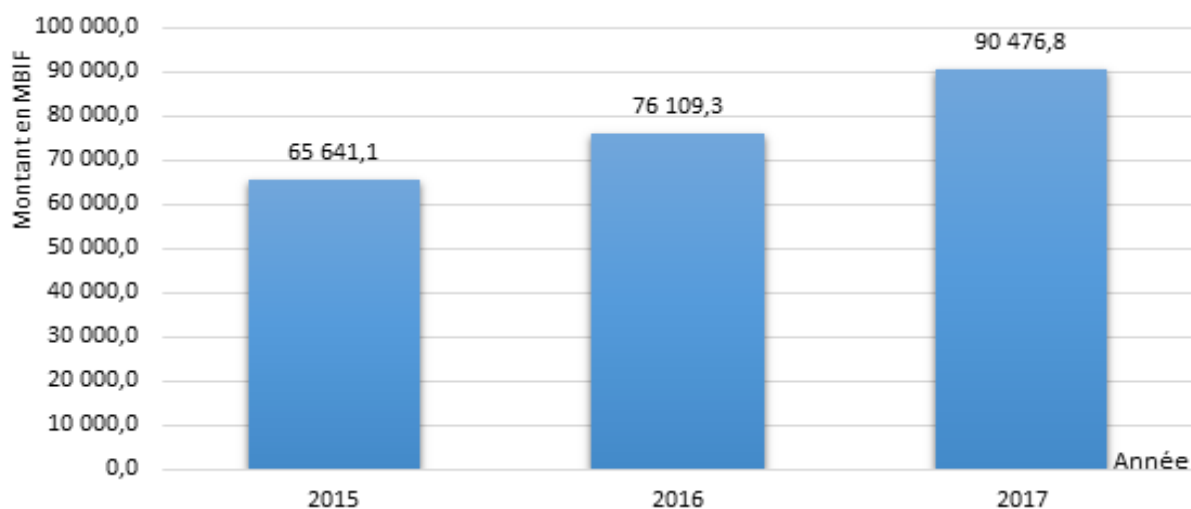


Source : BRB, reportings des IMF

II.2.1.2.2. Evolution des fonds propres des Institutions de Microfinance

Comme illustré par le graphique ci-dessous, les fonds propres se sont établis à 90 476,8 MBIF en 2017, contre 76 109,8 MBIF à fin 2016, soit une progression de 18,9 %.

Graphique 39 : Evolution des fonds propres



Source : BRB, reportings des IMF

II.2.2. Performance des Institutions de Microfinance

La performance des institutions de microfinance est évaluée par les soldes intermédiaires de gestion et les indicateurs de rendement.

II.2.2.1. Evolution des soldes intermédiaires de gestion des Institutions de Microfinance

A fin 2017, le résultat global des IMF a connu une forte augmentation de 78,2 %. En effet, il est passé de 3 658,7 MBIF à fin 2016 à 6 521,5 MBIF à fin 2017.

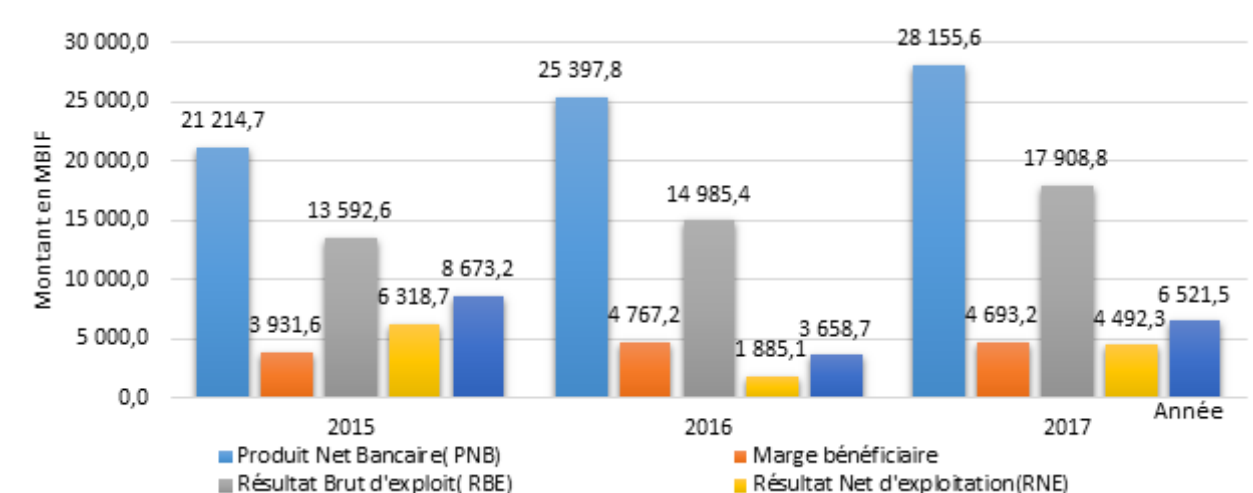
Tableau 23 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion des IMF (montant en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Produit Net Bancaire(PNB)	21 214,7	25 397,8	28 155,6	19,7	10,9
Marge bénéficiaire	3 931,6	4 767,2	4 693,2	21,3	-1,6
Résultat Brut d'exploit(RBE)	13 592,6	14 985,4	17 908,8	10,2	19,5
Résultat Net d'exploitation(RNE)	6 318,7	1 885,1	4 492,3	-70,2	138,3
Résultat de l'exercice	8 673,2	3 658,7	6 521,5	-57,8	78,2

Source : BRB, reportings des IMF

Le tableau ci-dessus montre l'évolution du PNB 10,9%. Le graphique ci-dessous illustre également cette situation. établi à 25 397,8 MBIF à fin 2016 et à 28 155,6 MBIF à fin 2017, soit un accroissement de

Graphique 40 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion



Source : BRB, reportings des IMF

II.2.2.2. Evolution des indicateurs de rendement des Institutions de Microfinance

Le rendement des institutions de microfinance a été évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de ceux des actifs (ROA).

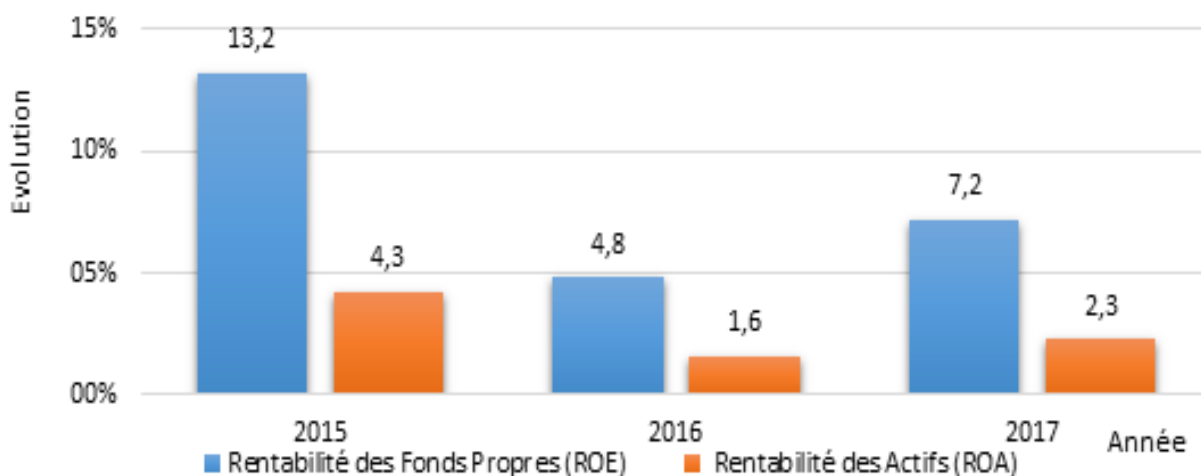
Tableau 24 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (montant en MBIF)

Rubrique	Résultat net en MBIF	Fonds Propres en MBIF	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) en %	Total Bilan en MBIF	Rentabilité des Actifs (ROA) en %
2015	8 673,2	65 641,1	13,2	203 852,1	4,3
2016	3 658,7	76 109,3	4,8	231 416,9	1,6
2017	6 521,5	90 476,8	7,2	288 219,7	2,3

Source : BRB, reportings des IMF

Le rendement des actifs (ROA) s'est établi à 2,3 points en s'établissant à 7,2 % à fin 2017, contre 4,8 % à fin 2016. Quant à la rentabilité des fonds propres (ROE), elle a augmenté de 2,4 % contre 1,6 % à fin 2016.

Graphique 41 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF



Source : BRB, reportings des IMF

II.2.2.2.1. Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit

Tableau 25 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit

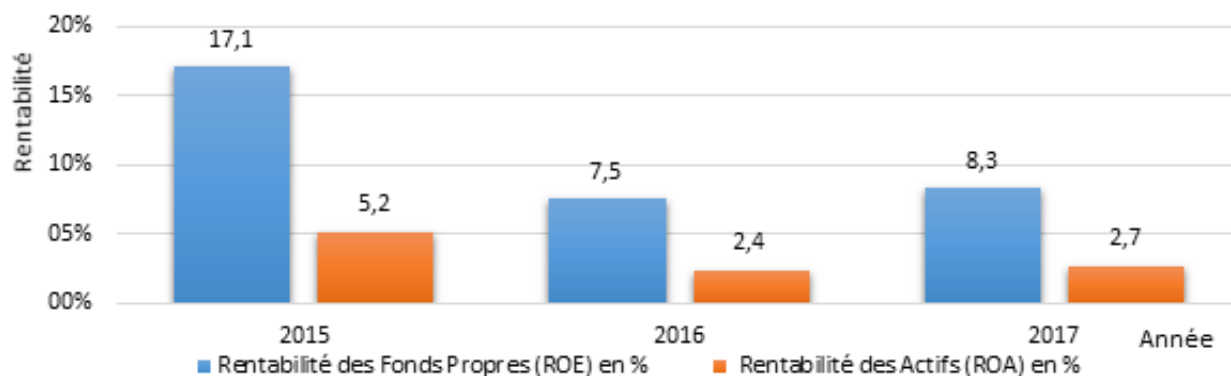
Coopératives d'épargne et de crédit	Résultat net en MBIF	Fonds Propres en MBIF	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) en %	Total Bilan en MBIF	Rentabilité des Actifs (ROA) en %
2015	9 018,8	52 719,0	17,1	173 752,1	5,2
2016	4 753,8	63 107,1	7,5	197 062,0	2,4
2017	6 577,3	79 027,0	8,3	247 431,2	2,7

Source : BRB, reportings des IMF

La rentabilité des fonds propres (ROE) et la rentabilité des actifs (ROA) des coopératives ont évolué positivement entre fin 2016 et fin 2017, passant respectivement de 7,5 % à 8,3 %, soit

une croissance de 1,3 points et de 2,4 % à 2,7 % avec une augmentation de 0,3 points. Le graphique ci-dessous en donne l'illustration.

Graphique 42 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit



Source : BRB, reportings des IMF

II.2.2.2. Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

Tableau 26 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

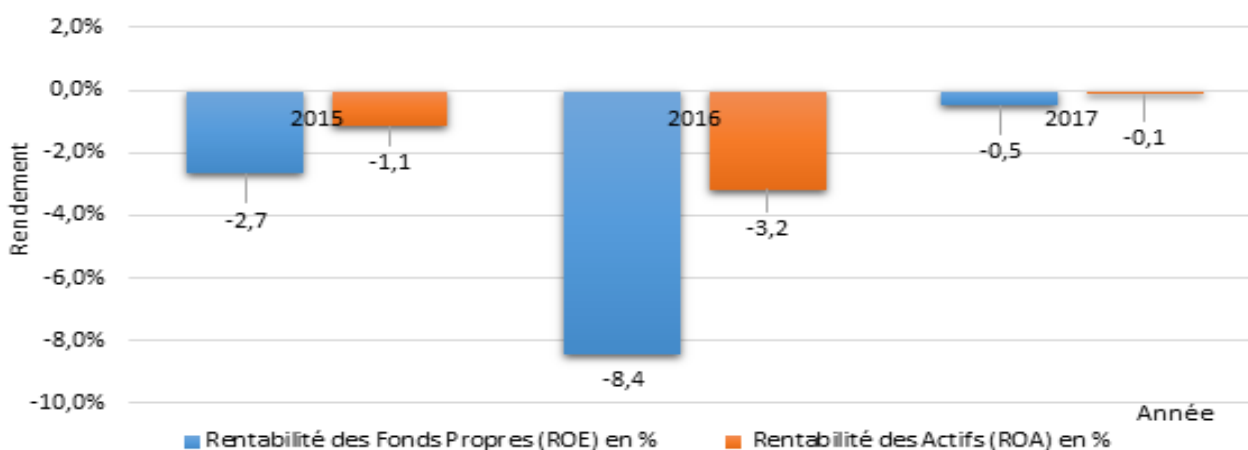
Sociétés anonymes	Résultat net en MBIF	Fonds Propres en MBIF	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) en %	Total Bilan en MBIF	Rentabilité des Actifs (ROA) en %
2015	-345,6	12 922,1	-2,7%	30 100,0	-1,1%
2016	-1 095,1	13 002,2	-8,4%	34 354,9	-3,2%
2017	-55,8	11 449,8	-0,5%	40 788,5	-0,1%

Source : BRB, reportings des IMF

Concernant les sociétés anonymes, la rentabilité de leurs fonds propres (ROA) montre que le rendement des capitaux investis par ces derniers est précaire. Leur profitabilité demeure négative au cours de la période sous analyse, mal-

gré l'évolution remarquable à fin 2017. Quant à la rentabilité des actifs, les coefficients négatifs observés témoignent l'inefficacité des sociétés anonymes à générer des bénéfices en mobilisant leurs moyens financiers et matériels.

Graphique 43 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

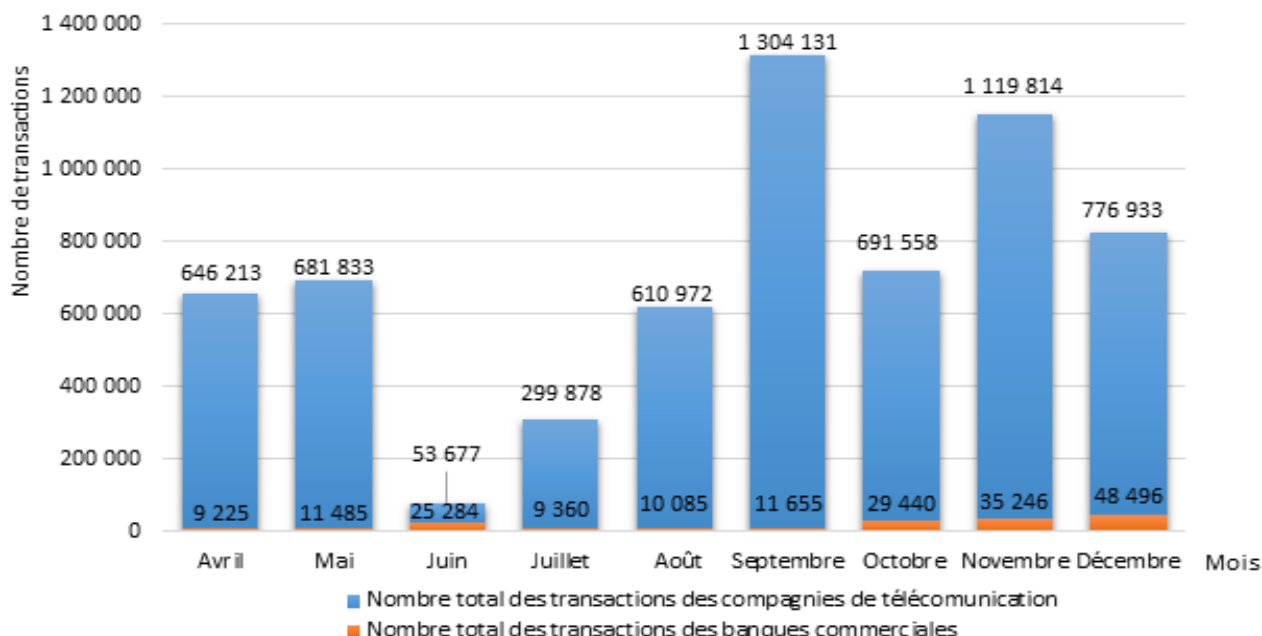


Source : BRB, reportings des IMF

II.2.3. Evolution de l'activité des établissements de paiement

En 2017, les trois (3) compagnies de téléphonie mobile et les quatre (4) banques commerciales effectuant les services de paiement innovants ont enregistré respectivement 6 185 009 et 190 276 transactions.

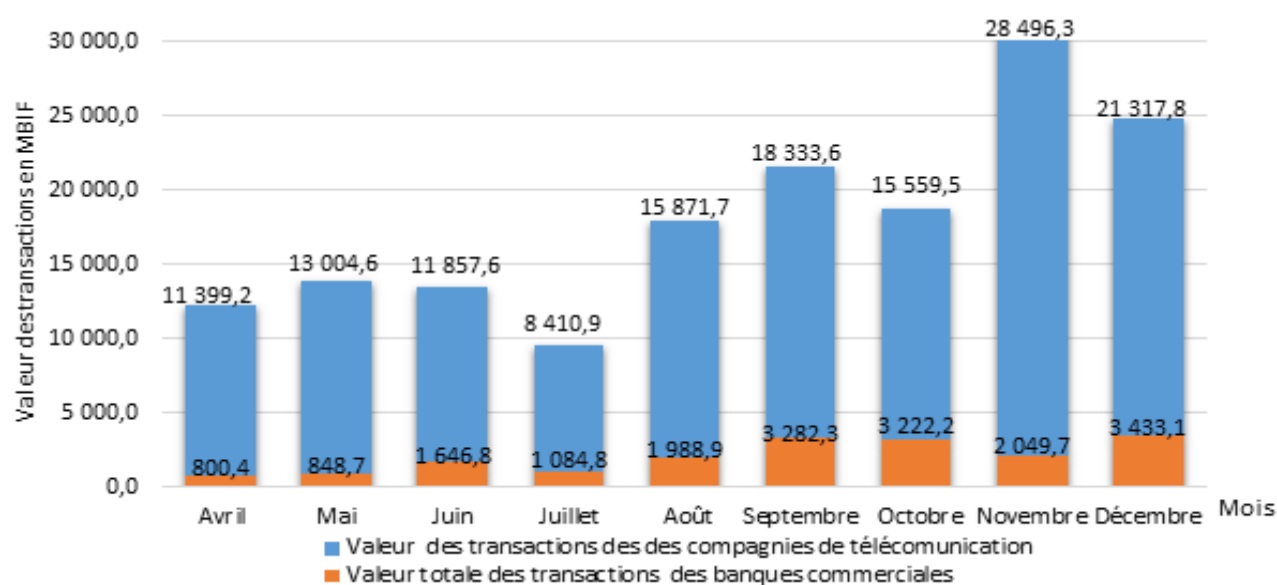
Graphique 44 : Evolution du nombre de transactions en 2017



Source : BRB, reportings des établissements de paiement

Concernant la valeur de ces transactions, en 2017, les compagnies de téléphonie mobile et les banques commerciales ont enregistré respectivement 144 251,2 MBIF et 18 357 MBIF.

Graphique 45 : Evolution de la valeur des transactions en 2017

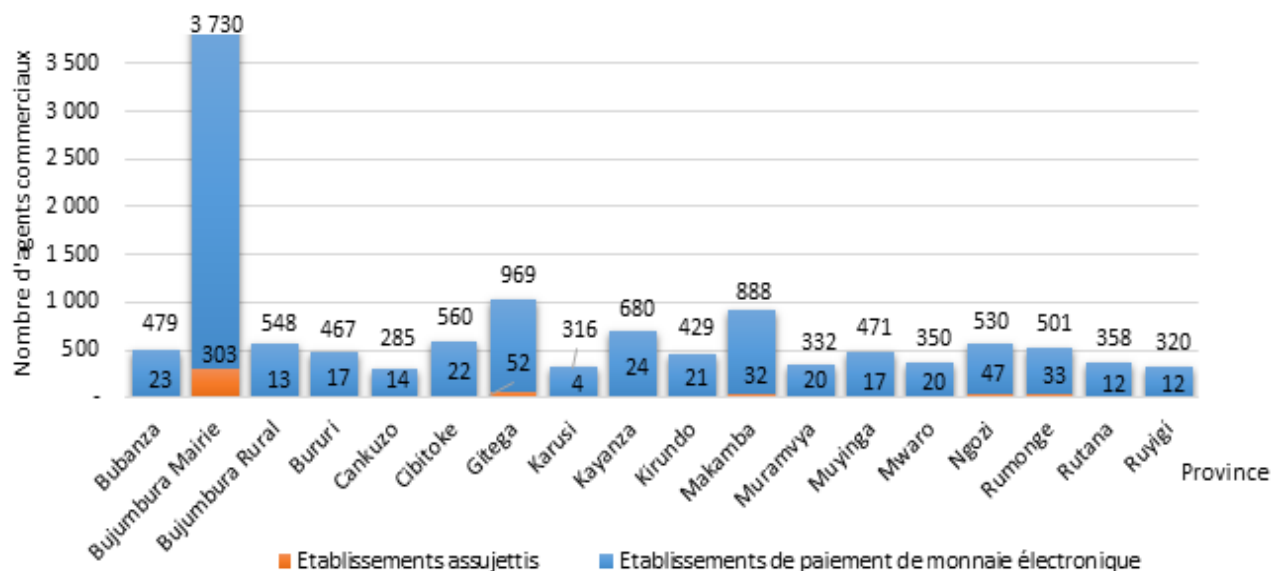


Source : BRB, reportings des établissements de paiement

Les agents commerciaux quant à eux s’élèvent à 12 899 agents, dont 12 213 agents pour les compagnies de téléphonie mobile et 686 agents pour les banques commerciales. S’agissant de la concentration des agents commerciaux, la Mai-

rie de Bujumbura compte 4 033 agents, soit 31,1 % du total des agents répartis sur le territoire national. Le graphique ci-dessous donne le détail de la répartition des agents commerciaux par province.

Graphique 46 : Répartition des agents commerciaux par province



Source : BRB, reportings des établissements de paiement

Chapitre III : RISQUES BANCAIRES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT



III.1. Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des établissements de crédit

III.1.1. Principaux risques des établissements de crédit

De par son activité, les principaux risques encourus par un établissement de crédit portent surtout sur la solvabilité et sur la liquidité.

En 2017, le secteur bancaire burundais est demeuré résilient. Les établissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et les actifs pondérés aux risques inhérents à l'activité bancaire ont faiblement progressé, en maintenant

par conséquent, les ratios de solvabilité dans les limites réglementaires.

III.1.1.1. Risques nets pondérés des établissements de crédit

Conformément à la circulaire n° 03/2014 relative aux ratios de solvabilité des établissements de crédit, les actifs pondérés aux risques inhérents à l'activité du secteur bancaire sont répartis entre les risques de crédit, de marché et opérationnels.

Tableau 27 : Structure et évolution des actifs pondérés aux risques des établissements de crédit

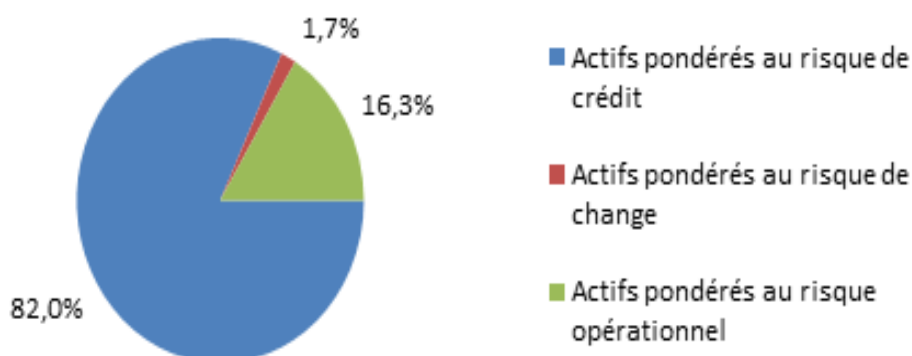
Actifs pondérés aux risques en MBIF	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Actifs pondérés au risque de crédit	1 042 277,1	962 945,0	994 949,6	-7,6	3,3
Actifs pondérés au risque de change	43 544,6	20 963,9	20 560,2	-51,9	-1,9
Actifs pondérés au risque opérationnel	159 246,3	173 363,9	197 350,2	8,9	13,8
Total des actifs pondérés aux risques	1 245 068,0	1 157 272,8	1 212 860,0	-7,1	4,8

Source : BRB

A fin 2017, les actifs pondérés aux risques des établissements de crédit se sont établis à

1 212 860 MBIF contre 1 157 272,8 MBIF à fin 2016, soit une hausse de 4,8 %.

Graphique 47 : Structure des actifs pondérés aux risques des établissements de crédit à fin 2017



Source : BRB, ratios prudentiels calculés à partir des reportings des établissements de crédit

De ce graphique, il s’observe que les actifs pondérés au risque de crédit occupent la première position avec 82 % du total des actifs pondérés aux risques du secteur, suivis par ceux pondérés au risque opérationnel. Les actifs pondérés au risque de change ne représentent que 1,7 %.

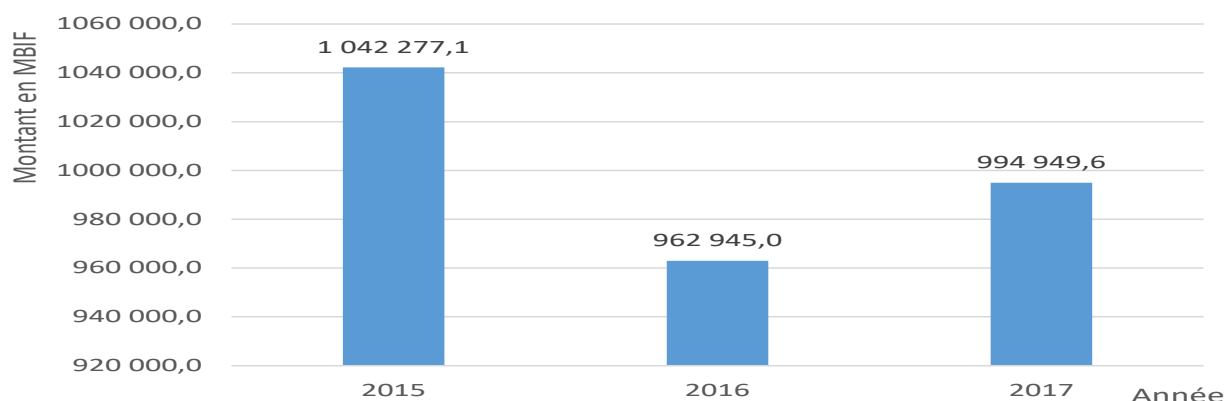
994 949,6 MBIF contre 962 945 MBIF en 2016, soit une légère variation de 3,3 %. Le niveau des actifs pondérés au titre du risque crédit à fin 2017 reste relativement bas compte tenu de la baisse de 7,6 % observée à fin 2016.

III.1.1.1.1. Risque de crédit

Ceci s’explique essentiellement par la décélération de l’octroi de crédit à l’économie et l’intensification de l’investissement en titres du Trésor par les banques commerciales.

Au terme de l’année 2017, les actifs pondérés au titre du risque crédit se sont établis à

Graphique 48 : Evolution des actifs pondérés au risque crédit



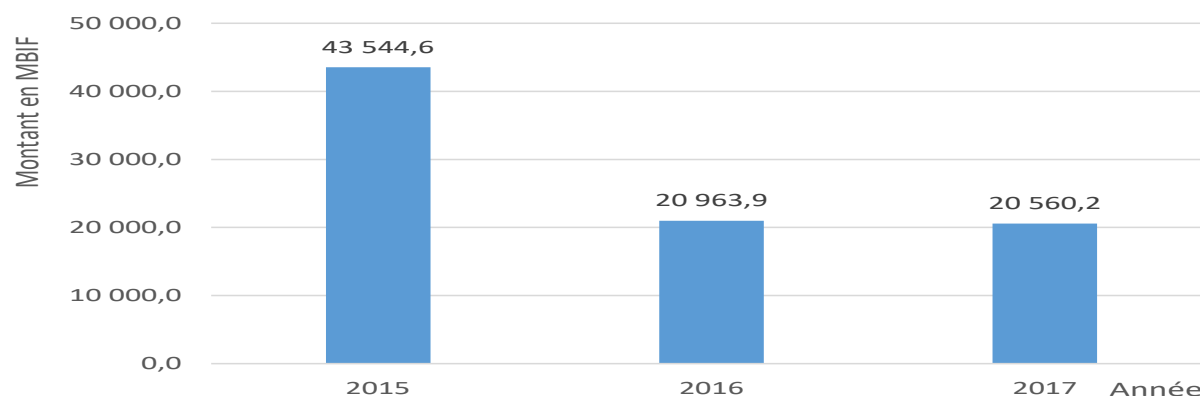
Source : BRB

III.1.1.1.2. Risque de marché

Conformément à la même circulaire n° 03/2014 susmentionnée, le risque de marché est appréhendé uniquement à travers le risque de change.

Les actifs pondérés au titre du risque de change se sont établis à 20 560,2 MBIF à fin 2017 contre 20 963,9 MBIF à fin 2016, soit un recul de 1,9 %.

Graphique 49 : Evolution des actifs pondérés au risque de change



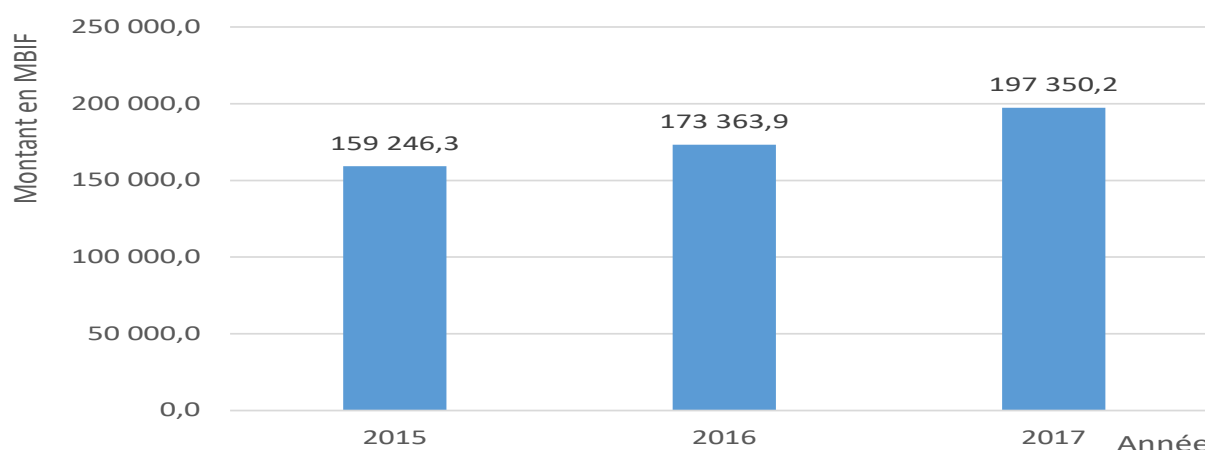
Source : BRB

III.1.1.1.3. Risque opérationnel

Le secteur bancaire burundais utilise l'approche « indicateur de base » pour l'évaluation du risque opérationnel. Les actifs pondérés au titre

dudit risque opérationnel se sont accrus de 13,8 % à fin 2017, passant de 173 363,9 MBIF à fin 2016, à 197 350,2 MBIF à fin 2017.

Graphique 50 : Evolution des actifs pondérés au risque opérationnel



Source : BRB

III.1.2. Normes prudentielles des établissements de crédit

Pour évaluer le niveau de gestion et de maîtrise des risques par les établissements de crédit, plusieurs ratios prudentiels sont établis, notamment les ratios des fonds propres, de solvabilité et de levier ainsi que celui de liquidité.

III.1.2.1. Fonds propres prudentiels des établissements de crédit

Conformément à la circulaire n° 02/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, on distingue les fonds propres de base et les fonds propres globaux.

Tableau 28 : Evolution des ratios des fonds propres des établissements de crédit (montant en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Fonds propres de base ⁵	206 742,9	229 217,6	251 351,5	10,9	9,7
Fonds propres globaux	240 219,0	265 744,0	285 218,5	10,6	7,3

Source : BRB

Les fonds propres de base des établissements de crédit ont augmenté de 9,7 %, passant de 229 217,6 MBIF à fin 2016 à 251 351,5 MBIF à fin 2017. Les fonds propres globaux quant à eux se sont accrus de 7,3 %, passant de 265 744

MBIF à fin 2016, à 285 218,5 MBIF à fin 2017. Cette augmentation des fonds propres prudentiels dénote une amélioration de la capacité du secteur bancaire à contenir les risques auxquels il est exposé.

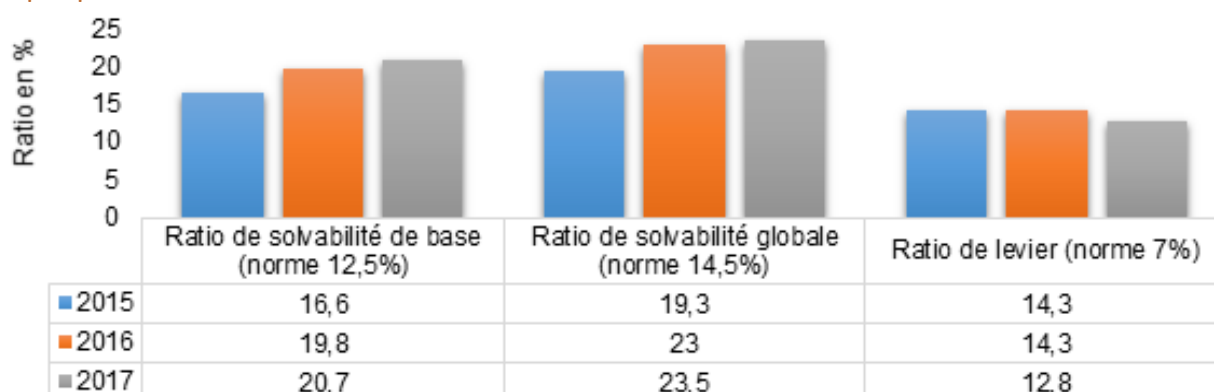
⁵ La norme minimale est de 10 000 MBIF

III.1.2.2. Ratios de solvabilité des établissements de crédit

Selon l'article 2 de la circulaire n° 03/2014 relative aux ratios de solvabilité des établissements de crédit, ces derniers sont tenus de disposer, en permanence, d'un niveau de fonds propres requis pour couvrir les risques qu'ils encourent

du fait de leurs opérations. Pour ce, ils sont tenus de respecter en permanence les ratios de solvabilité de base minimum de 12,5 %, de solvabilité globale minimum de 14,5 % et de levier minimum de 7 %.

Graphique 51 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier



Source : BRB

Tenant compte du renforcement des fonds propres et de la faible progression des actifs pondérés aux risques inhérents à l'activité bancaire, les ratios de solvabilité et de levier sont demeurés largement supérieurs aux limites réglementaires. Le ratio de solvabilité de base s'est amélioré de 0,9 points, passant de 19,8 % à fin 2016, à 20,7 % à fin 2017. Le ratio de solvabilité globale a également augmenté de 0,5 points, variant de 23 % à fin 2016, à 23,5 % à fin 2017. Le ratio de levier, quant à lui, a baissé de 1,5 points pour s'établir à 12,8 % à fin 2017 contre 14,3 % à fin 2016.

III.1.2.3. Evolution de la liquidité des banques commerciales

Conformément à la circulaire n° 04/2013 relative au coefficient de liquidité des banques, ces dernières sont tenues de maintenir en permanence

des actifs liquides équivalents au minimum à 20 % de tous leurs dépôts en monnaies locale et étrangère, sur base d'une moyenne hebdomadaire, pour garantir leur liquidité immédiate.

III.1.2.3.1. Actifs liquides des banques commerciales

Les actifs liquides des banques sont composés essentiellement des titres du Trésor, des avoirs en caisse et à la Banque Centrale, et des prêts interbancaires. Les actifs liquides doivent être suffisants pour pallier à une éventuelle tension sur la liquidité. Ils doivent aussi être mieux gérés pour permettre une adéquation appropriée des ressources aux emplois, surtout en ce qui concerne leur maturité.

Tableau 29 : Structure et évolution des actifs liquides des banques commerciales

Rubriques	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Titres du Trésor (en MBIF)	254 809,3	437 988,6	643 490,6	71,9	46,9
Prêts interbancaires (en MBIF)	106 260,9	48 340,5	83 802,0	-54,5	73,4
Avoirs en caisse (en MBIF)	40 995,1	48 061,1	49 762,4	17,2	3,5
Avoirs à la B.R.B. (en MBIF)	86 067,3	136 380,6	227 785,0	58,5	67,0
Total Actifs Liquides (en MBIF)	488 132,6	670 770,8	1 004 840,0	37,4	49,8

Source : BRB, reportings des établissements de crédit

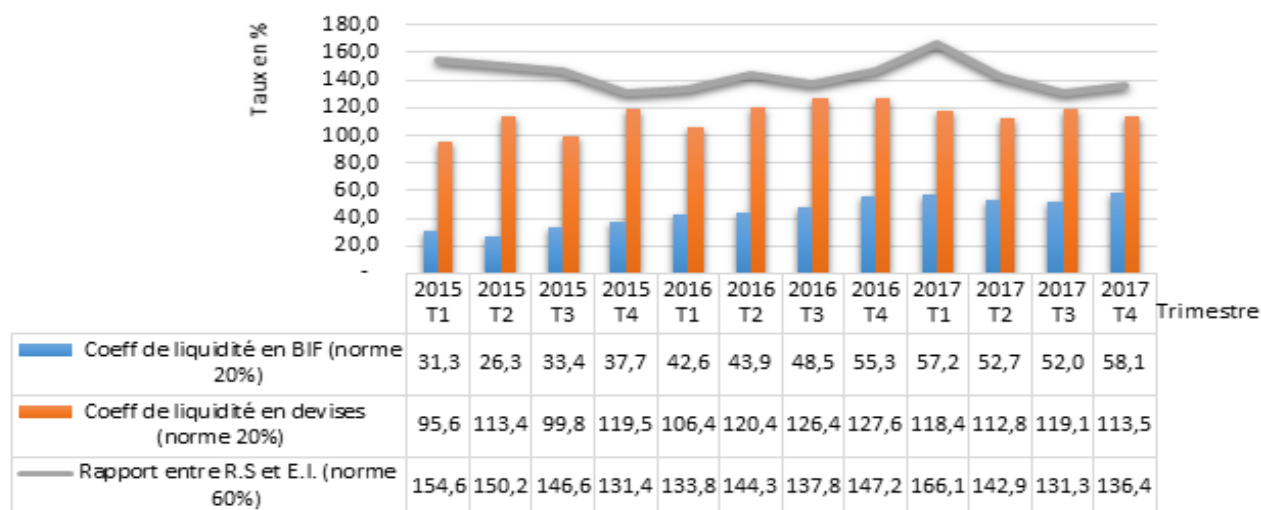
A fin 2017, les actifs liquides des banques ont augmenté de 49,8 %, variant de 670 770,8 MBIF à fin 2016 à 1 004 840 MBIF à fin 2017.

III.1.2.3.2. Liquidité des banques commerciales

Les coefficients de liquidité des banques en monnaie locale et en devises sont demeurés au-dessus de la norme réglementaire de 20 %.

Les banques ont maintenu en permanence 20 % de leurs actifs liquides par rapport au total de leurs dépôts en monnaie locale et en devises. Le rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques qui renseigne sur l'adéquation appropriée des ressources stables aux emplois immobilisés est aussi resté excédentaire à la norme minimale de 60 %.

Graphique 52 : Evolution du coefficient de liquidité et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales



Source : BRB

III.1.2.3.3. Transformation des ressources en emplois

Le niveau de transformation des ressources en emplois renseigne sur le niveau de financement des crédits par les dépôts de la clientèle de l'éta-

blissement de crédit afin de garantir la rentabilité et la pérennité de son activité.

Tableau 30 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation

Rubriques	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Dépôts (en MBIF)	993 065,9	1 001 852,0	1 234 106,1	0,9	23,2
Crédits (en MBIF)	803 605,7	811 777,6	795 480,6	1,0	-2,0
Coefficient de transformation en %	80,9	81,0	64,5	-	-

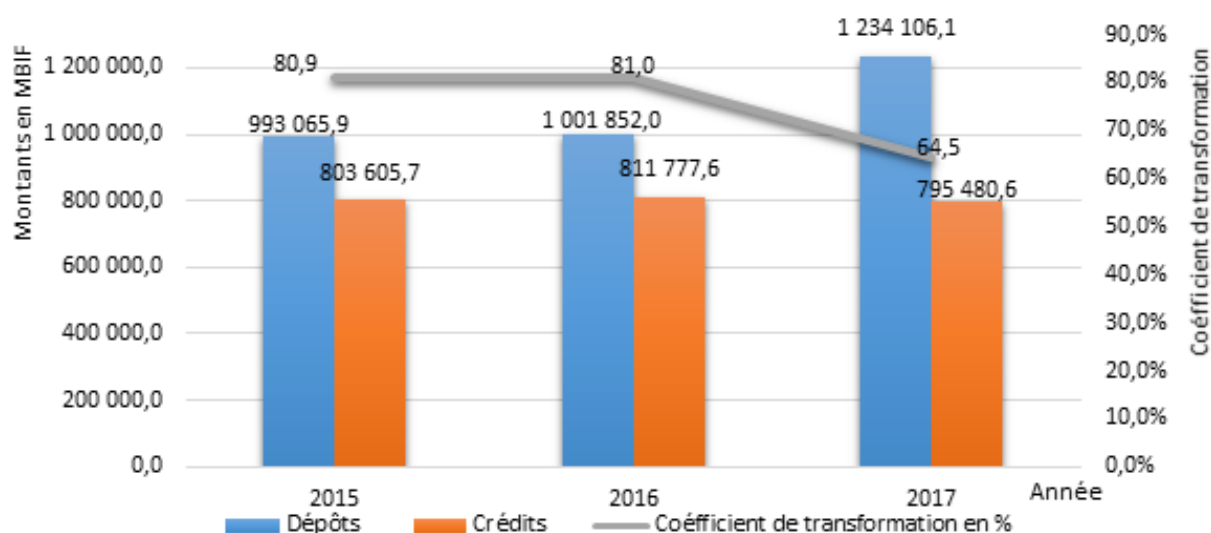
Source : BRB, reportings des établissements de crédit

Le volume des dépôts des établissements de crédit a augmenté de 23,2 %, passant de 1 001 852,0 MBIF à fin 2016 à 1 234 106,1 MBIF à fin 2017. A contrario, le volume des crédits octroyés a baissé de 2 % la même année, passant de 811 777,6 MBIF, à fin 2016 à 795 480,6 MBIF à fin

2017. Cette baisse s'explique en grande partie par la préférence des banques commerciales pour l'investissement en titres du Trésor.

Le coefficient de transformation des dépôts en crédit a diminué de 16,5 points se fixant à 64,5 % à fin 2017.

Graphique 53 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation



Source : BRB, reportings des établissements de crédit

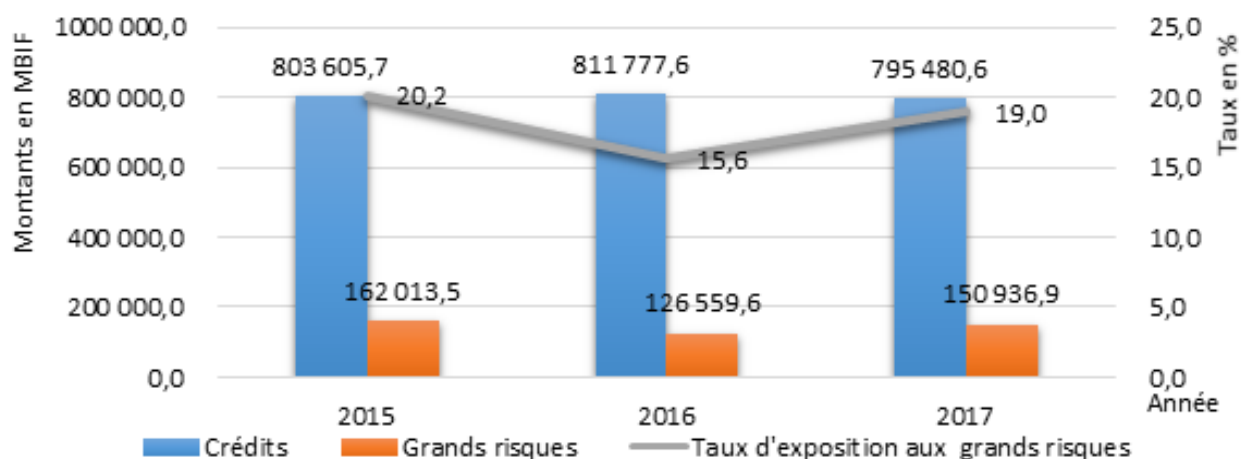
III.1.3. Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire

III.1.3.1. Expositions aux grands risques de crédit des établissements de crédit.

Conformément à l'article 4 de la circulaire n° 06/2014 relative à la division des risques de

crédit des établissements de crédit, les grands risques sont définis comme étant des risques de crédit dont le montant est supérieur ou égal à 10 % des fonds propres de base de l'établissement de crédit. Le taux d'exposition aux grands risques de crédit renseigne sur le niveau du risque de concentration des crédits auxquels un établissement de crédit est exposé.

Graphique 54 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit des établissements de crédit



Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

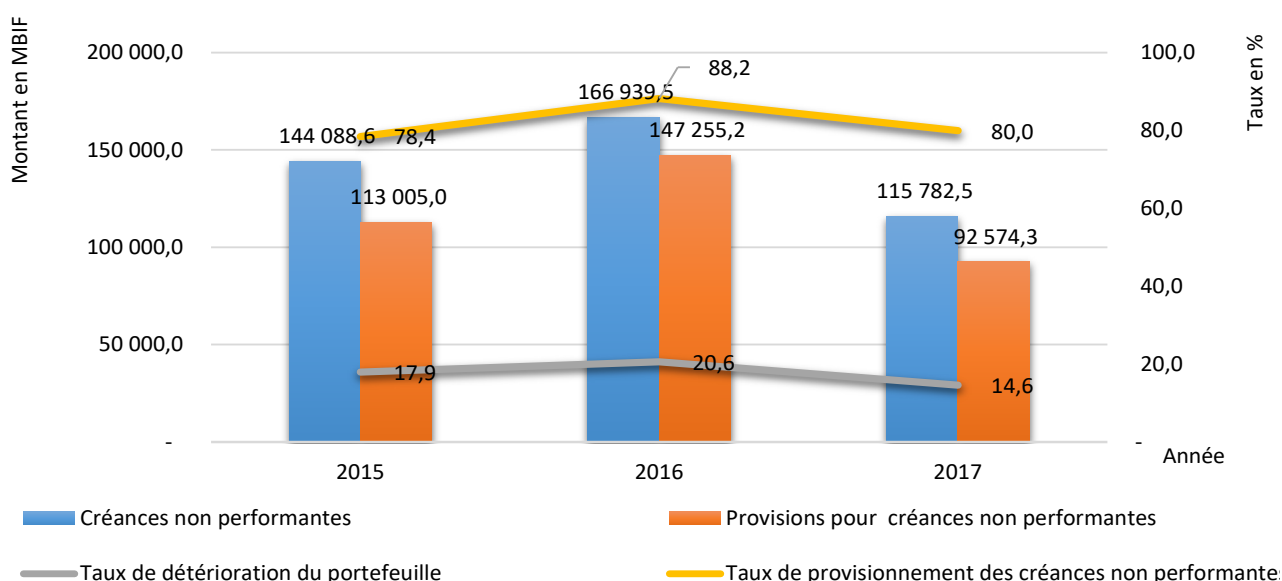
A fin 2017, le secteur bancaire a été marqué par une forte concentration du risque de crédit par rapport à l'année précédente.

Le risque de concentration évalué par le taux d'exposition aux risques de crédit des établissements de crédit s'est établi à 19 % à fin 2017 contre 15,6 % à fin 2016.

III.1.3.2. Créances non performantes et provisionnement

La qualité du portefeuille crédit s'est améliorée du fait que le taux de détérioration du portefeuille a baissé de 6 points, pour se fixer à 14,6 % à fin 2017 contre 20,6 % à fin 2016. Le taux de provisionnement des créances non performantes a régressé de 8,2 points pour se fixer à 80 % à fin 2017 contre 88,2 % à fin 2016.

Graphique 55 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes



Source : BRB, reportings des établissements de crédit

III.1.3.3. Créances radiées

Suite à la mise en œuvre de la mesure de radiation des créances compromises intégralement provisionnées à partir de l'année 2016, ordonnée par l'instruction de la BRB n° D1/278/2017

du 20 février 2017 à tous les établissements de crédit, en application de l'article 20 de la loi n° 1/20 du 31 décembre 2016 portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'exercice 2017, le taux de radiation⁶ enregistré à fin 2017 est de 1,3 % contre 9,3 % à fin 2016.

Tableau 31 : Evolution du taux de radiation

Année	Créances radiées en MBIF (1)	Crédits en MBIF (2)	Taux de radiation en % (1/2)
2016	75 331,0	811 777,6	9,3
2017	9 946,5	795 480,6	1,3

Source : BRB, reportings des établissements de crédit.

III.2. Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de Microfinance

De par leurs activités, les principaux risques encourus par les institutions de microfinance du Burundi sont ceux en rapport avec l'exécution des opérations et la gouvernance ainsi que ceux liés à la solvabilité et à la liquidité.

Aussi, de par le contexte qui prévaut actuellement dans le secteur des IMF du Burundi, des insuffisances en terme d'organisation et de gestion globale persistent, en l'occurrence le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

A cet égard, la Banque de la République du Burundi a mis en place des normes prudentielles, en application du Décret n° 100/203 du 22 juillet 2006 portant réglementation des activités de microfinance au Burundi, afin de s'assurer de la stabilité du secteur de la microfinance et de protéger les intérêts des déposants.

III.2.1.1. Risque opérationnel

Le risque opérationnel du secteur de la microfinance est essentiellement lié aux insuffisances du contrôle interne et celles portant sur les Systèmes d'Information et de Gestion des IMF. En effet, la plupart des IMF ne dispose pas d'un Système d'Information et de Gestion performant tandis que d'autres traitent encore manuellement leurs opérations.

III.2.1. Principaux risques des Institutions de Microfinance

De par l'activité des IMF, les principaux risques encourus portent, notamment, sur la solvabilité et la liquidité, comme développé dans la partie portant sur les normes prudentielles.

Ces dernières éprouvent des difficultés dans le suivi des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière dans les délais fixés par la Banque Centrale.

⁶ Le taux de radiation est obtenu en divisant le montant des créances radiées à la fin d'une période par le montant total des crédits octroyés à la fin de cette même période

Au niveau du contrôle interne, les principaux constats relevés lors des contrôles sur place et sur pièces des IMF sont notamment :

- les problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Informations et de Gestion entre le siège des IMF et leurs agences et guichets ;
- le manque des outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, etc.) ;
- la non implication du Conseil d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit ;
- l'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs.

III.2.1.2. Risque de gouvernance

Au niveau de la gouvernance, les principaux risques identifiés lors des contrôles sur pièces et sur place des IMF sont, notamment :

- l'irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;
- le faible niveau de formation des membres des organes de gestion ;
- l'immixtion des organes délibérants dans la gestion quotidienne des IMF.

III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de Microfinance

Pour évaluer la maîtrise des risques inhérents à l'activité des IMF, des ratios prudentiels sont établis. Il s'agit notamment du ratio de solvabilité, du ratio de liquidité et du ratio de limitation des risques portés par l'établissement.

Tableau 32 : Ratios prudentiels des IMF

Rubrique	2015	2016	2017
Fonds propres nets (en MBIF)	58 473,4	70 695,9	85 718,9
Total Actif (en MBIF)	203 852,1	231 416,9	288 219,7
Valeurs mobilisables et disponibles à CT (en MBIF)	66 326,4	64 432,6	80 909,2
Dépôts du public (en MBIF)	111 211,3	126 746,3	164 387,7
Encours crédits (en MBIF)	114 627,6	144 407,3	184 154,4
Ratio de solvabilité (en %) / Norme 10 %	28,7	30,5	29,7
Ration de liquidité (en %) / Norme 15 %	59,6	50,8	49,2
Ratio de risques portés par un établissement (max 100 %)	103,1	113,9	112,0

Source: BRB

III.2.2.1. Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance

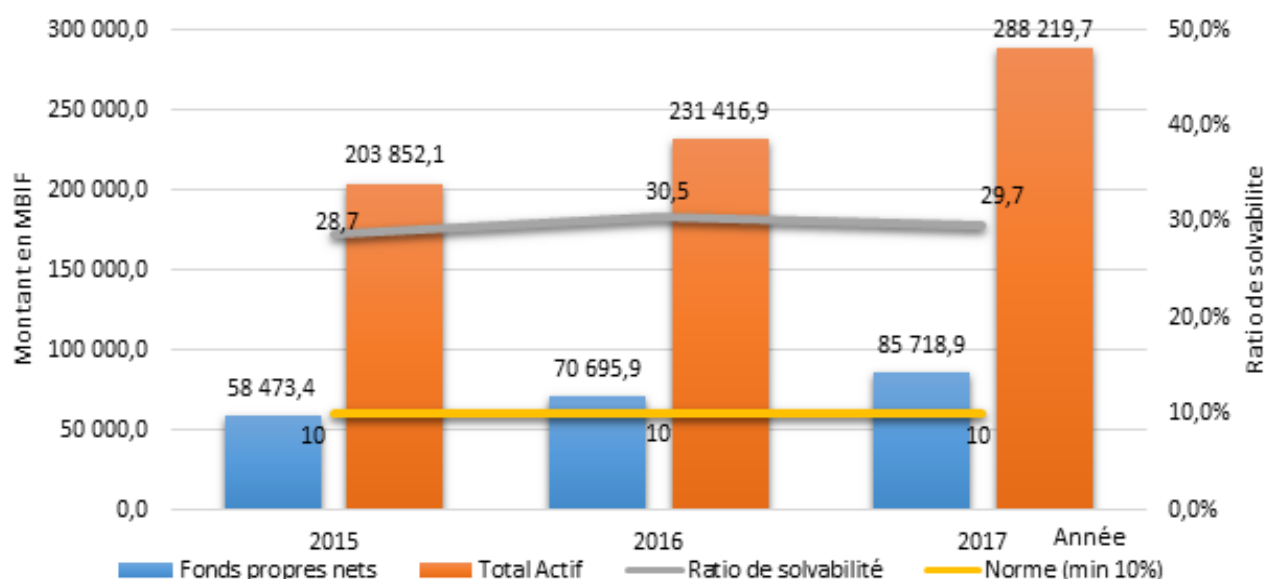
Le ratio de solvabilité est un indicateur important pour évaluer la maîtrise et le niveau de gestion des risques encourus par les IMF. En effet, celles-ci doivent veiller à leur sécurité, stabilité et solidité financière.

La solvabilité est essentiellement mesurée par le rapport entre le montant des fonds propres et des actifs des IMF, en vue de déterminer leur capacité à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités.

Ainsi, à fin 2017, comme illustré sur le graphique ci-dessous, les fonds propres nets de l'ensemble des IMF sont évalués à 85 718,9 MBIF, soit un

ratio de solvabilité de 29,7 % contre 30,5 % en 2016, alors que la norme minimale réglementaire est de 10 %.

Graphique 56 : Evolution du ratio de solvabilité des IMF



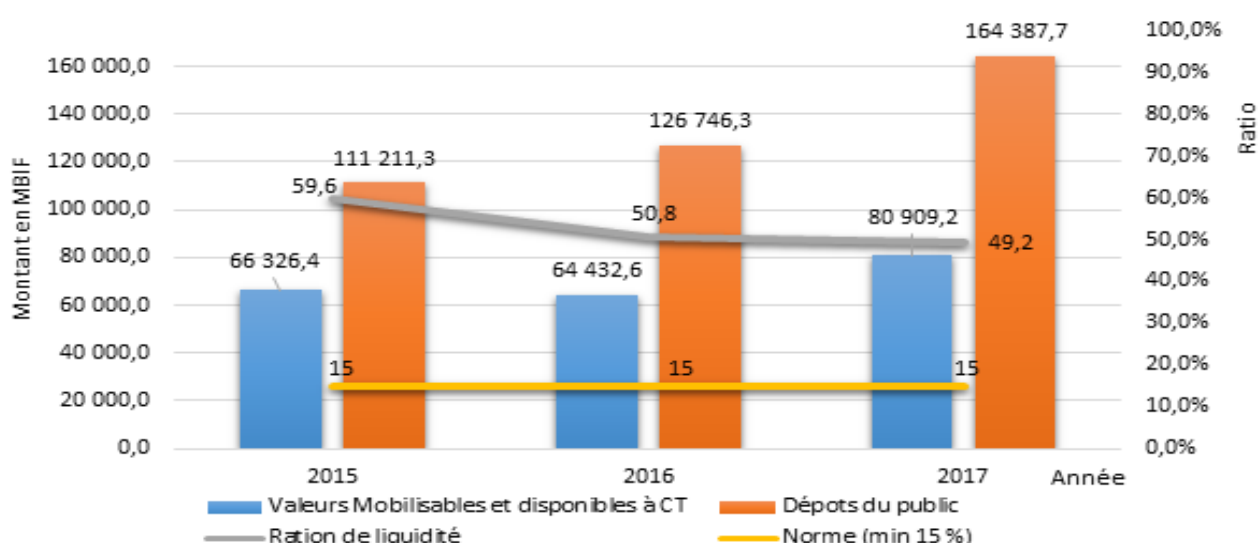
Source : BRB

III.2.2.2. Ratio de liquidité

La capacité des IMF à faire face à leurs engagements à court terme s'est légèrement détériorée, revenant de 50,8 % en 2016 à 49,2 % à fin 2017, bien que le ratio global demeure supérieur à la norme réglementaire de 15 %. Toutefois, les

actifs liquides du secteur (composés par les valeurs mobilisables et disponibles à court terme) et les dépôts du public ont continué à augmenter, mais dans des proportions différentes jusqu'à fin 2017.

Graphique 57 : Evolution de la liquidité des IMF



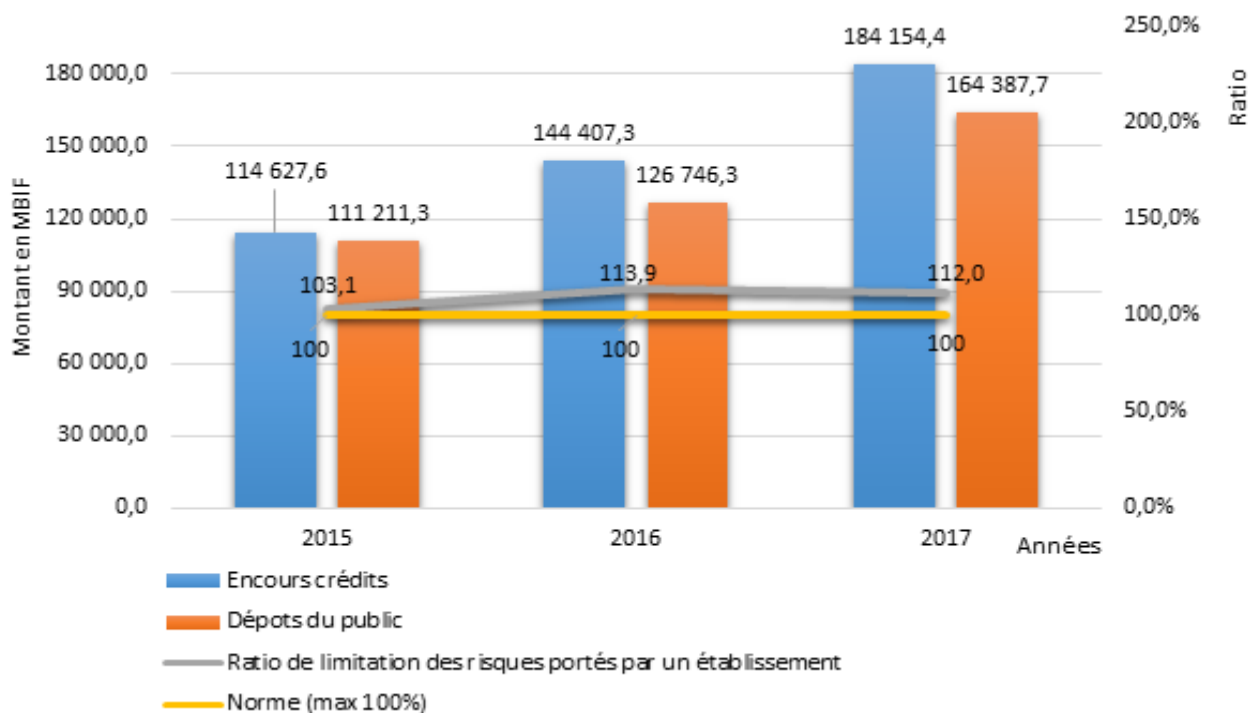
Source : BRB

III.2.2.3. Ratio de limitation des risques portés par l'établissement

Le ratio de limitation des risques portés par une IMF, qui plafonne les crédits par rapport aux dépôts, est resté en dehors des limites réglementaires au cours de la période sous analyse.

Comme le montre le graphique ci-dessous, ce ratio est de 112 % à fin 2017 contre 113,9 % à fin 2016, la limite maximale étant de 100 %.

Graphique 58 : Evolution du ratio de limitation des risques portés par une IMF



Source : BRB

III.2.2.4. Respect des normes prudentielles

Les normes prudentielles mises en place sont au nombre de huit (8). Pour la plupart des IMF, il s'observe que les ratios de liquidité et des fonds propres (solvabilité) sont respectés.

De façon générale, les IMF ont respecté les normes prudentielles dans les proportions indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 33 : Niveau du respect des normes prudentielles par les IMF

Ratio	Formule	Norme	% des IMF ayant respectés la norme prudentielle		
			2015	2016	2017
Ratio de liquidité	$\frac{\text{DM à CT}}{\text{Total dépôts}}$	≥15%	96	96	96
Ratio des Fonds Propres	$\frac{\text{Fonds Propres Nets}}{\text{Actif Total}}$	≥10%	93	93	93
Ratio de couverture des Emplois moyens et longs par des Ressources Stables	$\frac{\text{Ressources stables}}{\text{Empois moyens et longs}}$	≥100%	85	87	82
Ratio de limitation des risques portés par l'établissement	$\frac{\text{Encours crédits}}{\text{Encours dépôts}}$	≤100%	48	43	43
Ratio de limitation des risques pris sur une personne ou un groupe de personne liées	$\frac{\text{Montant du risque pris par une seule personne ou groupe de personne}}{\text{Dépôts de l'établissement}}$	≤2,5%	41	47	71
Ratio de limitation des risques pris sur un dirigeant	$\frac{\text{Montant du risque pris sur un dirigeant}}{\text{Fonds propres nets}}$	≤100%	81	100	96
Ratio de limitation des risques pris sur un employé	$\frac{\text{Montant du risque pris sur un employé}}{\text{Salaire de base annuel de l'employé}}$	≤100%	70	67	79
Ratio de limitation des risques pris sur l'ensemble des dirigeants	$\frac{\text{Encours total de prêts aux dirigeants}}{\text{Fonds propres nets}}$	≤100%	100	70	100

Source: BRB, reportings des IMF

Il ressort du tableau ci-dessus que les ratios de liquidité et des fonds propres sont respectés par la plupart des IMF, à hauteur respectivement de 96 % et 93 % des IMF à fin 2017. Cependant, le ratio de limitation des risques portés par l'établissement constitue un défi à relever pour le secteur de la microfinance. En effet, seules 43 % des IMF le respectent à fin 2017.

III.2.3. Qualité du portefeuille crédit

Le tableau ci-dessous montre que les crédits en souffrance ont augmenté, passant de 9 458 MBIF à fin 2016, à 10 432,4 MBIF à fin 2017, soit une variation de 10,3 %. Les provisions y relative ont augmenté de 8,9 % sur la même période.

Tableau 34 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille

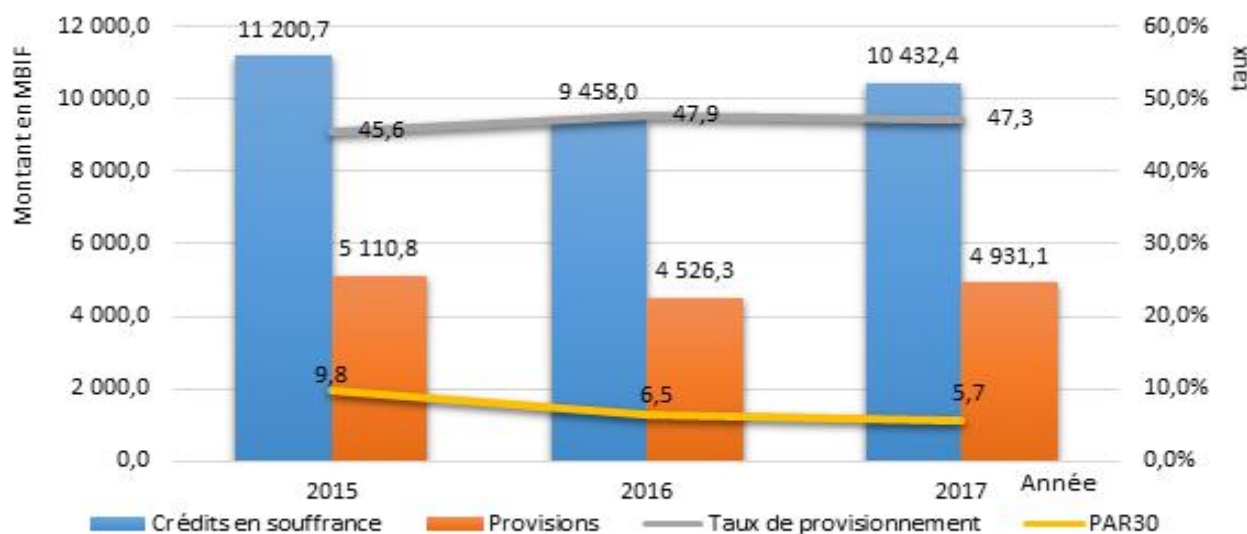
Rubrique	Année			Variation en %	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
Encours crédits (en MBIF)	114 627,6	144 407,2	184 154,4	26,0	27,5
Crédits en souffrance (en MBIF)	11 200,7	9 458,0	10 432,4	-15,6	10,3
Provisions (en MBIF)	5 110,8	4 526,2	4 931,1	-11,4	8,9
PAR 30 ⁷ en %	9,8	6,5	5,7	-	-
Taux de provisionnement en %	45,6	47,9	47,3	-	-

Source : BRB, reportings des IMF

S'agissant du taux de détérioration du portefeuille (PAR 30), il a diminué de 0,8 points, revenant de 6,5 % à fin 2016, à 5,7 % à fin 2017.

Concernant le taux de provisionnement, il a aussi diminué de 0,6 points pour s'établir à 47,3 % à fin 2017.

Graphique 59 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit



Source : BRB, reportings des IMF

⁷ PAR 30 : portefeuille à risque observé à partir de 30 jours de retard dans le paiement du crédit



Chapitre IV :

SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MI- CROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES



Conformément aux articles 7 (alinéa 4), 21 et 22 des Statuts de la Banque de la République du Burundi, aux articles 49 et 62 de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, et aux articles 65 et 66 du Décret n° 100/203 du 22 juillet 2006 portant réglementation des activités de microfinance au Burundi, les missions dévolues à la supervision des établissements de

crédit, des institutions de microfinance et des établissements non bancaires sont accomplies à travers différentes activités effectuées dans les Sections du Service Etablissements de Crédit (SEC) et du Service Microfinance (SMI), rattachés à la Direction de la Supervision, de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière (DSS).

IV.1. Organisation de la supervision

La fonction de supervision est exercée selon deux types d'approches complémentaires :

- Contrôle Permanent ou sur Pièces ;
- Contrôle sur Place.

IV.1.1. Contrôle Permanent

Sur base des lois, des réglementations et des normes en vigueur, le Contrôle Permanent a pour missions principales :

- l'analyse des demandes d'agrément ;
- l'approbation ou autorisation pour l'ouverture, la fermeture ou le déménagement d'un guichet et d'une agence ;
- l'analyse des demandes de déménagement et de suspension temporaire des activités de change ;
- l'analyse des demandes de renouvellement des permis d'exploitation des bureaux de change ;
- l'élaboration des textes réglementaires ;
- l'approbation des termes de référence de l'audit externe ;
- le contrôle sur pièces effectué surtout sur base des reportings périodiques (documents périodiques, situations actives et passives et ses annexes, correspondances échangées, ...) ;

- la réception et le traitement des correspondances/requêtes ;
- le suivi de la mise en application des recommandations de la BRB, des Commissaires aux Comptes, des Auditeurs externes et internes ;
- l'élaboration et la tenue des statistiques ;
- la vérification de la régularité des opérations de change des banques commerciales.

IV.1.2. Contrôle sur Place

Le Contrôle sur place est mené à l'aide des enquêtes auprès des établissements et institutions supervisés dans le but de compléter, confirmer ou infirmer les informations du Contrôle Permanent.

Selon les profils de risque des établissements et institutions supervisés, le contrôle sur place se fait sur base d'un programme annuel des missions de contrôle général. Si des lacunes manifestes se font remarquer par le contrôle permanent, des missions de contrôle sur place thématiques, ponctuels ou transversaux peuvent être effectuées entre deux missions de contrôle général.

IV.2. Activités de supervision réalisées

IV.2.1. Agrément, approbation ou autorisation

Les dossiers relatifs aux agréments et approbations qui ont été traités durant l'exercice 2017 sont repris ci-après :

- Agrément de deux (2) institutions de microfinance, deux (2) bureaux de change et de deux (2) Etablissements de Transferts Instantanés d'Argent (ETIA) ;
- Agrément de huit (8) Dirigeants, de quatre-vingt (80) Administrateurs et de seize (16) Commissaires aux comptes ;
- Fermeture de deux (2) bureaux de change ;
- Approbation des termes de référence de l'Audit externe,
- Autorisation d'ouverture de vingt et deux (22) agences et guichets, et déménagement d'une (1) agence et d'un (1) guichet ;
- Accord de non objection à deux (2) institutions de microfinance pour l'offre des services financiers numériques en partenariat avec les compagnies de téléphonie mobile ;
- Retrait d'agrément d'un (1) Administrateur.

IV.2.2. Surveillance prudentielle

Au cours de l'année 2017, la BRB a poursuivi les activités relatives à la surveillance micro-prudentielle, pour veiller à la solidité du secteur financier et assurer la protection des déposants et des tiers.

A cet égard, les activités suivantes ont été réalisées :

- Production des ratios prudentiels périodiques, des indicateurs de solidité financière et des tableaux de bord sur base des repor-

tings des établissements assujettis ;

- Missions de contrôle sur place thématiques, ponctuels ou transversaux ;
- Suivi du respect, par les banques, des procédures et directives en matière de rapatriement et de cession des recettes d'exportation, conformément à la Loi des Finances de 2017 ;
- Organisation des réunions d'échanges avec les Dirigeants et Actionnaires des établissements assujettis ;
- Renforcement des capacités des Cadres de la Banque Centrale pour s'aligner aux bonnes pratiques en matière de supervision tant régionales qu'internationales, et mieux appréhender les risques inhérents aux activités bancaires ;
- Dans le cadre du renforcement de la coopération avec les autres Autorités de supervision bancaire, la BRB a signé un mémorandum d'entente mutuelle instituant le Collège des Superviseurs des pays où sont implantées les filiales du groupe « ECOBANK Transnational Incorporated » (ETI), en Octobre 2017, à Abidjan, en Côte d'Ivoire ;
- Dans le cadre de la coopération avec les autres Autorités de régulation au Burundi, la BRB a signé un mémorandum d'entente avec l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT), pour une supervision conjointe des compagnies de téléphonie mobile offrant déjà les services financiers numériques.

Pour les différentes activités de supervision réalisées, la BRB a bénéficié de l'assistance technique des partenaires internationaux, tels que les deux (2) Centres Régionaux d'Assistan-

ce Technique pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre) et Orientale (AFRITAC Est) du Fonds Monétaire International (FMI), et du Centre régio-

nal de Formation du FMI pour l'Afrique (ATI), et de « International Financial Corporation » (IFC) du Groupe Banque Mondiale (GBM).

IV.3. Renforcement du cadre légal et réglementaire

Compte tenu de l'évolution de l'activité bancaire, et dans le but de se conformer aux meilleures pratiques internationales et sous régionales en matière de supervision, la BRB a poursuivi les réformes du cadre légal et réglementaire.

A cet égard, la BRB a appuyé techniquement les Autorités habilitées pour l'adoption de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires.

En outre, des textes réglementaires ont été édictés par la Banque Centrale, à savoir :

- Le Règlement régissant les Services de paiement et des activités des Etablissements de paiement ;
- Le Règlement régissant les agents commerciaux en opération de banque et en services de paiement ;
- Deux circulaires relatives au contrôle interne et à la gestion des risques des établissements de crédit.

IV.4. Défis des établissements assujettis

Les établissements assujettis présentent des défis divers liés à leurs activités et à l'environnement dans lequel ils opèrent, dont les principaux relevés sont les suivants :

- L'adaptation progressive au nouveau cadre légal et réglementaire ;
- Le manque d'infrastructures adéquates pour ce qui est de la connectivité, et de l'alimentation en électricité ;

- Le manque d'un système d'information et de gestion adapté ;
- L'absence d'un cadre de refinancement adapté aux IMF pour financer les activités du milieu rural ;
- L'absence d'un mécanisme d'implémentation des fonds de garantie et de bonification des taux d'intérêt pour le secteur agricole ;
- Le manque de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle ;
- Le manque d'un personnel qualifié.

IV.5. Projets et perspectives

En application de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, l'élaboration de nouvelles circulaires a été entamée au cours de l'année 2017. Ce vaste chantier avait également pour but de se conformer aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale, pour ce qui est de la super-

vision des établissements assujettis.

Les réformes vont se poursuivre, pour converger vers les standards régionaux et internationaux, et dans le cadre de mise en place progressive de la supervision basée sur les risques. Ces dernières vont porter notamment sur :

- L'élaboration des nouveaux cadres réglementaires, en application de la loi n° 1/17 régissant les activités bancaires, et ce pour tous les établissements assujettis (Etablissements de crédit, Institutions de microfinance, Etablissement de paiement, Fonds de financement et/ou de garantie, la Régie Nationale des Postes) ;
- Le projet de règlement relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers ;
- Le projet de mise en place d'une Centrale des risques à la Banque Centrale ;
- Le système de notation des établissements de crédit : La Banque est au bout d'opérationnaliser le système automatisé de notation des banques à travers le modèle CAMELS-ORAP. La Banque Centrale a déjà mis en place une application informatique de l'outil et l'a déjà testée. Les rapports de notation de cet outil permettront de calibrer l'intensité des contrôles, de les orienter vers les zones de risque et d'arrêter, le cas échéant, des actions préventives et/ou correctives nécessaires adaptées à chaque établissement de crédit ;
- La révision du cadre de reportings périodiques selon la nouvelle réglementation ;
- Le développement d'un logiciel de gestion et de supervision des bureaux de change ;
- La mise en place d'une plateforme d'échange d'informations entre les IMF et la BRB.

ANNEXES



Annexe 1 : Principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (montant en MBIF)

Rubriques	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	31/12/2016	31/12/2017	Variation en %	31/12/2016	31/12/2017	Variation en %	31/12/2016	31/12/2017	Variation en %
I. EMPLOIS	1 693 285,7	2 009 865,6	18,7	141 670,9	154 800,3	9,3	1 834 956,6	2 164 665,9	18,0
I.1. PRINCIPAUX EMPLOIS	1 379 888,1	1 689 921,7	22,5	107 967,9	115 700,3	7,2	1 487 856,0	1 805 622,0	21,4
I.1.1. Actifs Liquides	670 770,8	1 004 840,0	49,8	5 307,6	5 301,4	-0,1	676 078,4	1 010 141,4	49,4
. Caisse	48 061,1	49 762,4	3,5	9,8	9,3	-4,6	48 070,9	49 771,7	3,5
. B.R.B.	136 380,6	227 785,0	67,0	2 606,9	1 511,6	-42,0	138 987,5	229 296,6	65,0
. Avoirs auprès des banques et assimilés	48 340,5	83 802,0	73,4	2 690,9	3 780,5	40,5	51 031,4	87 582,5	71,6
. Bons Obligations du Trésor	437 988,6	643 490,6	46,9	-	-	-	437 988,6	643 490,6	46,9
I.1.2. Crédits	709 117,3	685 081,7	-3,4	102 660,3	110 398,9	7,5	811 777,6	795 480,6	-2,0
. Court terme	457 321,9	424 199,5	-7,2	151 18,1	2 072,9	-86,3	472 440,0	426 272,4	-9,8
. Moyen terme	166 346,5	163 030,5	-2,0	465 32,4	53 144,7	14,2	212 878,9	216 175,2	1,5
. Long terme	85 448,9	97 851,7	14,5	410 09,8	55 181,3	34,6	126 458,7	153 033,0	21,0
. Crédits bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
I.1.3. Autres	313 397,6	319 943,9	2,1	33 703,0	39 100,0	16,0	347 100,6	359 043,9	3,4
II. RESSOURCES	1 693 285,7	2 009 865,6	18,7	141 670,9	154 800,3	9,3	1 834 956,6	2 164 665,9	18,0
II.1. Principales ressources	1 171 066,2	1 473 008,8	25,8	53 147,8	70 656,3	32,9	1 224 214,0	1 543 665,1	26,1
. Clientèle	954 483,8	1 170 216,4	22,6	47 368,2	63 889,7	34,9	1 001 852,0	1 234 106,1	23,2
dont : dix grands dépôts	265 501,0	425 099,9	60,1	7 470,3	6 384,2	0,0	272 971,3	431 484,1	58,1
. Refinancement auprès B.R.B.	825 59,1	160 080,4	93,9	-	-	-	825 59,1	160 080,4	93,9
. Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Dettes envers les banques et assimilés	134 023,3	142 712,0	6,5	5 779,6	6 766,6	17,1	139 802,9	149 478,6	6,9
dont : Résidents	71 253,1	84 133,8	18,1	5 779,6	6 766,6	17,1	77 032,7	90 900,4	18,0
II.2. Autres	522 219,5	536 856,8	2,8	88 523,1	84 144,0	(4,9)	610 742,6	621 000,8	1,7
III. INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE									
III.1. Adéquation des fonds propres									
. Fonds propres de base nets (en MBIF)	204 606,4	224 163,5	9,6	24 611,2	27 188,0	10,5	229 217,6	251 351,5	9,7
. Fonds propres (en MBIF)	230 423,0	247 118,7	7,2	35 321,0	38 099,8	7,9	265 744,0	285 218,5	7,3
. Risques pondérés	1 029 369,0	1 068 988,4	3,8	127 903,6	142 796,1	11,6	1 157 272,6	1 211 784,5	4,7

Rubriques	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	31/12/2016	31/12/2017	Variation en %	31/12/2016	31/12/2017	Variation en %	31/12/2016	31/12/2017	Variation en %
. Ratio de solvabilité de base (norme 125%)	19,9	21,0	-	19,2	19,0	-	19,8	20,7	-
. Ratio de solvabilité globale (norme 145%)	22,4	23,1	-	27,6	26,7	-	23,0	23,5	-
. Ratio de levier (norme 7%)	13,8	12,3	-	19,2	19,4	-	14,3	12,8	-
III.2. Qualité et concentration des crédits									
. Grands risques	118 784,8	140 355,2	18,2	7 774,8	10 581,7	36,1	126 559,6	150 936,9	19,3
. Créances à surveiller	22 761,5	27 870,0	22,4	93 70,7	13 779,6	47,0	32 132,2	41 649,6	29,6
. Créances Non performantes	153 533,1	100 765,3	-34,4	13 406,4	15 017,2	12,0	166 939,5	115 782,5	-30,6
. Impayés	176 294,6	128 635,3	-27,0	22 777,1	28 796,8	26,4	199 071,7	157 432,1	-20,9
. Dépréciations	137 340,0	84 600,1	-38,4	9 915,2	7 974,2	-19,6	147 255,2	92 574,3	-37,1
. Total crédits bruts/Total actifs bruts (en %)	41,9	34,1	-	72,5	71,3	-	44,2	36,7	-
. Prêts à l'Etat/Total actifs bruts (*)	25,9	32,0	-	-	-	-	25,9	32,0	-
. Prêts à l'Etat/Fonds propres de base (*)	214,1	287,1	-	-	-	-	214,1	287,1	-
. Taux des prêts non performants	21,7	14,7	-	13,1	13,6	-	20,6	14,6	-
. Taux d'impayés	24,9	18,8	-	22,2	26,1	-	24,5	19,8	-
. Taux de provisionnement (en %)	89,5	84,0	-	74,0	53,1	-	88,2	80,0	-
. Grands risques/Total crédits bruts (en %)	16,8	20,5	-	7,6	9,6	-	15,6	19,0	-
III.3. Liquidité	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Coefficient de liquidité en BIF	55,3	58,1	-	-	-	-	55,3	58,1	-
. Coefficient de liquidité en devises	127,6	113,5	-	-	-	-	127,6	113,5	-
. Total crédits/total dépôts	74,3	58,5	-	216,7	172,8	-	81,0	64,5	-
. Rapport entre ressources Stables et Emplois Immobilisés	129,1	114,4	-	240,2	262,3	-	147,2	136,4	-
. Dix gros dépôts/Total dépôts	27,8	36,3	-	15,8	10,0	-	27,2	35,0	-
III.4. Rentabilité et performance									
. Résultat avant impôt	25 888,8	41 145,4	58,9	1 940,8	1 416,3	-27,0	27829,6	42 561,7	52,9
. Résultat net de l'exercice	21 699,7	35 739,8	64,7	1 516,2	1 278,5	-15,7	23215,9	37 018,3	59,5
. Produit Net Bancaire	142 827,5	166 916,5	16,9	11 882,5	13 194,6	11,0	154 710,0	180 111,1	16,4

Annexe 2 : Bilans agrégés des établissements de crédit (montant en MBIF)

ACTIF	31/12/2016	31/12/2017
Valeurs en caisse Banques Centrales valeurs reçues en pension prêts et autres comptes débiteurs	285 481,5	373 145,4
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	47 485,2	81 944,9
Comptes ordinaires des banques au Burundi	2 694,4	3 784,0
Comptes ordinaires des institutions de microfinance au Burundi	2 276,6	2 825,8
Comptes ordinaires des banques Centrales des banques et établissements financiers à l'étranger	42 514,2	75 335,1
Créances sur la clientèle	816 052,6	800 472,2
Comptes à vue et comptes débiteurs de la clientèle	97 626,2	120 685,8
Crédits de trésorerie	127 977,6	119 778,0
Crédits à l'équipement	213 886,7	234 253,9
Crédits à la consommation	93 578,4	85 394,9
Crédits immobiliers	103 337,0	111 935,3
Autres crédits	12 707,2	12 651,8
Créances dépréciées	166 939,5	115 772,5
Placements financiers	441 226,2	647 640,8
Actifs disponibles à la vente	43 551,5	49 119,1
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	397 674,7	598 521,7
Valeurs Immobilisées	204 849,5	218 980,9
Immobilisations incorporelles	17 990,8	17 469,9
Immobilisations corporelles	167 227,2	180 508,2
Immeubles de placement	19 404,6	20671
Titres de participation de filiales et emplois assimilés	226,9	331,8
Autres actifs	39 861,5	42 481,6
TOTAL ACTIF	1 834 956,5	2 164 665,8

PASSIF	31/12/2016	31/12/2017
Banques Centrales, valeurs données en pension emprunts et autres comptes créditeurs	187 168,5	267 357,0
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	33 188	42 202,1
Comptes ordinaires des banques au Burundi	8,9	19,6
Comptes ordinaires des établissements financiers au Burundi	2 971,7	4 126,2
Comptes des institutions de microfinance au Burundi	25 020,0	32 882,8
Comptes ordinaires des banques Centrales des banques et établissements financiers à l'étranger	5 177,5	5 156,9
Intérêts courus	9,9	16,6
Dépôts de la clientèle	1 007 537,5	1 251 948,4
Comptes à vue	641 548,1	823 925,9
Comptes d'épargne	117 668,9	138 077,0
Dépôts et comptes à terme	194 408,6	228 643,5
Dépôts réglementés	9,4	9,4
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	15 743,2	25 773,8
Valeurs à payer(clientèle)	13 792,5	11 781,8

Autres dépôts	24 366,8	23 737,0
Titres de créances émis	582,0	410,0
Placements financiers	0,0	0,0
Dettes représentées par un titre	582,0	410,0
Amortissement/Provisions inscrites à l'actif	228 263,0	183 030,5
Provisions pour risques inscrites au passif	22 099,1	20 494,1
Provisions pour risques et charges (hors risques de crédits)	11 114,8	11 661,5
Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	3 113,8	4 177,9
Dettes subordonnées	1 889,5	989,6
Ecart de réévaluation	32 334,5	30 975,0
Primes liées au capital réserves	54 841,2	65 268,0
Capital	175 303,4	180 220,4
Bénéfice ou perte de l'exercice	24 475,1	37 922,7
Bénéfice ou perte en instance d'approbation	0,0	0,0
Autres passif	53 046,1	68 008,6
TOTAL PASSIF	1 834 956,5	2 164 665,8

Annexe 3 : Comptes de résultat agrégés des établissements de crédit (montant en MBIF)

Rubrique	2016	2017
Intérêts (produits)	141 747,0	153 024,5
Intérêts (charges)	40 394,0	40 276,5
Marge d'Intérêts	101 353,0	112 747,9
Commissions (produits)	33 020,9	39 788,0
Commissions (charges)	2 155,7	2 388,4
Commissions Nettes	30 865,3	37 399,6
Gains ou Pertes Nets sur Instruments Financiers (sans opérations de change)	-3 666,4	21,9
Produits Nets sur Opérations de Change	21 035,2	24 123,4
Autres Produits Bancaires	5 381,2	6 218,9
Autres Charges bancaires	258,3	400,5
Produit Net Bancaire	154 710,1	180 111,1
Charges de Personnel	45 890,3	49 271,8
Charges Générales d'Exploitation	35 552,0	41 976,3
Impôts et Taxes	1 097,9	1 226,8
Dotation aux Amortissements et aux Provisions pour Dépréciation des Immobilisations Corporelles et Incorporelles	12 839,7	10 841,6
Autres Produits Accessoires et Non-bancaires	5 631,8	2 601,0
Autres Charges Accessoires et Non-bancaires	1 084,1	1 328,0
Résultat Brut d'Exploitation	63 877,8	78 067,7
Provisions Nettes des Reprises provisions complémentaires	35 347,9	40 870,6
Résultat d'Exploitation	1 095,8	375,7
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	27 434,1	36 821,4
Résultat avant Produits/Pertes Exceptionnels et Impôts	0,0	0,0
Gains (Pertes) Nets Exceptionnels	27 434,1	36 821,4
Résultat avant Impôts	395,5	5 566,8
Impôt sur les Bénéfices	27 829,6	42 388,2
RESULTAT NET	4 613,8	5 369,8
	23 215,8	37 018,5

Annexe 4 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (montant en MBIF)

BILANS AGREGES DES IMF	2016	2017
A. Emplois	231 416,9	288 219,7
1. Liquidité	63 429,7	84 139,8
10 .Caisse	5 142,5	6 634,6
11. Dépôts	57 622,4	77 491,7
12. Valeurs à encaisser	664,7	13,3
14. Prêts aux institutions financières	-	0,2
2. Crédits	139 881,0	179 223,3
21. Crédits à l'économie	144 407,3	184 154,4
211. Crédits sains sur ress. non aff.	99 456,1	172 101,9
212. Crédits sains sur ress. aff.	34 824,9	1 484,9
213. Crédits restr. Ou réech.	668,3	135,2
214. Crédits en souffrance	9 458,0	10 432,4
29. Provisions des crédits en souff.	4 526,3	4 931,1
3. Opérations diverses	10 832,8	6 776,0
30. Stock	340,2	366,4
31. Débiteurs divers	4 272,9	2 566,7
32. Compte de liaison	33,0	67,8
35. Avances et prêts au pers. et au dir.	2 038,5	1 630,8
36. Comptes de rég. de l'actif	4 148,2	2 144,4
4. Immobilisations nettes	17 273,4	18 080,6
40. Immobilisations financiers	729,0	759,9
41. Immobilisations en cours	280,7	473,9
42. Immobilisations incorp.	2 174,4	2 264,7
43. Immobilisations corp.	25 475,5	27 704,0
482. Immobilisations incorp.	1 224,4	1 550,9
483. Immobilisations corp.	10 161,9	11 571,0
B. Ressources	231 416,9	288 219,7
1. Emprunts	19 137,1	28 412,9
13. Emprunt	17 327,7	26 144,6
15. Ressources affectées	1 246,0	1 575,1
16. Subventions reçus non encore util.	563,4	693,2
2. Dépôts	126 746,3	164 387,7
22. Dépôts des membres	126 746,3	164 387,7
3. Opérations diverses	9 424,1	4 942,4
32. Compte de liaison	47,0	205,1
33. Crédoeurs divers	3 502,6	3 206,7
37. Autres crédoeurs divers	5 874,4	1 530,7
5. Fonds propres et assimilés	76 109,3	90 476,8
50. Provisions pour risques	7 264,4	11 557,4
51. Fonds affectés	7 703,8	10 845,4
52. Subventions d'investissement	4 189,5	5 166,6
53. Report à nouveau	-1 135,1	431,7
54. Réserves	33 922,1	37 729,9
55. Capital	20 505,9	18 224,2
56. Résultat de l'exercice	3 658,7	6 521,5

Annexe 5 : Soldes intermédiaires de gestion des Institutions de Microfinance (montant en MBIF)

Rubrique	2016	2017
1. Produits d'intérêts	29 603,2	33 294,1
2. Charges d'intérêts	4 205,4	5 138,5
3. Produit Net Bancaire (PNB)	25 397,8	28 155,6
4. Frais généraux	20 630,6	23 462,4
4.1. Charges générales d'exploitation	7 457,3	8 229,5
4.2. Autres charges financières	79,8	92,6
4.3. Charges du personnel	12 929,2	14 851,9
4.4. Impôts et taxes	164,4	288,3
5. Marge bénéficiaire	4 767,2	4 693,2
6. Produits accessoires	10 218,3	13 215,6
7. Résultat Brut d'exploitation (RBE)	14 985,4	17 908,8
8. Dotations aux amortissements	4 709,0	3 339,1
9. Dotations aux provisions	9 162,8	8 009,6
10. Reprises \amort. et provisions	5 928,7	4 689,1
11. Autres charges et pertes diverses	5 157,2	6 756,9
12. Résultat Net d'exploitation (RNE)	1 885,1	4 492,3
13. Charges exceptionnelles	69,8	63,5
14. Participations des salariés	-	-
15. Produits exceptionnels	1 713,0	2 823,8
16. Subventions	1 485,3	552,4
17. Impôts sur le bénéfice	1 354,9	1 283,4
18. Résultat de l'exercice	3 658,7	6 521,5